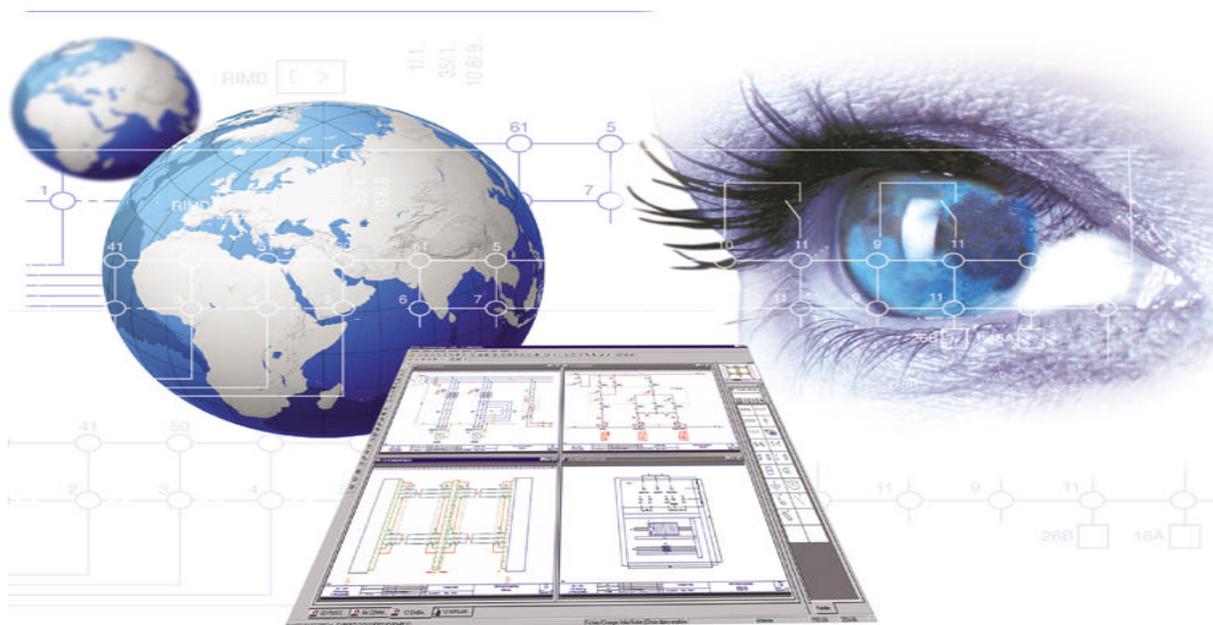




DOCUMENT DE REFERENCE

RAPPORT SUR L'EXERCICE 2002-2003

LE SPECIALISTE DE LA CONCEPTION ASSISTEE PAR
ORDINATEUR DEDIEE A L'ELECTRICITE ET A L'ENGINEERING



AMF

LE PRESENT DOCUMENT DE REFERENCE A ETE DEPOSE AUPRES DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS LE 19 FEVRIER 2004 CONFORMEMENT AU REGLEMENT COB N° 95-01.

IL POURRA ETRE UTILISE A L'APPUI D'UNE OPERATION FINANCIERE S'IL EST COMPLETE PAR UNE NOTE D'OPERATION VISEE PAR L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS.

IGE+XAO EN BREF

LE SPECIALISTE DE LA CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

DEDIEE AUX METIERS DE L'ELECTRICITE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE EN MILLIONS D'EUROS	31/07/03	31/07/02	31/07/01
Chiffre d'affaires	16,1	15,4	13,6
Résultat d'exploitation	2,3	2,0	1,8
Résultat net de l'ensemble consolidé	1,3	1,2	1,1
Résultat net - part du Groupe	1,2	1,1	1,1
Résultat net par action en euros	0,72	0,67	0,60

BILAN CONSOLIDE EN MILLIERS D'EUROS	31/07/03	31/07/02	31/07/01
Actif immobilisé net	3,1	3,3	3,3
Actif circulant	12,3	11,7	11,2
Capitaux propres	7,8	6,9	6,7
Dettes financières	0,4	0,6	0,7
Dettes d'exploitation	3,2	3,6	3,6
Produits constatés d'avance	3,2	3,2	2,7

EFFECTIF MOYEN (ETP)	31/07/03	31/07/02
France	108	108
Etranger	155	135
Total	263	243

EVOLUTION DU COURS DE BOURSE	31/07/03	31/07/02	31/07/01
COURS MOYEN PONDERE DU MOIS	11,73	11,49	9,45

LE MOT DU PRESIDENT



CHERS ACTIONNAIRES,

Je vous remercie de votre fidélité et de la confiance que vous accordez à notre Groupe.

Nous pouvons mesurer ensemble le chemin parcouru depuis l'introduction en Bourse en mars 1997. En six ans, notre chiffre d'affaires est passé de 10,7 millions à 16,1 millions d'euros, notre résultat net d'une perte de 0,9 million d'euros à un bénéfice 1,22 millions d'euros et notre trésorerie a été multipliée par plus de deux.

Dans une période difficile pour les valeurs technologiques, notre Groupe a su préserver ses ratios de rentabilité, avec notamment une marge nette de 7,8% sur l'exercice 2002/2003, mais aussi le niveau de son cours boursier. En effet, sur l'année 2003, alors que le CAC 40, le NASDAQ et le Nouveau Marché augmentaient respectivement 16%, 47% et 25%, le titre IGE+XAO est passé de 10 à 15 euros, soit une augmentation de 50%. Ainsi, depuis son introduction et dans un contexte boursier difficile, l'action IGE+XAO a progressé de près 100 %, soit une des toutes premières performances du Nouveau Marché.

Sur l'exercice 2002/2003, IGE+XAO enregistre sa meilleure performance depuis sa création tant sur le plan de l'activité que de la rentabilité. La progression du chiffre d'affaires a été particulièrement sensible à l'international, principale cible du Groupe, avec une croissance de 14%. Sur le plan technologique, IGE+XAO a consacré la majorité de ses forces aux marchés de l'embarqué (industrie aéronautique, construction navale,...) et des automatismes industriels en vue d'améliorer son offre existante et de lancer de nouveaux logiciels.

Le nouvel exercice 2003 /2004 a débuté avec la consécration des efforts entrepris un an plus tôt, avec l'annonce, le 30 septembre 2003, d'un partenariat stratégique avec la société Dassault Systèmes et le 22 janvier 2004 du premier grand contrat issu de cette collaboration. En effet, Boeing a décidé d'utiliser les logiciels de C.A.O (Conception Assistée par Ordinateur) du Groupe en vue de définir l'architecture des systèmes, la topologie et les plans électriques des avions commerciaux. Cette nouvelle référence représente la plus importante opération jamais réalisée par IGE+XAO avec un potentiel de plus de 5 millions de dollars répartis sur 3 ans. Ces nouveaux contrats ouvrent les portes d'une nouvelle dimension au Groupe qui anticipe à la fois une forte augmentation de ses opérations commerciales en Amérique du Nord et une accélération importante de ses activités de recherche et développement.

Comme vous pouvez le constater, malgré une conjoncture économique difficile, IGE+XAO est solidement armée pour envisager l'avenir avec confiance ; ainsi, pour l'exercice 2003/2004, le Groupe anticipe une progression du chiffre d'affaires comprise entre 6% et 10% et une marge nette de plus de 8%.

Je souhaite que l'intérêt que vous nous portez en qualité d'actionnaires soit renforcé par ces quelques rappels et que le présent document vous permette de mieux connaître notre métier, notre stratégie et nos ambitions.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a large '2' and a horizontal line extending to the right.

ALAIN DI CRESCENZO

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

SOMMAIRE

1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS.....	1
1.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	1
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	1
1.3	CONTROLEURS LEGAUX.....	1
1.4	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE.....	2
1.5	RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	3
2	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....	4
2.1	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	4
2.1.1	<i>Dénomination sociale et siège social.....</i>	4
2.1.2	<i>Forme de la Société.....</i>	4
2.1.3	<i>Date de constitution et durée.....</i>	4
2.1.4	<i>Objet social.....</i>	4
2.1.5	<i>Registre du Commerce.....</i>	4
2.1.6	<i>exercice social.....</i>	4
2.1.7	<i>clauses statutaires particulières.....</i>	4
2.2	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	8
2.2.1	<i>Capital social.....</i>	8
2.2.2	<i>Autres titres donnant accès au capital.....</i>	8
2.2.3	<i>Capital autorisé non émis.....</i>	9
2.2.4	<i>Titres non représentatifs du capital.....</i>	9
2.2.5	<i>Modification du capital et des droits attachés aux actions.....</i>	9
2.2.6	<i>Répartition actuelle du capital et des droits de vote.....</i>	9
2.2.7	<i>Personnes physiques ou morales détenant le contrôle de la société – Pacte d'actionnaires.....</i>	11
2.2.8	<i>NANTISSEMENT.....</i>	11
2.3	EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION.....	11
2.4	DIVIDENDES.....	12
2.5	COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES.....	12
3	ACTIVITE, EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	13
3.1	PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU GROUPE IGE+XAO.....	13
3.1.1	<i>Historique et évolution de la structure du Groupe.....</i>	14
3.1.2	<i>Organigramme du groupe IGE+XAO au 31 juillet 2003.....</i>	16
3.1.3	<i>Descriptions des marchés du Groupe.....</i>	17
3.1.4	<i>LES PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE.....</i>	23
3.1.5	<i>Répartition du chiffre d'affaires par activité et par zone géographique.....</i>	27
3.1.6	<i>Description de l'environnement concurrentiel.....</i>	27
3.1.7	<i>Les avantages concurrentiels de IGE+XAO.....</i>	29
3.1.8	<i>Description des principaux clients.....</i>	30
3.1.9	<i>Organisation et politique commerciales.....</i>	32
3.1.10	<i>Recherche : conception des logiciels.....</i>	33
3.1.11	<i>Production.....</i>	34
3.1.12	<i>Fournisseurs.....</i>	34
3.1.13	<i>Ressources humaines.....</i>	35
3.2	ANALYSE DES RISQUES.....	36
3.2.1	<i>Risques de taux et de change.....</i>	36
3.2.2	<i>Risques juridiques.....</i>	38
3.2.3	<i>Risque fiscal.....</i>	39
3.2.4	<i>litiges ou faits exceptionnels.....</i>	39

3.2.5	<i>Risques industriels et liés à l'environnement</i>	39
3.2.6	<i>Risques technologiques</i>	40
3.2.7	<i>Autres risques</i>	41
3.3	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	42
3.3.1	<i>Principaux investissements en cours de réalisation</i>	42
3.3.2	<i>Investissements futurs</i>	42
3.4	EVOLUTION RECENTE	42
3.4.1	<i>Activité commerciale : chiffre d'Affaires du 1^{er} trimestre</i>	42
3.4.2	<i>Partenariat avec Dassault Systèmes</i>	43
3.4.3	<i>Vente record pour IGE+XAO</i>	44
3.4.4	<i>Activité de développement</i>	44
3.5	STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	44
3.5.1	<i>axe technique</i>	44
3.5.2	<i>Axe Commercial</i>	46
3.5.3	<i>axe financier</i>	47
4	RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	48
4.1	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2004 (EXERCICE CLOS AU 31 JUILLET 2003)	48
4.1.1	<i>activites et résultats du groupe</i>	48
4.1.2	<i>Activité et résultats de la Société IGE+XAO</i>	50
4.1.3	<i>Activités en matière de recherche et de développement et investissements</i>	51
4.1.4	<i>Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice</i>	51
4.1.5	<i>Evolution prévisible de la situation de la société et du groupe – perspectives d'avenir</i>	52
4.1.6	<i>PASSAGE AUX NORMES IAS/IFRS</i>	52
4.1.7	<i>Affectation du résultat de l'exercice</i>	52
4.1.8	<i>Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents</i>	53
4.1.9	<i>Filiales et participations en France et à l'étranger à la clôture de l'exercice</i>	53
4.1.10	<i>Informations diverses concernant le capital</i>	54
4.1.11	<i>CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE</i>	55
4.1.12	<i>renouvellement du mandat d'un administrateur</i>	55
4.1.13	<i>Autres informations</i>	55
4.2	PROJET DES RESOLUTIONS PROPOSEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 60	
4.3	RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE	62
5	PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT	63
5.1	COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2003	63
5.2	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	66
5.2.1	<i>événements significatifs de l'exercice</i>	66
5.2.2	<i>principes comptables</i>	66
5.2.3	<i>périmètre de consolidation</i>	70
5.2.4	<i>compléments d'information au bilan et au compte de résultat (en milliers d'euros)</i> ...	71
5.2.5	<i>Autres informations</i>	79
5.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2003	81
5.4	COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE IGE+XAO AU 31 JUILLET 2003	83
5.5	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX (EN MILLIERS D'EUROS SAUF INDICATION EXPRESSE)	86
5.5.1	<i>presentation de l'activite de l'entreprise</i>	86
5.5.2	<i>faits caracteristiques de l'exercice</i>	86
5.5.3	<i>principes comptables</i>	86
5.6	COMPLEMENTS D'INFORMATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (EN MILLIERS D'EUROS SAUF INDICATION EXPRESSE)	88

5.6.1	<i>Immobilisations incorporelles.....</i>	88
5.6.2	<i>Immobilisations corporelles.....</i>	88
5.6.3	<i>Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice.....</i>	89
5.6.4	<i>Tableau de variation des immobilisations financières.....</i>	89
5.6.5	<i>Etat des créances et des dettes.....</i>	90
5.6.6	<i>Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat.....</i>	91
5.6.7	<i>Valeurs mobilières de placement et actions propres</i>	92
5.6.8	<i>Etat des provisions.....</i>	92
5.6.9	<i>Etat des produits à recevoir.....</i>	92
5.6.10	<i>Etat des charges à payer.....</i>	93
5.6.11	<i>Etat des charges et produits constatés d'avance.....</i>	93
5.6.12	<i>Ventilation du chiffre d'affaire entre activité opérationnelle et prestations administratives.....</i>	93
5.6.13	<i>Charges et produits financiers.....</i>	94
5.6.14	<i>Détail des charges et produits exceptionnels.....</i>	94
5.6.15	<i>Participation des salariés.....</i>	94
5.6.16	<i>Composition du capital social.....</i>	95
5.6.17	<i>Engagements hors bilan.....</i>	95
5.6.18	<i>Rémunération des organes d'administration.....</i>	96
5.6.19	<i>Plan d'options d'achat d'actions.....</i>	96
5.6.20	<i>Tableau des filiales et participations en €.....</i>	97
5.6.21	<i>Autres informations.....</i>	98
5.7	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 JUILLET 2003	99
5.8	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2003.....	101
6	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	104
6.1	COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	104
6.1.1	<i>Composition du conseil.....</i>	<i>104</i>
6.1.2	<i>membres du conseil.....</i>	<i>105</i>
6.1.3	<i>Fonctionnement du conseil.....</i>	<i>105</i>
6.1.4	<i>Conseil d'administration et auditeurs.....</i>	<i>105</i>
6.2	ORGANES DE DIRECTION	106
6.2.1	<i>Composition de l'équipe dirigeants</i>	<i>106</i>
6.2.2	<i>Rémunération des dirigeants et avantages en nature</i>	<i>106</i>
6.3	UTILISATION D'INFORMATION PRIVILEGIEE	107
6.4	OPTIONS.....	108
6.4.1	<i>mandataires sociaux.....</i>	<i>108</i>
6.4.2	<i>Salariés du groupe : Plan d'options d'achat d'actions.....</i>	<i>108</i>
6.5	PARTICIPATION DES SALARIES.....	108

1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET ATTESTATIONS

1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Alain Di Crescenzo,

Président du Conseil d'administration de la société IGE+XAO (la "Société")

1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société et de ses filiales; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

A Colomiers, le 17 février 2004



Alain Di Crescenzo

Président du Conseil d'administration de la Société IGE+XAO

1.3 CONTROLEURS LEGAUX

Titulaires

- Monsieur Roger Dailhé, Impasse de Touraine, 31100 Toulouse, nommé en août 1986, renouvelé le 26 novembre 1999 pour 6 exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003/2004.
- la société Ernst & Young Audit, 4 rue Auber, 75 009 Paris, représentée par Monsieur Jérôme Guirauden, nommée le 18 septembre 1996 et renouvelée par l'assemblée générale du 31 janvier 2002 pour 6 exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006/2007.

Suppléants

- Monsieur Marc Lopez, 158, rue du Rouet, 13008 Marseille, nommé le 26 janvier 1999 pour 6 exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003/2004.
- Monsieur Claude Hazard, 79 allée Haussmann, 33300 Bordeaux, nommé le 9 décembre 1996 jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2000/2001 et renouvelé par l'assemblée générale du 31 janvier 2002 pour 6 exercices sociaux jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006/2007.

1.4 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE

Roger DAILHE
1, Impasse de Touraine
31100 TOULOUSE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
4 rue Auber
75009 PARIS

S.A. au capital de 3 044 220 €
R.C.S. PARIS B 344 366 315
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société IGE XAO S.A. et en application du règlement COB 95-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Les données prospectives présentées correspondent à des objectifs des dirigeants, et non des données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 juillet 2003, 2002 et 2001 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentés dans ce document de référence.

A Toulouse, le 17 février 2004

Les Commissaires aux Comptes



Roger DAILHE



ERNST & YOUNG Audit

Jérôme GUIRAUDEN

1.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Monsieur Alain Di Crescenzo

Président du Conseil d'administration de la Société IGE+XAO

IGE+XAO

Le Pythagore

25, Boulevard Victor Hugo

31770 Colomiers

Téléphone : + 33.(0)5.62.74.36.36

Télécopie : + 33 (0)5.62.74.36.37

[http: //www.ige-xao.com](http://www.ige-xao.com)

Les informations suivantes sont disponibles sur le site Web du Groupe IGE+XAO :

- présentation du Groupe et de son activité,
- documents de référence déposés,
- comptes annuels : comptes consolidés, comptes sociaux et annexes afférentes,
- communiqués de presse,
- publications.

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

2.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1.1 DENOMINATION SOCIALE ET SIEGE SOCIAL

IGE+XAO

Immeuble Le Pythagore
25 boulevard Victor Hugo
31770 COLOMIERS

2.1.2 FORME DE LA SOCIETE

IGE+XAO a été constituée sous la forme de société anonyme de droit français à conseil d'administration régie par le Code de Commerce sur les sociétés commerciales.

2.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DUREE

IGE+XAO a été immatriculée, sous la dénomination sociale d'IGE SA, le 27 août 1986. Sa durée est de 99 ans expirant le 27 août 2085.

En date du 30 mai 1995, la Société a effectué une restructuration juridique, à l'issue de laquelle elle a apporté à une de ses filiales, actuellement dénommée IGE SA, son activité d'édition et de distribution de logiciels et modifié sa dénomination sociale, qui est désormais IGE+XAO SA.

2.1.4 OBJET SOCIAL

IGE+XAO a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : l'informatique ; la fabrication et le commerce de logiciels, de tous appareils, produits et systèmes informatiques et l'organisation et la dispense de formation ; la prise de participation dans toutes les sociétés et les prestations de services d'ordre administratif, comptable et financier.

2.1.5 REGISTRE DU COMMERCE

IGE+XAO est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro B 338 514 987 (Code APE : 722C).

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société.

2.1.6 EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1^{er} août et se termine le 31 juillet.

2.1.7 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

2.1.7.1 REPARTITION STATUTAIRE DES BENEFICES

S'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale, l'existence d'un bénéfice distribuable, l'assemblée générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de

réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter ou de le distribuer. Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves.

Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Il peut être accordé à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende ou de l'acompte sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement de celui-ci en numéraire ou en actions dans les conditions prévues par la loi.

2.1.7.2 ASSEMBLEES GENERALES

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, ou
- voter par correspondance, ou
- adresser à la Société une procuration sans indication de mandat,

dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

2.1.7.3 DROIT DE VOTE DOUBLE

Par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 février 1997, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ainsi qu'aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en pleine propriété.

2.1.7.4 TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLE

Conformément à l'article L228-2 du Code de commerce sur les sociétés commerciales, la Société a opté pour le régime des titres au porteur identifiable. Elle est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à la SICOVAM, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

2.1.7.5 FRANCHISSEMENT DE SEUILS STATUTAIRES

Par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 février 1997, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L233-3 du Code de Commerce sur les sociétés commerciales, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la Société ou tout multiple de ce pourcentage et ce, même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 %, devra notifier à la Société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au siège social dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues au paragraphe précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus au paragraphe ci-dessus.

En cas de non respect de ces dispositions, les actions ou les certificats de droit de vote excédant le seuil donnant lieu à déclaration seront privées de droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 356.3 de la loi sur les sociétés commerciales et compte tenu des informations reçues en application des articles 356-1 et 356-2 de ladite loi, les principaux actionnaires de la Société IGE+XAO SA sont les suivants au 31 juillet 2003 :

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	- Société de Participations Techniques et Financières	- Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	- Odyssee Venture - Axa Investissement Managers Private Equity Europe	- Odyssee Venture - Axa Investissement Managers Private Equity Europe
10 à 20 %	- IRDI Midi-Pyrénées	- IRDI Midi-Pyrénées
20 à 33 1/3 %	- Financelec	- Financelec
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

Au premier jour de l'ouverture de l'exercice social (1^{er} Août 2002), la situation était la suivante :

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	- Société de Participations Techniques et Financières	- Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	--	--
10 à 20 %	- IRDI Midi-Pyrénées	- IRDI Midi-Pyrénées
20 à 33 1/3 %	- Financelec	- Financelec
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

La société de gestion de fonds AXA Investment Managers Private Equity Europe a franchi en hausse le seuil de 5% des actions le 15 août 2003.

La société de gestion de fonds Odyssee Venture a franchi en hausse le seuil de 2% des actions le 13 juin 2003.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2003.

2.1.7.6 ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, la Société peut acheter en bourse ses propres actions, dans la limite de 10% du nombre des actions composant le capital social de la Société.

L'achat par la Société de ses propres actions doit être autorisé par l'assemblée générale ordinaire qui fixe les conditions de l'opération, notamment les prix maximum d'achat et minimum de vente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être faite, étant précisé que l'autorisation de l'assemblée doit être donnée pour une durée limitée n'excédant pas dix-huit mois.

Dans le cadre des autorisations consenties par les assemblées générales ordinaires du 29 janvier 1998, du 25 janvier 2000, du 31 janvier 2001 (visa Cob N°01-001 du 2/01/2001) et du 2 décembre 2002 (visa Cob N°02-1144 du 14/11/2002), 90 331 actions de la Société ont été achetées par IGE+XAO et étaient détenues par la Société au 31 juillet 2003.

Aucune action n'a été annulée par la Société.

Au cours de l'Assemblée du 2 décembre 2002, il a également été décidé d'affecter les actions acquises dans le cadre des autorisations antérieures (90 966) de la façon suivante :

- les 33 685 premières actions acquises par la Société ont été affectées au bénéfice du personnel salarié de la Société et/ou du Groupe dans le cadre d'un plan d'options d'achat d'actions,
- les 12 645 actions acquises entre le 18 septembre 2001 et le 31 juillet 2002 ont été affectées à la régularisation du cours de bourse de l'action,
- les 45 636 actions propres restantes seront utilisées au gré du Conseil d'administration et en fonction de la situation de marché et des opportunités de la Société, soit en remises en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externes soit en les cédant, soit en les annulant dans les conditions légales.

Les rachats effectués dans le cadre de la dernière autorisation devront être réalisés par ordre de priorité décroissant de la façon suivante :

- Pour 50% :

? majoritairement pour régulariser le cours de bourse de l'action de la Société par intervention systématique en contre-tendance,

? éventuellement pour attribuer des actions au personnel salariés de la Société et/ou de son Groupe dans le cadre d'un plan d'options d'achat d'actions.

- Pour 50% :

? pour remettre les actions en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, pour conserver et céder les titres achetés ou, le cas échéant, pour les annuler dans des conditions légales.

Ces reclassements ont été pris en compte dès la clôture des comptes au 31 juillet 2002.

2.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

2.2.1 CAPITAL SOCIAL

Le montant du capital social de la Société s'élève à 6 752 900 euros au 31 juillet 2003 réparti en 1 754 000 actions. Le 15 mars 2000, le Conseil d'Administration a décidé de convertir la valeur nominale en euros et a choisi, pour ce faire, d'incorporer 446 120,23 FF de réserves pour porter la valeur nominale à 3,85 euros.

EVOLUTION DU CAPITAL D'IGE+XAO DEPUIS SA CREATION						
DATES	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS EMISES	AUGMENTATION DE CAPITAL	PRIME D'EMISSION PAR ACTION	CAPITAL APRES OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS APRES OPERATION
26/06/86	Constitution	2 600	--	--	F 260 000	2 600
22/12/87	Augmentation de capital en numéraire	400	F 40 000	--	F 300 000	3 000
28/02/88	Augmentation de capital en numéraire souscrite par l'IRDI	1 000	F 100 000	F 100	F 400 000	4 000
27/11/90	Augmentation de capital en numéraire	848	F 84 800	F 1400	F 484 800	4 848
27/11/90	Augmentation de capital par incorporation de réserves	35 152	F 3 515 200	--	F 4 000 000	40 000
05/03/92	Augmentation de capital en numéraire	10 059	F 1 005 900	F 50	F 5 005 900	50 059
05/03/92	Augmentation de capital par incorporation de réserves	20 941	F 2 094 100	--	F 7 100 000	71 000
16/11/92	Augmentation de capital en numéraire	15 000	F 1 500 000	--	F 8 600 000	86 000

EVOLUTION DU CAPITAL D'IGE+XAO DEPUIS SA CREATION						
DATES	NATURE DE L'OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS EMISES	AUGMENTATION DE CAPITAL	PRIME D'EMISSION PAR ACTION	CAPITAL APRES OPERATION	NOMBRE D' ACTIONS APRES OPERATION
14/12/95	Augmentation de capital par incorporation de réserves	144 000	F 14 400 000	--	F 23 000 000	230 000
24/06/96	Augmentation de capital par incorporation de réserves à hauteur de 375 000 F et par apport en nature d'actions IA Micro détenues par Alain Di Crescenzo évaluées à 325 000F	7 000	F 700 000	--	F 23 700 000	237 000
04/11/96	Augmentation de capital par conversion de 30 000 obligations convertibles par l'IRDI et Rémusat Investissements	30 000	F 3 000 000	--	F 26 700 000	267,000
10/02/97	Division de la valeur nominale des actions de la Société par 4	--	--	--	F 26 700 000	1 068 000
05/03/97	Emission de 686 000 actions d'une valeur nominale de 25 F	686 000	F 17 150 000	F 26	F 43 850 000	1 754 000
19/03/01	Conversion du capital en euros Augmentation de capital par incorporation des réserves	--	F 446 120,23	--	F 44 296 120	1 754 000
				--	€6 752 900	1 754 000

2.2.2 AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL

Néant

2.2.3 CAPITAL AUTORISE NON EMIS

Néant

2.2.4 TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Néant

2.2.5 MODIFICATION DU CAPITAL ET DES DROITS ATTACHES AUX ACTIONS

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de disposition spécifique.

2.2.6 REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Le capital de la Société est composé de 1 754 000 actions dont 906 304 sont détenues au nominatif par 17 actionnaires. Deux actionnaires au porteur (cf point 2.1.7.5) ont franchi à la hausse les seuils de 2% et 5% respectivement le 13 juin 2003 et le 15 août 2003.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice et il n'est intervenu aucun autre mouvement significatif sur la répartition du capital au cours des trois derniers exercices.

Au 15 janvier 2004, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	--	545 855	545 855	1 091 710	31,12%	44,03%
CAOUEC INVESTISSEMENT S	--	1 020	1 020	2 040	0,06%	0,08%
IRDI	115	264 501	264 616	529 117	15,09%	21,34%
Sanchez André	--	2 715	2 715	5 430	0,15%	0,22%
DANNER GERARD	--	276	276	552	0,02%	0,02%
Cobbet Bruce	165	--	165	165	0,01%	0,01%
BAUDRON JEAN	--	120	120	240	0,01%	0,01%
BLANC TAILLEURPASCAL	--	5	5	10	--	--
LALANE JEAN-MARC	--	36	36	72	--	--
Grezes Robert	--	36	36	72	--	--
Dubezy Michel	--	24	24	48	--	--
BRAMBILLA JEAN	--	16	16	32	--	--
BAUDRON CHARLES	--	4	4	8	--	--
DI CRESCENZO ALAIN	--	4	4	8	--	--
PROXIVEST SARL	--	1	1	2	--	--
BOULIN DOMINIQUE	--	50	50	100	--	--
S.C.I. BEJIN	--	1200	1 200	2 400	0,07%	0,10%
IGE+XAO (ACTIONS PROPRES)	--	--	90 161	0	5,14%	0
Nominatifs	280	815 863	906 304	1 632 006	51,67%	65,81%
AU PORTEUR	847 696	--	847 696	847 696	48,33%	34,19%
TOTAL	847 976	815 863	1 754 000	2 479 702	100,00%	100,00%

A titre d'information, la répartition du capital et des droits de vote au 16 janvier 2003 était la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	10 300	535 555	545 855	1 081 410	31,12%	43,81%
CAOUEC INVESTISSEMENT S	--	1 020	1 020	2 040	0,06%	0,08%
IRDI	--	264 501	264 501	529 002	15,08%	21,43%
Sanchez André	--	2 715	2 715	5 430	0,15%	0,22%
DANNER GERARD	--	276	276	552	0,02%	0,02%
BAUDRON JEAN	--	120	120	240	0,01%	0,01%
BLANC TAILLEURPASCAL	--	5	5	10	--	--
LALANE JEAN-MARC	--	36	36	72	--	--
GREZES ROBERT	--	36	36	72	--	--
DUBEZY MICHEL	--	24	24	48	--	--
BRAMBILLA JEAN	--	16	16	32	--	--
BAUDRON CHARLES	--	4	4	8	--	--
DI CRESCENZO ALAIN	--	4	4	8	--	--
PROXIVEST SARL	--	1	1	2	--	--
BOULIN DOMINIQUE	--	50	50	100	--	--
S.C.I. BEJIN	1 200	--	1 200	1 200	0,07%	0,05%
IGE+XAO (ACTIONS PROPRES)	--	--	90 161	--	5,14%	--
NOMINATIFS	11 500	804 363	906 024	1 620 226	51,65%	65,64%
AU PORTEUR	847 976	--	847 976	847 976	48,35%	34,36%
			1 754			
TOTAL	859 476	804 363	000	2 468 202	100,00%	100,00%

A titre d'information, la répartition du capital et des droits de vote au 7 janvier 2002 était la suivante :

ACTIONNARIAT	NOMBRE D' ACTIONS		NOMBRE D' ACTIONS	NOMBRE DE DROITS DE VOTE	% CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
FINANCELEC	10 800	535 055	545 855	1 080 910	31,12%	43,84%
CAOUEC INVESTISSEMENT S	1 020	--	1,020	1 020	0,06%	0,04%
IRDI	--	264 501	264 501	529 002	15,08%	21,46%
SANCHEZ ANDRE	1 332	1 383	2 715	4 098	0,15%	0,17%
DANNER GERARD	--	276	276	552	0,02%	0,02%
BAUDRON JEAN	--	120	120	240	--	0,01%
BLANC TAILLEURPASCAL	--	5	5	10	--	--
LALANE JEAN-MARC	--	36	36	72	--	--
GREZES ROBERT	--	36	36	72	--	--
DUBEZY MICHEL	--	24	24	48	--	--
BRAMBILLA JEAN	--	16	16	32	--	--
BAUDRON CHARLES	--	4	4	8	--	--
DI CRESCENZO ALAIN	--	4	4	8	--	--
S.I.D.I.A.C.	--	1	1	2	--	--
PROXIVEST SARL	--	1	1	2	--	--
BOULIN DOMINIQUE	50	--	50	50	--	--
S.C.I. BEJIN	1 200	--	1 200	1 200	0,07%	0,05%
IGE+XAO (ACTIONS PROPRES)	--	--	90 161	--	5,14%	--
NOMINATIFS	14 402	801 462	906 025	1 617 326	51,65%	65,60%
AU PORTEUR	847 975	--	847 975	847 975	48,35%	34,40%
TOTAL	862 377	801 462	1 754 000	2 465 301	100,00%	100,00%

2.2.7 PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES DETENANT LE CONTROLE DE LA SOCIETE –PACTE D’ACTIONNAIRES

A la connaissance de la Société, les actionnaires de la Société ne sont liés à ce jour par aucun pacte d’actionnaires.

2.2.8 NANTISSEMENT

Aucune action n’est nantie.

2.3 EVOLUTION DU COURS DE L’ACTION

Depuis l’introduction de la Société à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris en mars 1997 (code SICOVAM 3082), nous avons pu suivre l’évolution du cours de l’action dans nos rapports de référence successifs.

Les statistiques des trois dernières années sont rappelées dans le tableau* ci-dessous (en euros) :

MOIS/ ANNEE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAUX EN MILLIERS D’€	COURS		COURS MOYEN
			LE PLUS BAS	LE PLUS HAUT	
01/01	25 951	437	15,9	18,0	16,84
02/01	28 811	410	12,1	16,5	14,22
03/01	34 381	365	9,0	12,4	10,62
04/01	18 785	187	9,0	10,3	9,90
05/01	66 787	667	9,0	10,4	9,99
06/01	14 938	138	9,0	9,9	9,24
07/01	18 276	173	8,6	10,2	9,45
08/01	1 305	11	8,3	9,0	8,61
09/01	27 784	200	6,7	8,5	7,21
10/01	22 173	180	7,1	9,4	7,93
11/01	11 806	101	8,1	8,9	8,61
12/01	32 768	314	9,0	10,0	9,54
01/02	16 088	155	9,3	9,9	9,65
02/02	12 164	114	9,0	9,6	9,44
03/02	51 053	538	8,9	11,0	10,38
04/02	13 530	144	10,0	10,9	10,61
05/02	10 997	111	9,5	10,4	10,14
06/02	43 662	495	10,0	12,0	11,34
07/02	88 844	1 020	10,2	11,7	11,49
08/02	5 245	56	10,0	11,4	10,77
09/02	7 332	72	9,0	11,1	10,14
10/02	11 231	97	8,0	9,5	8,94
11/02	16 899	153	8,0	9,8	9,21
12/02	43 428	429	9,0	11,0	9,97
01/03	8 601	83	9,5	10,8	9,83
02/03	6 048	57	9,2	9,7	9,46
03/03	7 337	69	9,2	10,0	9,52
04/03	3 861	36	9,2	9,9	9,59
05/03	13 208	129	9,3	10,0	9,73
06/03	34 473	386	9,9	12,5	11,13
07/03	13 159	153	11,2	12,0	11,73
08/03	15 802	188	11,6	12,2	11,84
09/03	27 157	338	11,7	13,3	12,38
10/03	18 333	226	12,2	12,9	12,43
11/03	33 221	444	12,4	14,1	13,32
12/03	65 575	1000	13,3	16,5	15,18

*Sources statistiques d’Euronext à Paris.

La Société a signé une nouvelle convention de tenue de marché avec la société de Bourse WARGNY le 5 février 2001. Cette convention est tacitement reconductible par période d'un an.

Il est précisé que la Société n'est cotée que sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris.

2.4 DIVIDENDES

Les dividendes et acomptes sur dividendes mis en paiement et non réclamés se prescrivent au terme d'un délai de cinq ans au profit de l'Etat.

Le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2001	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2002	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2003	0,16 €	0,080 €

L'intention de la Société est d'instaurer des dividendes pour autant que l'activité de cette dernière et la conjoncture le permettent.

2.5 COMMUNICATION AVEC LES ACTIONNAIRES

IGE+XAO développe, depuis son introduction en Bourse, une communication régulière avec ses actionnaires et la communauté financière. Au cours de l'exercice clos au 31 juillet 2003, les actions de communication suivantes ont eu lieu :

- diffusion du document de référence 2002-2003,
- parutions d'avis financiers et de communiqués de presse,
- réunions d'information avec les analystes, les journalistes et les investisseurs,
- refonte du site Web en un site « Corporate » traduit en français et en anglais,
- développement de sites locaux par pays.

3 ACTIVITE, EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

3.1 PRESENTATION DE L'ACTIVITE DU GROUPE IGE+XAO

Depuis plus de 16 ans, le Groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels qui conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'une gamme de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur (appelée CAO).

Ces logiciels de CAO ont été élaborés pour aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis. Ce type de CAO est appelé "CAO Electrique".

IGE+XAO a bâti une gamme de logiciels de CAO Electrique destinée à tous les industriels, fonctionnant soit sur un ordinateur indépendant, soit sur un réseau d'entreprises.

Cette gamme est constituée des logiciels :

- "Xelec", "SEE Electrical Expert" et l'offre intégrée SEE Visio® composée de "SEE Functional", "SEE Logical" et "SEE Topology" pour les grandes installations industrielles et le câblage des véhicules (câblage embarqué) tels que avions, navires, automobiles, chars, trains, ...
- "SEE Electrical Expert", "SEE 2 000" et "CADdy ++" pour les installations industrielles de taille moyenne,
- "SEE 2 000" et "SEE Technical" pour les petites installations.

En France, IGE+XAO estime être actuellement le numéro un de la CAO Electrique avec plus de 60% de parts de marché (source IGE+XAO).

Sur le plan international, IGE+XAO représente :

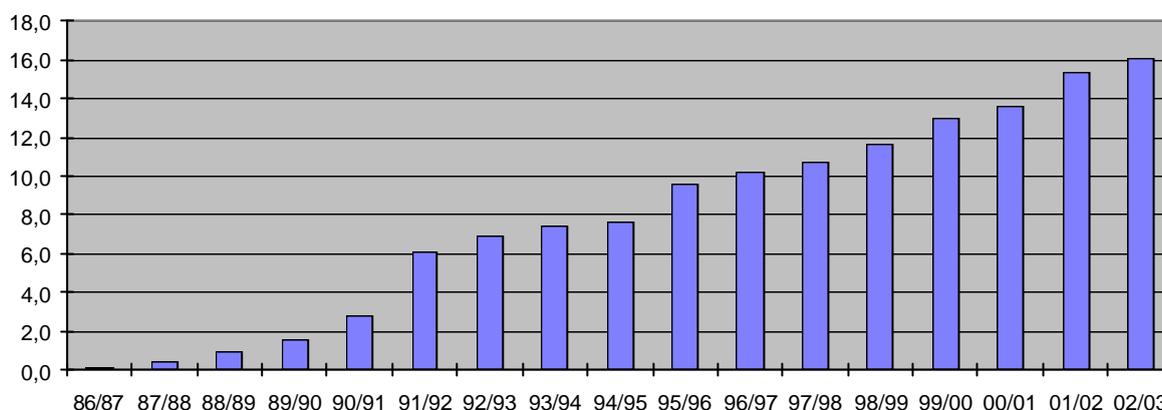
- Un chiffre d'affaires de 16,1 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 juillet 2003 dont 34% à l'international,
- plus de 38 500 postes de travail équipés pour plus de 14 000 clients.

L'avantage concurrentiel d'IGE+XAO repose sur :

- une importante équipe de conception, de développement et d'industrialisation des logiciels,
- l'existence d'une gamme de logiciels qui permet actuellement de couvrir l'ensemble du marché de la CAO Electrique,
- des clients présents dans tous les secteurs de l'industrie et reconnus dans le monde entier,
- des équipes de commercialisation performantes et présentes sur le plan international.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES D'IGE+XAO

(EN MILLIONS D'EUROS)



3.1.1 HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU GROUPE

La constitution du Groupe IGE+XAO est le fruit d'une politique volontairement axée sur une croissance maîtrisée, qui s'est traduite par des opérations de croissance externe régulières aboutissant à la constitution d'une gamme complète de logiciels de CAO Electrique et à un réseau de vente international.

L'historique est le suivant :

1986/1987 : Création de la société IGE SA et du logiciel Schéma par Messieurs Charles Baudron et Jean-Marc Lalane.

(17 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 152 449 €).

1987/1988 : L'IRDI (Institut Régional de Développement Industriel) entre au capital de la société IGE SA à hauteur de 25%.

(170 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 457 347 €).

1988/1989 : Création d'une structure de développement de logiciels à Cracovie, Pla Na Stawach 3-30107 Krakow (Pologne) en liaison avec l'université.

(600 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 1 million d'euros €).

1989/1990 : Plus de 1 500 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 1 524 490€

1990/1991 : Rémusat Investissements (filiale du Crédit du Nord), entre au capital de la Société IGE+XAO à hauteur de 7%. Ouverture d'une agence commerciale en région parisienne.

(2 600 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 2,7 millions d'euros).

1991/1992 : Rachat de Xao Industrie, société spécialisée dans les logiciels de CAO Electrique sur station de travail et issue de l'un des centres de recherche de l'association Armines. Le produit développé par cette société, X-Elec, constitue le produit "haut de gamme" qui a permis le développement de la clientèle des grands groupes industriels.

(3 600 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 6,1 millions d'euros).

1992/1993 : Rachat d'Alpage Ingénierie, société conceptrice d'Alpage-Elec, logiciel de CAO Electrique dans l'environnement AutoCad® de la société AutoDesk®. Création d'une filiale de commercialisation en Italie.

(4 400 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 6,9 millions d'euros).

1993/1994 : Ouverture d'une agence commerciale à Barcelone en Espagne.

Création de La Foliothèque, filiale dont l'activité est la ressaisie électronique de plans électriques existants au moyen des logiciels du Groupe.

(5 400 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 7,5 millions d'euros).

1994/1995 : Mise en place d'un bureau de représentation commerciale en Allemagne. Création d'une filiale de développement de logiciels en Bulgarie.

(6 800 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 7,6 millions d'euros).

1995/1996 : Mise en place de la holding IGE+XAO. Création d'une agence commerciale à Gdansk (Pologne). Rachat de Ia-Micro et du logiciel Win-Elec. Prise de participation à hauteur de 34 % dans Vectra Informatique, distributeur de matériel informatique qui assure pour le compte du Groupe les prestations relatives au matériel (hardware). Rachat de Mayridis Voyages, devenue agence de voyages interne du Groupe.

(8 300 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 9,6 millions d'euros).

1996/1997 : Introduction à la cote du Nouveau Marché de la Bourse de Paris de la Société IGE+XAO. Création de la société IGE+XAO North America (Canada). Création de différentes agences commerciales à Madrid (Espagne), à Tournai (Belgique) et à Rastatt (Allemagne).

Acquisition au Groupe Schneider Electric de son activité CAO Electrique dénommée Handel sous la forme d'un fond de commerce et des différentes marques (Handel, Hcontrol et Hdesign). Liquidation de la société Vectra Informatique.

(11 000 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 10,2 millions d'euros).

1997/1998 : Changement de Président du Conseil d'Administration de la Société cotée IGE+XAO, Monsieur Alain Di Crescenzo succédant à Monsieur Charles Baudron. Réorganisation juridique du Groupe se traduisant par la fusion-absorption par IGE SA des sociétés Xao Industrie, Ia Micro et ALPAGE INGENIERIE. Dissolution anticipée de La Foliothèque SARL après cession de ses actifs à la société IGE SA. Création d'une société en nom collectif WINSOFT ELEC DIFFUSION en vue de regrouper les forces de ventes françaises. Création de deux agences commerciales l'une en banlieue de Londres (Angleterre) et l'autre à Toronto (Canada).

(11 800 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 10,7 millions d'euros).

1998/1999 : Création d'une société IGE+XAO Ltd en banlieue de Londres (Angleterre). Lancement de la nouvelle génération de logiciels de la Société (la gamme SEE : Software For Electrical Engineering) composée des logiciels SEE 4000, SEE 3000 et SEE 2000 dédiés respectivement ; aux grands industriels, aux PME/PMI et aux petites entreprises. Mise en place d'une nouvelle organisation basée sur un nouveau projet d'entreprise (SEE WORLDWIDE).

(14 000 postes de travail installés dans l'industrie, chiffre d'affaires de 11,7 millions d'euros).

1999/2000 : Acquisition du logiciel de calcul C15-100 (VASCO) à la société SOCOTEC . Création de la filiale "IGE XAO Software Vertrieb GmbH" en Allemagne. Distribution des premiers dividendes.

(24 500 licences installées, chiffre d'affaires de 13 millions d'euros).

2000/2001 : Acquisitions des sociétés : française INGEDATA DEVELOPPEMENT SARL, pour un coût total de 245 442,91 €(100% du capital), hollandaise TESSDATA BV, pour un montant divisé en une partie acquise de 691 475 €et une partie conditionnelle de 216 085 €(100% du capital), danoise CAE DEVELOPMENT APS, acquise pour 587 986 € (100% du capital) et danoise CADdy DENMARK A/S (49% du capital) pour un coût de 51 129 €.

Création de la SA SEE PL@NET, détenue à 90% par la Société, dont le but est d'assurer le développement et la commercialisation de logiciels dans l'environnement Internet.

(34 000 postes de travail installés, chiffre d'affaires de 13,6 millions d'euros).

2001/2002 : Acquisitions de 19% de la société française Anyware Technologies S.A. créée depuis moins de deux ans et spécialisée dans la fabrication d'un atelier Logiciel permettant de développer des applications informatiques sur Internet. Création d'une seconde agence commerciale en Allemagne à Monchengladbach.

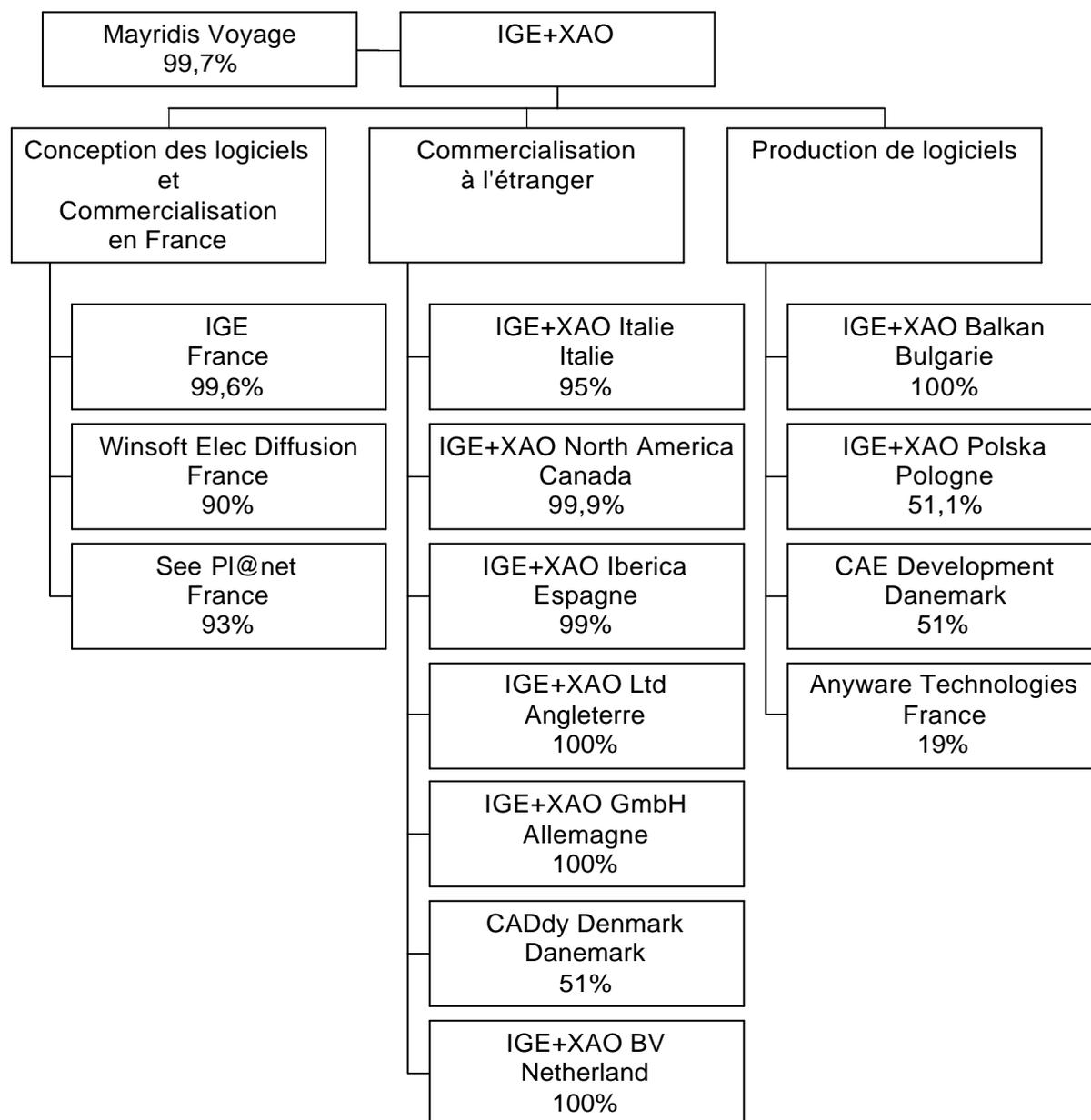
(36 000 licences installées, chiffre d'affaires de 15,4 millions d'euros).

2002/2003 : Accélération des opérations à l'étranger et des développements basés sur Microsoft Visio®.

(38 500 licences installées, chiffre d'affaires de 16,1 millions d'euros).

3.1.2 ORGANIGRAMME DU GROUPE IGE+XAO AU 31 JUILLET 2003

IGE+XAO se présente comme suit :



La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Les principaux flux financiers entre IGE+XAO et ses filiales consistent en des avances financières rémunérées à hauteur de 4%.

Les actionnaires minoritaires dans les filiales sont des personnes physiques impliquées dans l'activité du Groupe IGE+XAO. Toutefois, ces minoritaires n'ont pas d'influence notable au sein des organes de direction du Groupe. Par ailleurs, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Les informations financières significatives sur l'impact des principales filiales du Groupe disposant d'actionnaires minoritaires sont les suivantes :

EN K€	IGE+XAO POLOGNE	IGE+XAO DANEMARK	IGE SA	AUTRE FILIALES	IGE+XAO SA SOCIETE COTEE	TOTAL CONSOLIDE
Actif immobilisé	147	884	804	836	454	3 125
Trésorerie au bilan	362	392	1 095	1 446	1 536	4 831
Flux de trésorerie liés à l'activité	144	39	(404)	415	47	241
Dividendes versés dans l'exercice à IGE+XAO	--	16	769	3	N/A	788

Le pourcentage du capital détenu par la Société dans ses filiales correspond à ses droits de vote.

3.1.3 DESCRIPTIONS DES MARCHES DU GROUPE

3.1.3.1 LA CAO ELECTRIQUE : LA REPONSE A UN BESOIN INDUSTRIEL OMNIPRESENT

Depuis son invention, l'électricité est sans aucun doute la source énergétique la plus importante de l'industrie. L'utilisation de l'énergie électrique ainsi que sa production nécessitent de concevoir et de maintenir des installations électriques.

Les opérations de conception et de maintenance des installations électriques imposent l'élaboration et la gestion de plans électriques appelés dossiers électriques.

Les plus grands utilisateurs de dossiers électriques sont les entreprises des secteurs industriels suivants qu'IGE+XAO a réparti en trois marchés:

- La Production
 - la construction automobile, pour la réalisation et la maintenance des machines de production et pour le câblage de l'appareillage électrique des véhicules,

A titre d'exemple, l'ensemble des machines de production permettant à Renault SA de réaliser son nouveau moteur «D» (Clio 1.1 Litre) a nécessité la réalisation de plus de 60 000 plans électriques.
 - la production et le transport d'énergie, pour la réalisation et la maintenance des centrales électriques et des postes de transformation,
 - l'agro-alimentaire, la chimie et la métallurgie, pour la réalisation et la maintenance des machines de production.

Ainsi, l'ensemble des processus d'une usine métallurgique moyenne représente plus de 300 000 plans.
- Le câblage embarqué
 - La construction automobile pour le câblage des véhicules,
 - les transports, pour le câblage de l'appareillage électrique des avions, des navires ou des trains,
- La construction
 - le BTP, pour le câblage des bâtiments domestiques ou industriels,

Grands consommateurs de logiciels de CAO Electrique, les sociétés d'études et d'ingénierie interviennent sur l'ensemble des secteurs industriels cités ci-dessus.

Les besoins se situent à deux niveaux :

- Les besoins de conception, avec d'une part, la conception des machines ou chaînes de production qui servent à fabriquer des produits finis (chaînes de production d'un moteur d'automobile) et, d'autre part, la conception des produits (câblage embarqué) quand ceux-ci intègrent des processus électriques embarqués dans les véhicules tels que avions, bateaux, automobiles, chars, trains, fusées...
- Les besoins de maintenance, que ce soit pour les machines de production ou les produits finis, ce besoin réside dans la maintenance des éléments électriques intervenant dans :
 - le dépannage,
 - la réhabilitation (rénovation des machines et processus en vue de prolonger leur utilisation),
 - l'évolution des machines et des processus (prise en compte de nouvelles fonctions).

Il est important que ces opérations soient effectuées en assurant la cohérence des informations et le suivi des modifications.

3.1.3.2 LA CAO ELECTRIQUE : ABOUTISSEMENT D'UN PROCESSUS D'EVOLUTION

■ La planche à dessin : la solution ancienne

Avant la décennie 1980, les dossiers électriques étaient traditionnellement réalisés par des dessinateurs sur des planches à dessin, sur papier en deux dimensions. La qualité et la cohérence des informations passaient souvent au deuxième plan face aux contraintes de coût et de temps. De plus, ce processus manuel générait un grand nombre d'erreurs détectées au niveau de la fabrication, ce qui entraînait des temps et coûts de modifications conséquents.

■ Le Dessin Assisté par Ordinateur ("DAO"): une solution intermédiaire

L'arrivée du DAO a permis aux industriels d'automatiser le dessin du dossier électrique et d'améliorer sa lisibilité, facilitant ainsi la gestion des documents graphiques. Cependant, le DAO n'est qu'une transposition informatique d'une méthodologie entièrement manuelle et n'a donc pas permis d'améliorer la conception des dossiers électriques :

- pas de contrôle de cohérence,
- pas de prise en compte des normes et usages des métiers de l'électricité.

C'est de ces lacunes que sont nés, à la fin des années 1980, les logiciels de Conception Assisté par Ordinateur dans le domaine électrique (CAO Electrique).

■ La CAO Electrique : la solution

La CAO Electrique permet, quant à elle, de faire intervenir l'informatique dès la conception de l'installation et donc d'obtenir des gains de productivité, de qualité et de cohérence aussi bien en conception qu'en maintenance des installations.

Pendant la phase d'étude, la CAO Electrique assiste en permanence le concepteur en le guidant, le contrôlant dans ses choix technologiques (vérification de l'adéquation de l'appareillage avec la fonction à réaliser, détection des courts-circuits). Elle permet de prendre entièrement en charge des opérations telles que la génération automatique du câblage, l'identification de l'appareillage, supprimant ainsi tous risques d'erreurs et réduisant le temps nécessaire à la conception.

Il faut en outre souligner qu'à la différence du DAO, la CAO Electrique apporte une aide très significative en matière de maintenance, pour le suivi de l'évolution d'une installation et la recherche de panne grâce à l'assistance dans la compréhension du processus de production.

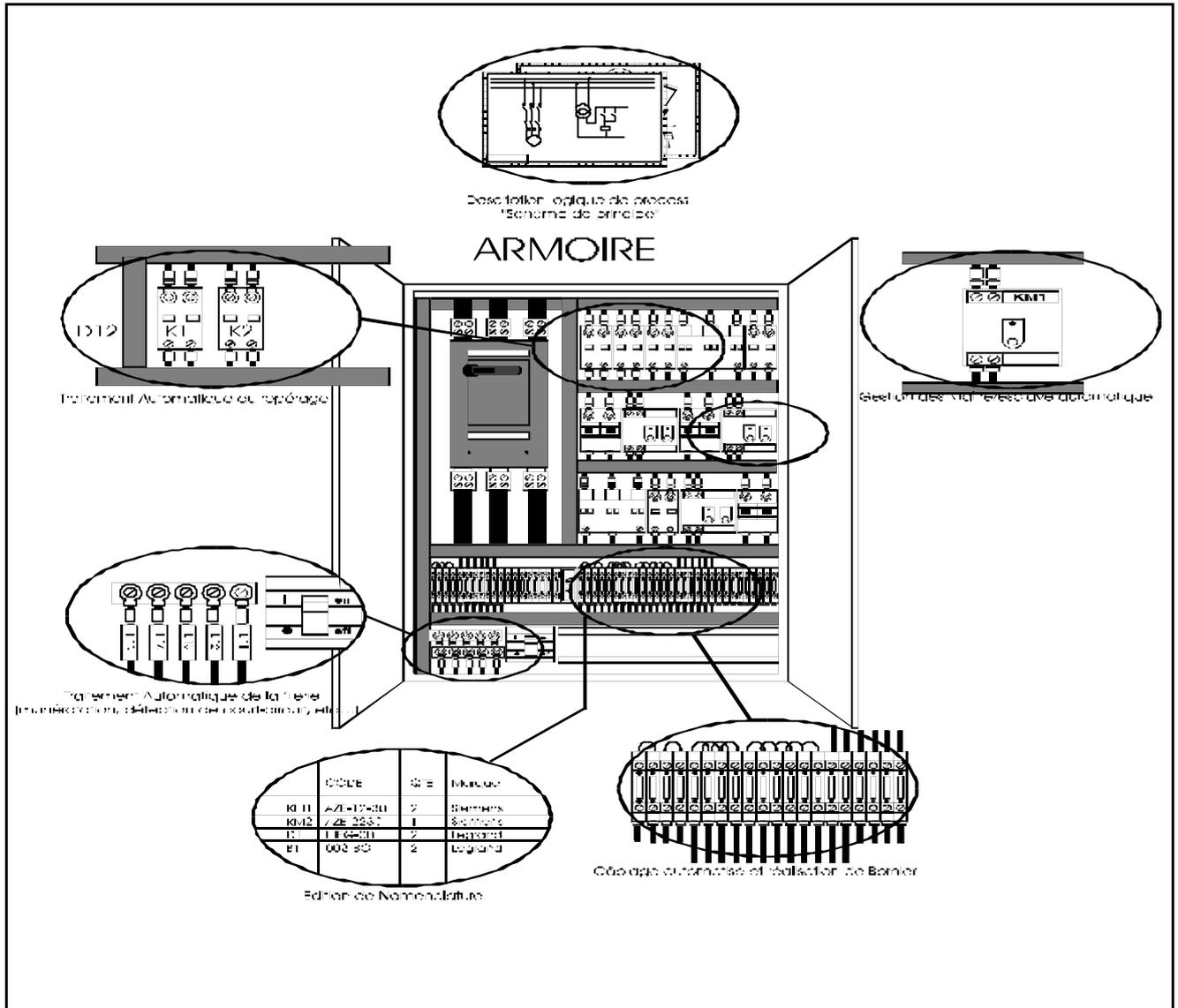
La CAO Electrique permet aux concepteurs d'installations industrielles d'optimiser la définition d'un dossier électrique à travers les étapes suivantes :

- définition du principe de fonctionnement de l'installation, représentée sous forme symbolique (appelé "Schéma de principe"). Ce Schéma de principe est composé d'un ensemble de symboles graphiques reliés entre eux. Tous les symboles ainsi que les liaisons sont identifiés de manière unique.
- définition de tous les matériels utilisés pour réaliser une fonctionnalité précise (appelée "Nomenclature"). Cette opération consiste, à partir des contraintes liées au principe de fonctionnement (exemple : Tension de 24 volts), à rechercher un appareil dans un catalogue électronique de constructeurs tels que Schneider Electric ou Siemens. La nomenclature est représentée sous forme de listes ou de bases de données, pour être accessible par les différents services de l'industriel tels que les approvisionnements.
- définition des plans de situation : ils permettent de positionner en deux ou trois dimensions les différents appareils dans les armoires et les pupitres de l'installation.
- définition du plan de câblage : il s'agit de la réalisation des différents raccordements électriques entre les appareils. Ces derniers sont réalisés soit avec des fils à l'intérieur des armoires électriques, soit à l'aide de câbles afin de relier les différentes armoires. A titre d'exemple, le câblage d'un navire tel que le "Souverain des mers" nécessite plus de 1 000 kilomètres de câbles.

La CAO Electrique permet d'établir les définitions qui précèdent en assurant automatiquement un grand nombre de traitements et de contrôles tels que :

- la création et la gestion du repérage des appareils, connexions, fils, câbles et borniers,
- la détection des erreurs de conception (défauts d'alimentation dans les appareils, courts-circuits...),
- le choix automatique des références des constructeurs de matériel électrique à partir de spécifications techniques,
- la création automatique des câbles et des borniers en fonction du besoin exprimé par le Schéma de principe,
- le contrôle de la cohérence entre le contenu de l'armoire électrique et les matériels utilisés dans le Schéma de principe,
- le calcul des protections électriques et des caractéristiques des câbles nécessaires à partir des normes de référence (norme NF C 15-100 et respect du guide UTE C 15-500) et le suivi des modifications pour la gestion des révisions.

ILLUSTRATION GRAPHIQUE : UNE ARMOIRE ELECTRIQUE



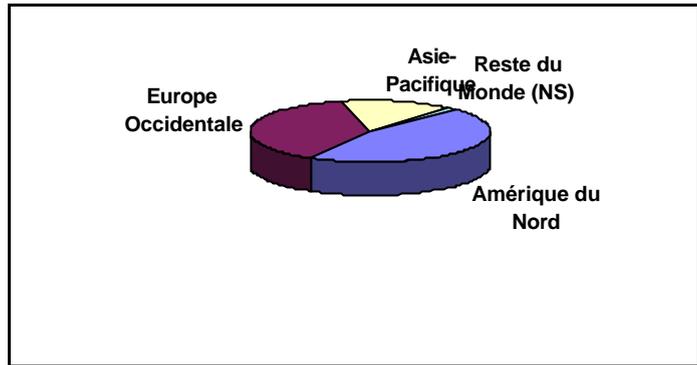
3.1.3.3 LA CAO ELECTRIQUE : SEGMENTATION GEOGRAPHIQUE

■ Le marché mondial¹

Bien que mal identifié par les observateurs traditionnels des marchés de la CAO (pour l'essentiel d'origine américaine), nous estimons que le marché mondial de la CAO Electrique (assez fortement lié à celui de la CAO Mécanique), dont le potentiel est évalué à environ 200 millions d'euros, se répartit approximativement comme suit :

¹Sources IGE+XAO : sur la base de l'actualisation de la première évaluation du marché effectuée par Monsieur Michel Théron, journaliste spécialisé, au jour de l'introduction en Bourse.

Amérique du Nord	45%
Europe	40%
Asie-Pacifique	15 %

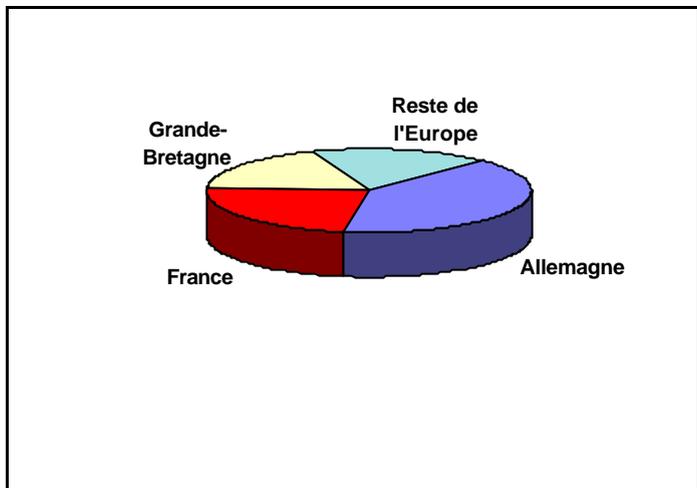


■ Le marché d'Europe Occidentale²

Ce marché est évalué à environ 40% du marché mondial, soit un potentiel de près de 75 millions d'euros.

Les pays dominants sont :

Allemagne	40%
France	24%
Grande Bretagne	18%
Reste de l'Europe	18%



■ Le marché français

Le marché français est entré en phase de maturité, ce qui devrait se traduire par une stabilisation des ventes de logiciels auprès de nouveaux clients et par une augmentation des ventes des nouvelles versions des logiciels et des services associés auprès des clients déjà équipés.

De plus, un marché de renouvellement est apparu avec le remplacement des logiciels de Dessins Assistés par Ordinateur (DAO) au profit de logiciels de CAO Electrique.

Sur l'exercice 2002/2003, nous estimons que le marché français s'est réparti entre 55% pour les logiciels* IGE+XAO et 45% pour les logiciels* de DAO et les autres logiciels* de CAO Electrique.

3.1.3.4 LA CAO ELECTRIQUE : SEGMENTATION PAR TYPE DE CLIENT

Le marché s'articule autour des trois niveaux d'exigence suivants :

■ Les grands industriels

De par la complexité, l'importance (plusieurs milliers de plans électriques) et la sensibilité (sécurité, confidentialité...) des installations électriques à concevoir ou à maintenir, les grands industriels dont le besoin peut dépasser 500 licences, demandent des solutions complètes intégrant une automatisation maximale, un degré de technicité élevé (richesse fonctionnelle du logiciel) et une grande fiabilité.

²Sources IGE+XAO : sur la base de l'actualisation de la première évaluation du marché effectuée par Monsieur Michel Théron, journaliste spécialisé, au jour de l'introduction en Bourse.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- la pérennité de la solution dépendant de sa capacité à évoluer (utilisation des standards),
- la technologie (fonctionnalité, adaptabilité, puissance de traitement...),
- le service (conseil, formation, maintenance),
- les prix.

Exemples : Airbus, PSA Peugeot Citroën, Renault, HydroQuebec, D.C.N., Schneider Electric, Thales, Alstom, CEA, Michelin, Eurocopter, Kodak Pathé... et leurs principaux sous-traitants.

■ Les petits et moyens industriels

Ce segment comprend les industriels ayant à concevoir ou à maintenir des installations électriques de taille moyenne.

Ils demandent des solutions plus simples et moins onéreuses que celles des grands industriels.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- la technologie (niveau de fonctionnalité),
- le prix,
- la simplicité d'utilisation (convivialité du logiciel),
- le service (conseil, formation, maintenance).

Exemples : unités de production de taille moyenne, sociétés d'études et d'ingénierie,...

■ Les très petites entreprises (TPE) et les artisans

Il s'agit essentiellement des professionnels de l'électricité du bâtiment. Ils demandent une solution basée surtout sur la génération de devis et de rendus descriptifs du chantier.

Leurs exigences par ordre d'importance sont :

- le prix,
- la simplicité d'utilisation.

Exemples : sociétés d'électricité générale, artisans électriciens,...

3.1.3.5 LA CAO ELECTRIQUE : SAISONNALITE

Le marché est marqué par le phénomène de saisonnalité suivant :

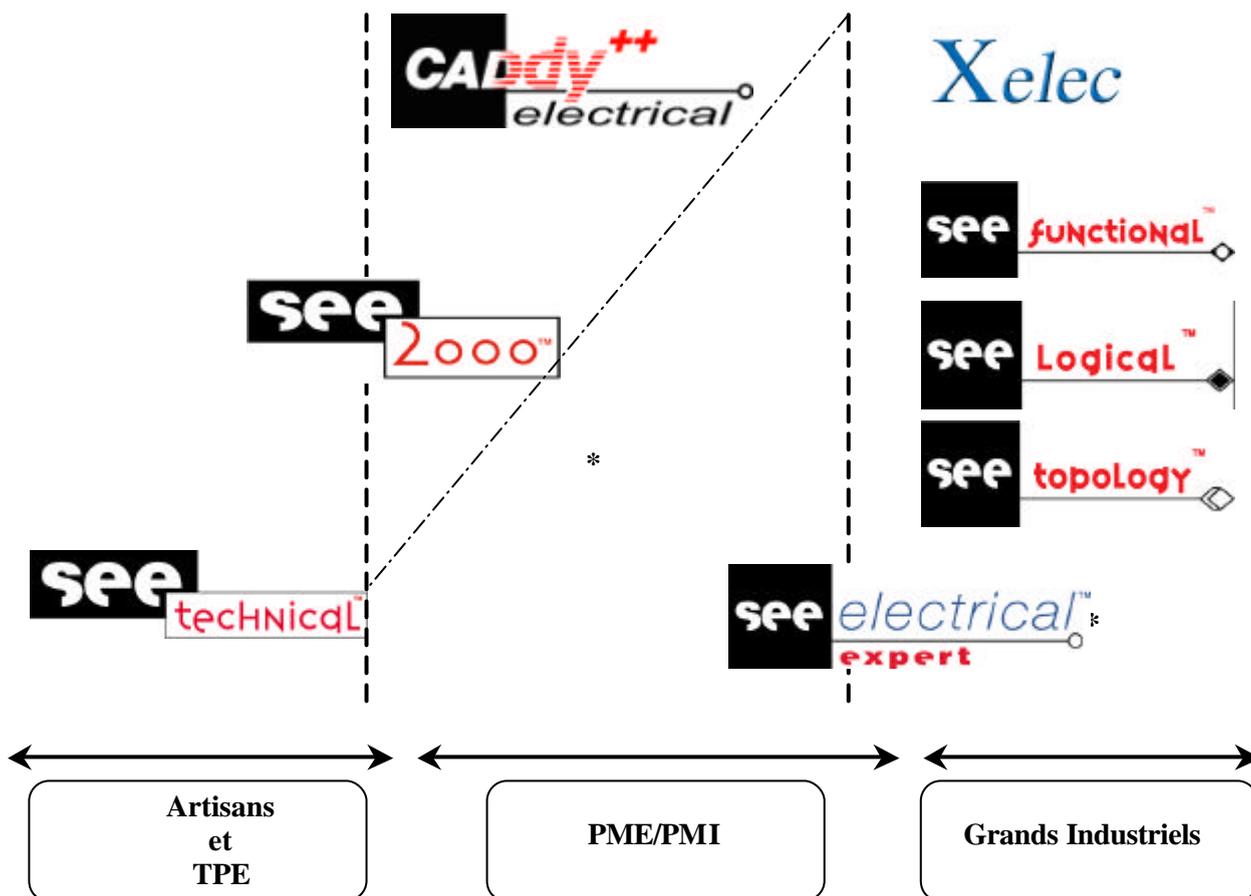
- la période estivale, pendant laquelle l'activité est quasi inexistante car elle correspond aux opérations de maintenance des unités de production. Pendant cette période, les usines ralentissent voire stoppent leur production. Les services de maintenance interne et les sociétés spécialisées dans cette activité remettent les installations en état.
- le mois de décembre peut faire apparaître un léger pic d'activité du fait des mécanismes budgétaires.

3.1.4 LES PRODUITS ET SERVICES DU GROUPE

3.1.4.1 L'OFFRE DE PRODUITS D'IGE+XAO

L'offre IGE+XAO, pour satisfaire les besoins des industriels en matière de CAO Electrique, repose sur une gamme complète de familles de logiciels.

Cette gamme, structurée autour de cinq produits répondant chacun aux besoins d'industriels différents, permet de couvrir l'ensemble des segments du marché et l'ensemble des fonctionnalités nécessaires à l'élaboration des dossiers électriques.



* fonctionnent sous Windows® et aussi sous AutoCad®

Le nombre total de licences (industrie et éducation) pour l'ensemble des logiciels vendus par le Groupe IGE+XAO est d'environ 38 500¹.

■ LE HAUT DE GAMME

⇒ Xelec

Xelec est le fruit d'une étroite collaboration entre IGE+XAO et les plus grands industriels français (Renault, PSA, Michelin, EADS). Xelec, produit modulaire et évolutif, fonctionne sur PC sous Windows® NT.

¹ Evaluation au 31 juillet 2003

De par sa capacité de traitement, Xelec convient parfaitement à la réalisation de chaînes de production importantes. En plus de sa richesse fonctionnelle, il est particulièrement bien adapté aux clients ayant à gérer de multiples relations avec leurs sous-traitants.

Le logiciel Xelec est composé d'un ensemble de modules en vue d'assurer les fonctions suivantes :

- création et modification des schémas à partir de bibliothèques.
- numérotation automatique des composants et des équipotentielles,
- vérification de la cohérence des schémas,
- génération automatique des borniers d'armoire,
- génération automatique des torons ou harnais (faisceaux de câbles),
- création de synoptiques de câblage en cohérence avec le schéma de principe,
- génération automatique des câbles et des borniers sans la présence des bornes et des câbles dans le schéma de principe,
- modification interactive du câblage avec mise à jour automatique des modifications dans le schéma de principe,
- création automatique des nomenclatures en fonction des critères de choix retenus,
- gestion des catalogues de matériels et des standards,
- mise à jour automatique des nomenclatures dans le schéma de principe et le câblage,
- implantation des matériels en deux ou trois dimensions avec génération automatique des différentes vues,
- traitement des volumes de sécurité entre les matériels,
- implantation des composants à partir des catalogues de constructeurs de matériels ou de la nomenclature,
- dessin, cotation et hachures associatifs.

Prix HT de la licence : de 7 000 € à 22 000 € en fonction des modules installés.

⇒ **SEE Electrical Expert**

Evolution de SEE 4000, SEE Electrical Expert est le logiciel haut de gamme issu de la nouvelle génération de logiciels du Groupe IGE+XAO. SEE Electrical Expert s'adresse au même marché que celui d'Xelec et à terme, il succédera à ce dernier.

SEE Electrical Expert offre le même niveau fonctionnel que le logiciel Xelec avec en plus :

- une ergonomie totalement revue du type Windows® (entité/action, glisser/lâcher),
- un fonctionnement Multi-Utilisateurs (gestion des accès de plusieurs intervenant sur un même dossier électrique),
- un système de navigation schématique intégré,
- une approche système intégrée permettant de visualiser des dossiers complexes sous une forme fonctionnelle plus simple,
- la possibilité de fonctionner sous AutoCad® de la société Autodesk®,

- une panoplie d'utilitaires permettant d'assurer les fonctions de traduction, visualisation, gestion de dossiers électriques ou d'échanges de données.

Prix HT de la licence : de 2 000 € à 15 000 € en fonction des modules installés.

⇒ **Offre SEE Visio®**

Nouvelle génération de logiciels dédiée au câblage embarqué, l'offre logicielles SEE Visio est composée des logiciels suivants:

- SEE Functional
- SEE Logical
- SEE Topology

Ces applications de modélisation électrique sont dédiées respectivement à conception fonctionnelle de systèmes (Functional System Design), à la schématisation des systèmes (System Diagram) et à la topologie électrique (Electrical Topology) pour la maintenance et la revue de conception ainsi que pour la certification. Avec ces solutions, les utilisateurs disposent de moyens hautement interactifs pour créer et revoir leurs modèles électriques d'un point de vue logique et fonctionnel.

Prix HT de la licence : de 15 000 € à 30 000 €.

⇒ **SEE 2000**

Produit dédié à la conception des petites et moyennes installations, SEE 2000 a été conçu pour fonctionner sous Windows® ou sous AutoCad® de la société Autodesk®. SEE 2000 apporte une ergonomie totalement intégrée à Windows®, ce qui facilite sensiblement sa prise en main.

Le logiciel SEE 2000 est composé d'un ensemble de modules en vue d'assurer les fonctions suivantes :

- création et modification des schémas à partir de bibliothèques,
- numérotation automatique des composants et des équipotentielles,
- vérification de la cohérence des schémas,
- génération automatique des borniers d'armoire,
- création des nomenclatures,
- implantation des matériels en deux dimensions,
- dessin, cotation et hachures associatifs.

Prix HT de la licence : de 1000 € à 2 000 € en fonction des modules installés.

⇒ **CADdy⁺⁺**

CADdy⁺⁺ a été conçu par la société danoise CAE Development qui a rejoint le Groupe en juin 2001 à la suite d'une prise de participation d'IGE+XAO s'élevant à 51%.

Le logiciel CADdy⁺⁺ est composé d'un ensemble de modules en vue d'assurer les fonctions suivantes :

- création et modification des schémas à partir de bibliothèques,
- numérotation automatique des composants et des équipotentielles,
- vérification de la cohérence des schémas,
- génération des borniers,

- implantation manuelle des câbles,
- création des nomenclatures,
- dessin, cotation et hachures associatifs.

Prix HT de la licence : de 1000 € à 7 000 € en fonction des modules installés.

⇒ **SEE Technical**

SEE Technical est le produit entré de gamme du Groupe. Proposé à moins de 200 €, SEE Technical est un logiciel de dessin schématique simple qui est livré avec plus de 2000 symboles pré-définis dans différentes normes. SEE Technical est dédié aux artisans électriciens (plus de 400 000 dans le monde) et à tous ceux qui souhaitent produire rapidement et simplement des schémas techniques.

SEE Technical est commercialisé en direct (VPC), via des distributeurs ou directement sur Internet (site : see-technical.com).

Prix HT de la licence : 200 €

3.1.4.2 L'OFFRE DE SERVICES D'IGE+XAO

Compte tenu de l'importance du poste ventes de services (57,8% du chiffre d'affaires pour l'exercice clos au 31 juillet 2003 soit 9,3 millions d'euros et de son évolution prévue dans les prochaines années, IGE+XAO a décidé d'accélérer le déploiement de son offre de services. Les prestations offertes comprennent la mise à jour des produits, l'assistance à l'utilisation, la formation et le conseil.

De plus, la majorité des éditeurs de CAO Electrique étant de petite taille, l'apport d'un niveau de service maximum par un acteur de l'importance d'IGE+XAO constitue un élément déterminant en sa faveur.

■ **La formation**

Sur la base de supports pédagogiques qu'il a élaborés, IGE+XAO assure des prestations de formation à l'utilisation et au paramétrage de ses logiciels.

Cette formation peut être dispensée soit en stage inter-entreprise dans les locaux d'IGE+XAO soit directement chez le client.

■ **Le service après-vente ou maintenance**

Le service après-vente est assuré pour tous les clients contre paiement d'une redevance annuelle de maintenance s'élevant à environ 12% du prix des logiciels et qui inclut les prestations suivantes :

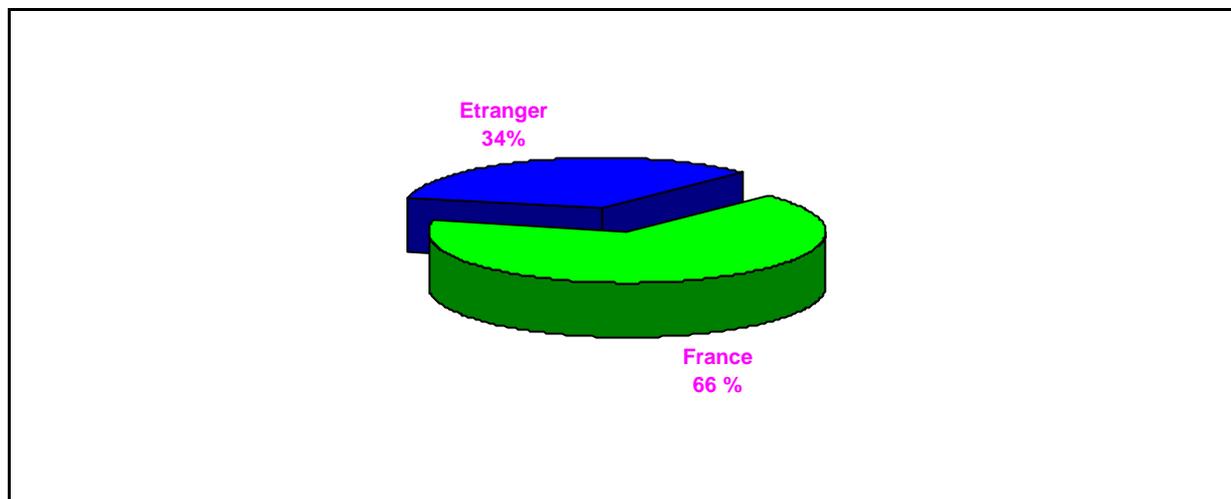
- La Hot-Line (assistance téléphonique) : son rôle est d'assister l'utilisateur dans l'exploitation quotidienne des logiciels. En France, une dizaine de collaborateurs sont en charge de ces prestations.
- La mise à jour des logiciels : IGE+XAO fournit à ses clients sous contrat de maintenance, les nouvelles versions des logiciels qui contiennent des corrections d'anomalies et des nouvelles fonctionnalités.
- Les prestations de Conseil, d'assistance, d'intégration et de développements informatiques spécifiques.

■ **Les prestations de conseil, d'assistance et de développement informatique**

IGE+XAO est amené à proposer de plus en plus souvent des prestations de conseil, d'assistance et de développement informatique visant à l'intégration de ses logiciels à l'environnement informatique de ses clients (généralement pour de grands industriels). Pour cela, IGE+XAO a dédié une équipe de collaborateurs à ce type de prestations.

3.1.5 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

3.1.5.1 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE IGE+XAO PAR ZONE GEOGRAPHIQUE



3.1.5.2 REPARTITION DES VENTES DE LOGICIELS ET DE SERVICES

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, le Groupe ne distingue pas dans son mode d'organisation interne de secteur d'activités. A titre indicatif, la répartition des ventes du Groupe IGE+XAO par nature est donnée ci-après :

VENTES	2002/2003	2001/2002	2000/2001
LOGICIELS	40,9%	41,7%	45,5%
SERVICES	18,9%	20,3%	18,5%
MAINTENANCE	38,9%	36,5%	34,0%
DIVERS	1,3%	1,5%	2,0%
TOTAL	100%	100%	100%

3.1.6 DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Dans l'ordre croissant de concurrence, on peut distinguer les trois niveaux suivants :

3.1.6.1 NIVEAU 1

Une concurrence résultant de l'utilisation de logiciels non spécialisés de type bureautique ou de DAO/CAO généralement mécanique, avec lesquels il est possible de réaliser des dessins électriques (AutoCAD®,...).

3.1.6.2 NIVEAU 2

Une concurrence résultant de l'utilisation de logiciels faiblement spécialisés. Il s'agit le plus souvent de modules additifs, intégrant quelques fonctionnalités de schématisation, aux logiciels de :

■ CAO Electronique

Historiquement les premiers, ils permettent la conception des cartes et circuits imprimés (implantation et routage des composants électroniques sur les circuits imprimés, simulation des appareils électroniques...).

■ CAO Mécanique

Représentant le chiffre d'affaires le plus important, ils permettent la conception des organes mécaniques et des pièces moulées, pliées ou soudées. Les sociétés Dassault Systèmes (France) et Parametric Technology Corp. (Etats-Unis) sont parmi les principaux éditeurs de CAO mécanique.

3.1.6.3 NIVEAU 3

Une concurrence résultant de l'utilisation de véritables logiciels de CAO Electrique.

Les Principales sociétés concurrentes sur ce niveau sont :

■ En France

SOCIETES	CA REALISE EN CAO ELECTRIQUE EN 2002/2003	
	EN MILLIONS D'EUROS	SEGMENTS OCCUPES
IGE+XAO (CAO)	10,6	Tous
AUTODESK (DAO : AUTOCAD)	< 2 ¹	Petits et Moyens Industriels
FTZ	< 2 ¹	Grands Industriels
EPLAN Software & Service	< 2 ¹	Grands et Moyens Industriels
TRACE (applicatif su AutoCad®)	< 2 ¹	Petits et Moyens Industriels
ASSIGRAPH	< 1 ¹	Grands Industriels
HP-MDD	< 1 ¹	Grands Industriels
ECT (applicatif sur AutoCad®)	< 1 ¹	Petits et Moyens Industriels
AUCOTEC	< 1 ¹	Grands et Moyens Industriels
ALGOTECH	< 1 ¹	Petits et Moyens Industriels

¹Les CA mentionnés sont estimés par IGE+XAO car les sociétés citées ne communiquent pas leurs chiffres d'affaires en France ou alors lorsqu'elles le font, elles ne détaillent pas leur activité en CAO/DAO Electrique.

■ Dans le reste du monde

En Allemagne, trois sociétés représentent environ 70% du marché (d'après les estimations IGE+XAO), il s'agit de EPLAN Software & Service, Aucotec et E.C.S.

Pour le reste du monde, de nombreux petits éditeurs se partagent le marché de la DAO/CAO Electrique fonctionnant sous AutoCad®. Le plus souvent, le chiffre d'affaires réalisé par ces éditeurs dépasse rarement 2 millions d'euros.

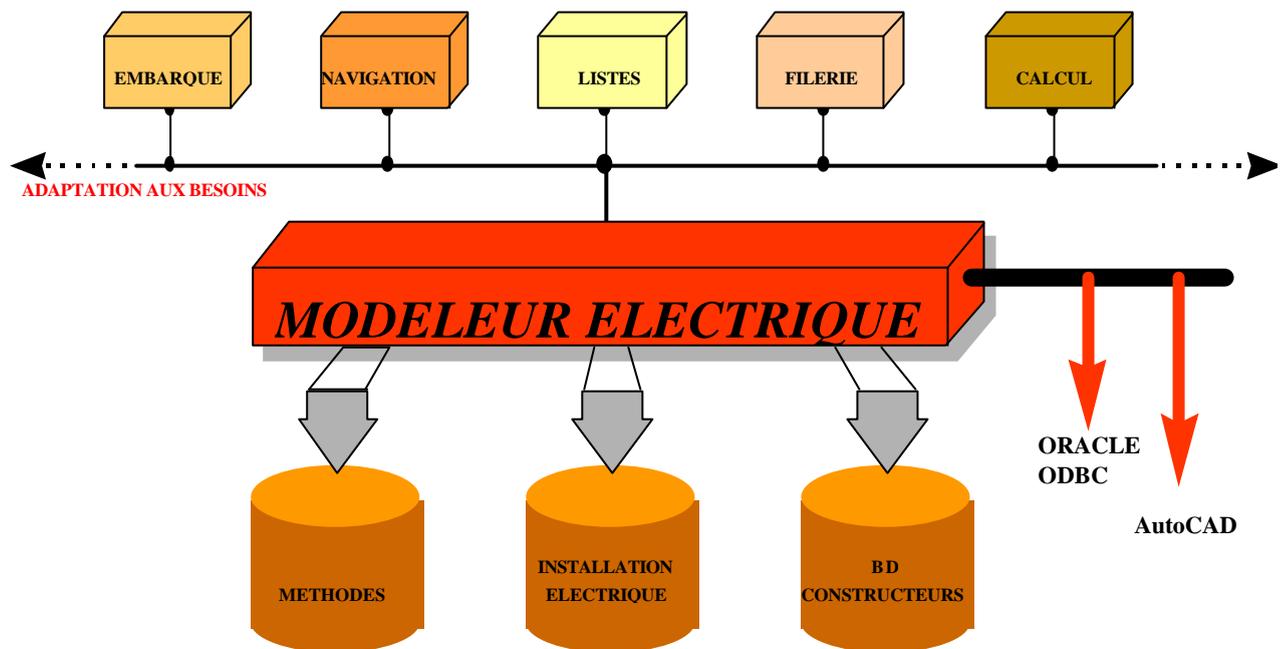
Parmi les éditeurs les mieux implantés, on peut citer les sociétés EPLAN Software & Service et E.C.S.(avec E.C.T. son distributeur aux USA, en Angleterre et en Europe du Nord) dont les produits sont presque les seuls à être distribués dans les différents pays d'Europe et aux USA.

Spécialisées en CAO Electronique, les sociétés Mentor Graphics (Etats-Unis) et Zuken (Japon), disposent aussi d'une activité électricité majoritairement dédiée au câblage embarqué.

3.1.7 LES AVANTAGES CONCURRENTIELS DE IGE+XAO

Les produits d'IGE+XAO mettent en oeuvre des technologies de pointe leur donnant les avantages suivants :

- ensemble modulaire,
- utilisation d'un modeler électrique,
- traitement des systèmes embarqués,
- gestion de plusieurs normes électriques,
- accès aux bases de données des constructeurs de matériels électriques,
- personnalisation des méthodologies de traitement des industriels,
- intégration avec les autres logiciels de CAO (Dassault Systèmes, Parametric Technology,...),
- ouverture sur les standards (Oracle, ODBC, AutoCAD).



3.1.8 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX CLIENTS

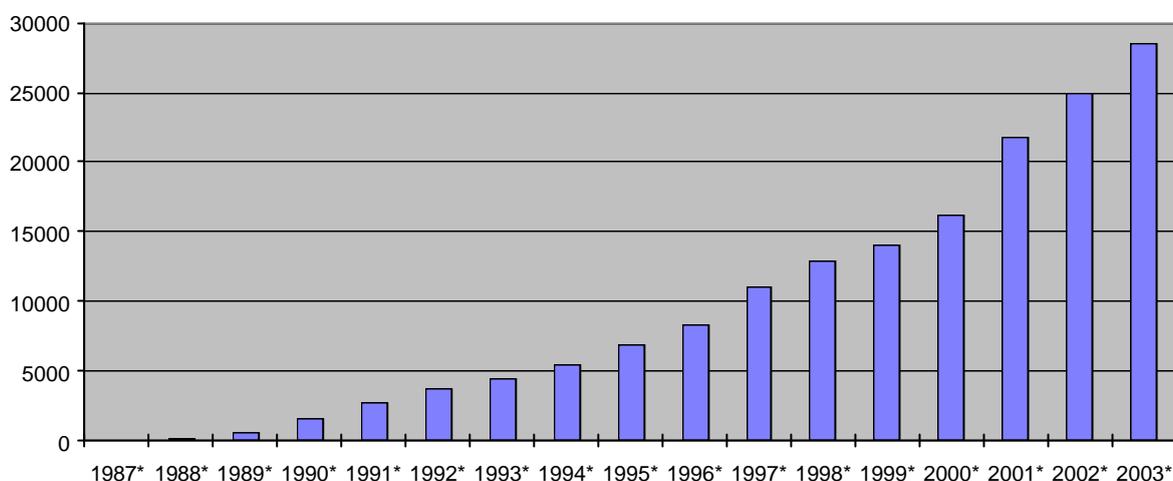
3.1.8.1 NATURE DE LA CLIENTELE D'IGE+XAO

Compte tenu de l'étendue de son offre produit, IGE+XAO est présent sur l'ensemble du marché de la CAO Electrique. On peut citer, pour les seuls grands industriels, les références suivantes :

ACTIVITES	INDUSTRIELS		
Construction Automobile	Bertrand Faure Caterpillar Dunlop Française de Mécanique	General Motors Heuliez Volkswagen VU Valéo	PSA Renault RVI
Aéronautique et Spatial	AIRBUS Air France CNRS	Dassault Aviation ONERA SOGERMA	Thales Eurocopter
Chimie, Pétrochimie	ATOCHEM Ciments Lafarge ELF TOTAL FINA Glaxo Hutchinson	Kodak Pathé Rhône Poulenc Roussel-Uclaf Saint Gobain Sanofi Synthélabo	Shell SNPE Solvay Kléber Michelin
Agro-alimentaire	Biscuits LU Bongrain Boursin Cointreau Danone Eridania Beghin Say	Haribo Hennessy (LVMH) Kraft General Food Lindt Martell Perrier	Quaker Rivoire & Carré Lustucru Rotschild Schweppes SOPAD Nestlé William Saurin
Electricité générale et Production d'énergie	Hydro Quebec CEA Cegelec Cogéma	EDF/GDF E.I. Forclum GTIE	Santerne Clemessy SGN Spie Trindel
Mines et Métallurgie	Cockerill Mines du Bourneix Mines de Potasse d'Alsace	Mines de Salsigne Pechiney Sollac	Talcs de Luzenac UGINE Vallourec

3.1.8.2 EVOLUTION DES VENTES D'IGE+XAO

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES VENDUES DANS L'INDUSTRIE



* Evaluation au 31 juillet

3.1.8.3 CONCENTRATION, DEPENDANCE ET RECURRENCE DES RELATIONS COMMERCIALES

Le degré de dépendance du Groupe vis à vis de quelque secteur d'activité que ce soit est très faible. Aucun secteur d'activité ne représente plus de 30% des ventes du Groupe.

Les clients avec lesquels IGE+XAO réalise le chiffre d'affaires le plus important sont :

CLIENTS (OU GROUPES)	CHIFFRE D'AFFAIRES
Airbus Industries	5,9%
Dassault Systèmes*	4,2%
Eurocopter	1,5%
D.C.N.	1,5%
Schneider Electric Industries	0,9%
Peugeot Citroën Automobiles	0,6%
Renault	0,6%
Thales - Thomson	0,5%
Michelin	0,5%
Clemessy	0,5%
	16,6%

*Prestations préliminaires concernant le projet Boeing.

3.1.8.4 CARNET DE COMMANDES

IGE+XAO vend des logiciels sur étagères immédiatement disponibles, ce qui induit un délai de livraison très court. Pour ce type de ventes, la notion de carnet de commandes n'a donc pas de sens.

En revanche, les contrats de maintenance annuels qui sont :

- renouvelables par tacite reconduction avec un préavis de résiliation de trois mois,
- payables en début de période, ont généré un chiffre d'affaires de 6,3 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 juillet 2003.

3.1.8.5 SOLVABILITE DE LA CLIENTELE ET DELAIS DE PAIEMENT

IGE+XAO réalisant l'essentiel de son chiffre d'affaires auprès de grands industriels, le risque d'insolvabilité reste faible. Cette bonne solvabilité permet à IGE+XAO de ne pas avoir recours à une assurance crédit. Le délai de paiement moyen est de 90 jours pour l'exercice clos au 31 juillet 2003 (avec un taux de TVA moyen de 19,6%).

3.1.9 ORGANISATION ET POLITIQUE COMMERCIALES

3.1.9.1 UNE ORGANISATION COMMERCIALE AU SERVICE DU CLIENT

IGE+XAO a mis en place des interlocuteurs et des modes de commercialisation adaptés aux couples client/produit.

CLIENTS	COMMERCIALISATION	INTERLOCUTEURS	RESSOURCES COMMERCIALES
Grands Industriels	Ventes directes	Direction et ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux de haut niveau	20%*
PME/PMI	Ventes directes	Ingénieurs technico-commerciaux	60%*
TPE et artisans	Ventes indirectes	Ingénieurs technico-commerciaux et animateurs de marché	20%*

* information à titre indicatif, sachant que certains segments du marché se recouvrent.

3.1.9.2 UNE POLITIQUE COMMERCIALE AXEE SUR LA PRESCRIPTION

Conscient de l'importance de la prescription dans son domaine, IGE+XAO multiplie les actions auprès des prescripteurs.

3.1.9.3 LES GRANDS INDUSTRIELS : PRESCRIPTEURS AUPRES DE LEURS SOUS -TRAITANTS

Le marché de la CAO Electrique est marqué par le fait que les grands industriels imposent les logiciels qu'ils utilisent à leurs sous-traitants du fait :

- du nombre élevé de sous-traitants intervenant régulièrement sur les installations électriques,
- de la quasi impossibilité pour deux logiciels de CAO Electrique différents de communiquer intelligemment.

3.1.9.4 UNE POLITIQUE FORTE DE PARTENARIAT

IGE+XAO développe une politique de partenariat visant à augmenter le nombre de promoteurs de ses produits avec notamment :

- les distributeurs des produits IGE+XAO dédiés aux TPE voire aux P.M.E. (SEE 2000, SEE Technical et CADdy ++) afin de promouvoir également les logiciels plus haut de gamme (Xeiec, SEE Electrical Expert, offre SEE Visio®), non commercialisés par ces derniers.
- les éditeurs d'autres types de logiciels de DAO/CAO (mécanique, électronique, ...).
- les constructeurs matériels informatiques.

3.1.9.5 L'EDUCATION : DE FUTURS CLIENTS ET PRESCRIPTEURS

Depuis plusieurs années, IGE+XAO mène une campagne de promotion auprès de l'enseignement technique afin de sensibiliser et de former les futurs techniciens et ingénieurs en électrotechnique aux

différents produits du Groupe. Ainsi, environ 2 000 établissements (lycées techniques, IUT, écoles d'ingénieurs, centres de formation pour adultes,...) sont équipés des logiciels IGE+XAO. Cet investissement doit permettre dans les années à venir d'augmenter la notoriété d'IGE+XAO auprès des futurs acteurs du monde de l'électrotechnique.

3.1.10 RECHERCHE : CONCEPTION DES LOGICIELS

Les activités de recherche sont au cœur du métier d'éditeur de logiciels et à ce titre, elles ont toujours représenté l'investissement le plus important d'IGE+XAO.

Une équipe d'une dizaine d'ingénieurs, à partir des besoins qu'ils ont recensés chez les clients, réalise la conception des nouveaux modules et logiciels.

Depuis sa création, la veille technologique est une priorité d'IGE+XAO à la fois dans le domaine des techniques de l'informatique et de l'électrotechnique. Grâce à cette veille active, les délais de réaction d'IGE+XAO ont toujours été très courts, lui procurant un avantage concurrentiel certain comme en témoignent les exemples suivants :

- Dès 1988, utilisation dans le produit Xelec d'une Structure de Données Orientée Objet issue du laboratoire de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.
- Sortie d'une version de Schéma sous Windows® 95 moins de 3 mois après la commercialisation de ce système d'exploitation.
- Définition d'un modèle d'échange de données entre les logiciels de CAO Electrique et ceux de programmation d'automates. Cette "norme" (FNES "Fichier Neutre d'Entrées Sorties") est utilisé par l'ensemble de la profession.

EXERCICES CLOS AU	MONTANT DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN MILLIONS D'EUROS
31/07/01	2,5
31/07/02	2,9

Pour l'exercice clos au 31 juillet 2003, le montant des dépenses de recherche et développement s'est élevé à 3,1 millions d'euros représentant 19,3 % du chiffre d'affaires.

Exemples de programmes de recherche :

- L'adaptation des modules et logiciels aux nouvelles demandes des utilisateurs (nouvelles fonctions), aux nouvelles technologies informatiques (Windows®, Bases de Données, ...) et aux évolutions des métiers des clients du Groupe.
- CAO Electrique embarquée : après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des outils de production, IGE+XAO développe depuis quelques années, en collaboration avec des sociétés telles que Airbus, Eurocopter, Thales, GIAT industries, Air France, un ensemble de fonctionnalités permettant à ses logiciels (Xlec, SEE Electrical Expert) de répondre aux besoins de la CAO Electrique des systèmes embarqués (avions, hélicoptères, char Leclerc, simulateurs de vol,...).
- Déploiement sur de multiples environnements : à partir d'un noyau indépendant regroupant son savoir faire en CAO Electrique, IGE+XAO s'est fixé comme objectif de l'adapter et de le rendre compatible avec la plupart des logiciels de CAO Mécanique, de DAO généraliste ou de gestion de données techniques,
- Développement d'une nouvelle offre intégrée aux logiciels Dassault Systèmes.

IGE+XAO a obtenu la certification ISO 9001 au mois d'août 1998. Ce certificat a été renouvelé en novembre 2001.

3.1.11 PRODUCTION

La production des logiciels se décompose en deux activités :

3.1.11.1 LE DEVELOPPEMENT

Réparti majoritairement sur les deux sites de Pologne et de Bulgarie, le développement est organisé autour d'équipes comprenant un responsable de production, des ingénieurs informaticiens et des techniciens assurant le contrôle du développement. Au 31 juillet 2003, l'activité de développement employait 52 personnes.

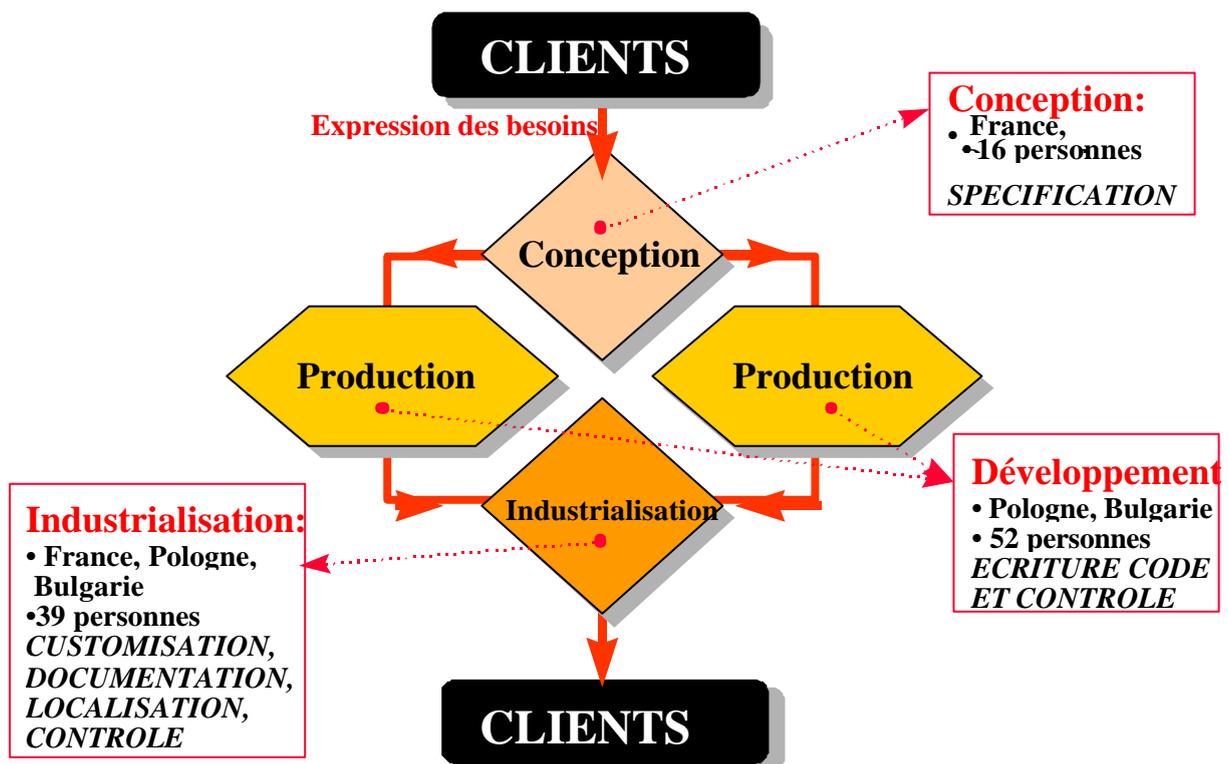
3.1.11.2 L'INDUSTRIALISATION

Elle consiste à effectuer les opérations suivantes :

- la localisation (traduction et adaptation aux normes),
- la documentation (notice technique, aide électronique et support pédagogique),
- le contrôle produit.

Au 31 juillet 2003, l'activité d'industrialisation employait 39 personnes.

Les principaux logiciels de IGE+XAO sont disponibles pour les marchés français, suisse, belge, anglais, nord américain, italien, espagnol, allemand, hollandais, danois, polonais et bulgare.



3.1.12 FOURNISSEURS

Les achats de matériels ou de logiciels représentent moins de 5% du chiffre d'affaires d'IGE+XAO. Ils sont constitués essentiellement de matériels informatiques et de logiciels standards disponibles auprès de l'ensemble des fournisseurs du marché. IGE+XAO possède plusieurs sources d'approvisionnement

qu'il remet en cause régulièrement évitant ainsi une dépendance trop forte par rapport à un fournisseur.

Dans le cadre de la commercialisation de ses produits, IGE+XAO réalise moins de 1% de son chiffre d'affaires avec les ventes du produit AutoCAD® de la société Autodesk.

3.1.13 RESSOURCES HUMAINES

3.1.13.1 L'EQUIPE DIRIGEANTE

Au 31 juillet 2003, l'équipe dirigeante d'IGE+XAO était composée de trois personnes, toutes actionnaires :

- Alain Di Crescenzo, 41 ans, Président Directeur Général depuis janvier 1998, a intégré le management du Groupe lors du rachat de la société XAO Industrie qu'il avait intégrée en août 1988. Ingénieur Art et Métiers, il est directement en charge de la direction administrative et financière ainsi que des filiales de commercialisation.
- Charles Baudron, Directeur Général Délégué, 41 ans, fondateur d'IGE+XAO en mai 1986. Délégué Autodidacte (Prix des Victoires des Autodidactes Midi-Pyrénées Harvard et Coopers & Lybrand en 1995) et informaticien chevronné, il occupe les fonctions de Directeur Technique du Groupe.
- Robert Grèzes, Directeur, 54 ans, informaticien de formation, a été responsable informatique d'une entreprise du secteur textile avant de rejoindre le Groupe en septembre 1988. Il occupe les fonctions de Directeur des Services.

Les autres personnes importantes au sein du Groupe sont :

- Pawel Godula, 41 ans, Ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Cracovie, est actionnaire à hauteur de 22 % de la filiale polonaise. Dès 1988, il a rejoint IGE+XAO Pologne dont il est Président.
- Jacek Dziedzic, 41 ans, Ingénieur de l'Ecole Polytechnique de Cracovie. Comme Pawel Godula, il a rejoint IGE+XAO dès 1988 et est actionnaire de la filiale polonaise à hauteur de 22 %. Il est en charge de la direction de la production.

3.1.13.2 L'EFFECTIF DE IGE+XAO

■ **Répartition par pays au 31 juillet 2003 (effectifs inscrits):**

PAYS	2002/2003	2001/2002	2000/2001
France	113	116	111
Pologne	77	69	74
Bulgarie	27	23	21
Autres	53	53	50
TOTAL	270	261	256

■ **Répartition par activité au 31 juillet 2003 (effectifs inscrits) :**

FONCTION	ACTIVITE	QUALIFICATION	NOMBRE DE PERSONNES
Direction :			1
Commerciale : 129	Encadrement		11
	Ingénieurs Commerciaux / Ingénieurs Technico-Commerciaux	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	44
	Après-Vente	Techniciens supérieurs et	41

FONCTION	ACTIVITE	QUALIFICATION	NOMBRE DE PERSONNES
	Contrats de maintenance	plus Techniciens supérieurs	5
	Marketing et phoning	Techniciens supérieurs	12
	Administratif		16
Technique : 118	Encadrement		2
	Conception	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	16
	Production	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	52
	Industrialisation	Ingénieurs et Techniciens supérieurs	39
	Exploitation Informatique	Ingénieurs et Techniciens Supérieurs	6
	Qualité	Techniciens supérieurs	1
	Livraison France	Techniciens supérieurs	2
Administrative : 22		Techniciens supérieurs et plus	22
TOTAL			270

L'âge moyen des collaborateurs d'IGE+XAO est d'environ 34 ans.

L'effectif lié à la sous-traitance externe est non significatif.

3.1.13.3 LES DEPENSES DE FORMATION

IGE+XAO a fondé sa réussite sur la compétence de ses collaborateurs. La formation étant l'un des moyens privilégiés d'augmenter cette richesse, elle a toujours été largement prise en compte aussi bien dans le domaine technique que dans les autres domaines.

En France, les dépenses consacrées à la formation en interne et en externe, sur l'exercice clos au 31 juillet 2003, ont représenté plus de 2 % de la masse salariale.

3.1.13.4 POLITIQUE DE REMUNERATION

Les collaborateurs en contact avec les clients (commerciaux, formateurs, support après vente et assistantes commerciales) bénéficient d'une rémunération variable basée sur leurs résultats qui peut représenter plus de 25% de leur rémunération globale.

Les autres collaborateurs (fonctions technique et administrative) bénéficient d'une rémunération variable calculée sur le respect des délais et sur la qualité de leurs réalisations qui peut représenter jusqu'à 15% de leur rémunération globale.

3.2 ANALYSE DES RISQUES

Outre les autres informations contenues dans ce document de référence, les actionnaires et les acheteurs potentiels des actions ici offertes doivent considérer avec soin les facteurs suivants lorsqu'ils évaluent la Société et ses activités commerciales.

3.2.1 RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

3.2.1.1 RISQUES DE CHANGE

La devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro. La position du Groupe au 31 juillet 2003 peut être analysée de la façon suivante :

En K€	Sloties	Levas	Couronnes	\$	£
	PLN	BLN	Danoises DKK	Canadiens CAD	Sterling GBP
Actifs	2 636	202	5 445	383	23
Passifs	1 424	35	2 603	174	8
Position nette avant gestion	1 212	167	2 842	209	15
Position hors bilan	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	1 212	167	2 842	209	15
Taux clôture	0,229	0,514	0,135	0,630	1,425
Position nette globale en €	277	86	382	132	21
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	12	2	28	2	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures le cas échéant.

- **Pologne, Bulgarie et Danemark :**

Les sociétés d'exploitation françaises du Groupe IGE+XAO achètent des prestations de production de logiciels aux sociétés polonaise, bulgare et danoise du Groupe et leur vendent pour des montants bien inférieurs des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

- **Angleterre et Canada :**

Les sociétés d'exploitation françaises du Groupe IGE+XAO vendent aux filiales du Groupe ou à des clients finaux des logiciels et des prestations de maintenance.

La Société IGE+XAO estime qu'à l'avenir le développement des ventes sur ces pays entraînera une augmentation du volume des transactions.

- **Asie :**

Les opérations effectuées en Asie ne sont pas significatives.

3.2.1.2 RISQUES DE TAUX

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2003, le solde des emprunts à plus d'un an contractés par les différentes sociétés du Groupe était de 0,4 millions d'euros. Ces emprunts ont été contractés en euros en France sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être amené à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

3.2.1.3 RISQUES SUR ACTIONS

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

La Société IGE+XAO dispose d'un produit de SICAV indexé sur le PIBOR 3 mois renouvelable tous les 3 mois. La sensibilité du résultat du Groupe à une baisse de 10% sur ce produit est la suivante :

En K€	Sensibilité 10% Pibor 3 mois
Position à l'actif	500
Hors-bilan	--
Position nette globale	500
Impact en K€ d'une variation de 10% de l'indice	1

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

La sensibilité du résultat du Groupe à une baisse de 10% du titre IGE+XAO par rapport au prix d'achat moyen (5,18 €) est nulle dans la mesure où la valeur au bilan des titres est largement inférieure à leur valeur de marché.

3.2.2 RISQUES JURIDIQUES

3.2.2.1 CONFIDENTIALITE

Dans le cadre des activités d'IGE+XAO, certains clients lui confient des documents qui dans certains cas font l'objet d'accords de confidentialité.

3.2.2.2 ACTIF NECESSAIRE A L'EXPLOITATION NON DETENU PAR IGE+XAO

Le logiciel Xelec nécessite l'incorporation d'un atelier logiciel (ensemble de logiciels), Xao Tools, qui a fait l'objet d'un contrat de concession de droits d'utilisation en 1984 entre le Groupe et l'association Armines. L'évolution technologique sur les dernières années a incité IGE+XAO à aller vers le remplacement des Xao Tools par un nouvel atelier logiciel fruit des activités de recherche du Groupe.

De plus, dans le cadre de sa politique active de partenariats, les offres IGE+XAO intègrent et intégreront de plus en plus des logiciels et savoir-faire développés par des tiers.

Enfin, l'exploitation d'IGE+XAO nécessite l'utilisation de bureaux à usage commercial, qui sont loués (baux commerciaux traditionnels) à des tiers sans relation avec l'organe d'administration de la Société. En Pologne, IGE+XAO a fait l'acquisition d'une surface de 800 mètres carrés.

3.2.2.3 DEPENDANCE A L'EGARD DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques utilisées par le Groupe ont été déposées en France en dehors de celles issues des récentes acquisitions effectuées aux Pays-Bas et au Danemark.

L'état actuel de la réglementation ne permet pas le dépôt de brevet concernant les logiciels. La protection d'IGE+XAO repose donc sur :

- Son savoir faire.
- Le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Cependant, une bonne protection des droits d'auteur n'est pas garantie dans tous les pays. Des actions en justice peuvent s'avérer nécessaires et peser sur les résultats de l'entreprise.

A ce jour, la Société ne fait l'objet d'aucun contentieux en matière de droits d'auteur, marques de fabrique, secrets commerciaux ou autres droits de propriété intellectuelle fondés sur une éventuelle contrefaçon de droits de tiers.

3.2.2.4 RISQUES POLITIQUES, ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET FISCAUX CORRELATIFS A LA DETENTION DE FILIALES EN POLOGNE ET EN BULGARIE

La Pologne et la Bulgarie ont procédé à d'importantes réformes politiques, économiques et juridiques depuis ces dernières années. Ces réformes peuvent affecter l'économie et les marchés financiers de ces pays et avoir, par conséquent, une incidence sur l'activité et les résultats du Groupe IGE+XAO et sur le cours de ses actions.

L'accroissement de l'inflation et des taux d'intérêts a été bien supérieure en Pologne et en Bulgarie que dans les pays d'Europe de l'Ouest. La variation des taux de change n'a pas toujours permis la conversion des devises au taux réel du marché. Ces éléments peuvent avoir un impact sur l'activité du Groupe IGE+XAO.

Le droit de la propriété, des contrats, des sociétés, des valeurs mobilières, de la concurrence et des procédures collectives ont été et continuent à être modifiés dans le cadre de la transition de ces pays vers une économie de marché. Par conséquent, la jurisprudence et les règles de procédure permettant la mise en oeuvre de ces législations récentes sont en cours d'élaboration, ce qui peut donner lieu à des interprétations divergentes par les tribunaux. Il peut également, dans certaines circonstances, s'avérer difficile voire impossible d'obtenir satisfaction devant les juridictions de ces pays dans un délai raisonnable.

3.2.2.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

NATURE	MONTANT	ECHEANCES EN K€	
		MOINS D'UN AN	DE 1 A 5 ANS
ENGAGEMENTS DONNES			
Remboursements d'emprunts	413	159	253
Intérêts des emprunts	32	17	15
Total	445	176	268

Par ailleurs, dans le cadre de la prise de participation effectuée en 2001 dans la société Tessdata BV (devenue IGE+XAO BV) située aux Pays-Bas, une clause de complément de prix a été signée pour un montant total de 216 085 euros ; les conditions d'exécution de cette clause étaient les suivantes:

- Pour la période comprise entre la 1^{er} août 2001 et le 31 juillet 2002 :
 - Complément de prix d'un montant de 129 651 euros subordonné à la réalisation des objectifs suivants :
 - chiffre d'affaires supérieur à 1 089 073 euros,
 - résultat avant impôts supérieur à 163 361€
- Pour la période comprise entre la 1^{er} août 2002 et le 31 juillet 2003 :
 - Complément de prix d'un montant de 86 434 euros subordonné à la réalisation des objectifs suivants :
 - chiffre d'affaires supérieur à 1 361 341 euros
 - résultat avant impôts supérieur à 245 041 euros.

Ces objectifs n'ont pas été réalisés. Toutefois, les modalités d'exécution de la clause de complément de prix restent en cours de discussion au terme de l'exercice 2002/2003.

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société (circularisation de tiers, suivi juridique,...) et ont été audités par les Commissaires aux Comptes.

La présentation qui en est faite dans les annexes de IGE+XAO n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

3.2.3 RISQUE FISCAL

La société IGE, filiale à 99,1% d'IGE+XAO, a fait l'objet d'un avis de vérification fiscale portant sur les exercices 1997, 1998, 1999 et 2000. La vérification a donné lieu à une notification d'absence totale de redressement.

3.2.4 LITIGES OU FAITS EXCEPTIONNELS

IGE+XAO n'a pas connaissance de litiges ou de faits exceptionnels susceptibles d'affecter significativement le patrimoine, la situation financière l'activité ou le résultat du Groupe.

3.2.5 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT

3.2.5.1 PRODUITS DANGEREUX

De par son activité, IGE+XAO ne manipule pas et ne stocke pas de produits dangereux.

3.2.5.2 SECURITE

IGE+XAO a mis en place les deux niveaux de sécurité suivants :

- pour les sites de production, un contrôle d'accès et l'utilisation d'un système anti-intrusion,
- pour les autres sites, généralement un système d'alarme classique.

3.2.5.3 ASSURANCES

IGE+XAO et ses filiales françaises ont contracté avec plusieurs compagnies d'assurances en vue de se couvrir des risques dans les domaines suivants :

- responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie CHUBB : tous dommages confondus y compris corporels (pour les dommages pouvant résulter des prestations effectuées par le personnel ou de l'utilisation de ses logiciels),
- multirisques industrielles auprès de la compagnie GAN garantissant l'ensemble des locaux en dégâts des eaux, vol, incendie, foudre explosion, ainsi que le bris de machine pour l'ensemble des équipements,
- flotte automobile et préposés en mission auprès de la compagnie GAN,
- responsabilité civile des dirigeants auprès de la compagnie CHUBB,
- homme clé auprès de la compagnie CARDIF pour se prémunir de la perte d'un de ses membres clés : Le Président du Conseil d'Administration, Alain Di Crescenzo.

Les principales couvertures et primes d'assurance sont les suivantes :

ASSURANCES SIGNIFICATIVES	COUVERTURES	PRIMES
Responsabilité civile professionnelle	6,0 M€	15 K€
Multirisque industrielle	0,25 M€	3 K€

La Société estime que les couvertures de ses contrats d'assurances sont correctes eu égard aux sinistres maximaux possibles identifiés.

3.2.5.4 CODES SOURCES INFORMATIQUES

IGE+XAO effectue systématiquement une copie des codes sources de ses logiciels sur deux sites différents, dont un exemplaire est stocké dans un coffre ignifugé.

3.2.6 RISQUES TECHNOLOGIQUES

3.2.6.1 BAISSSE DES PRIX

De manière générale, les prix des logiciels sont soumis à une évolution à la baisse. IGE+XAO peut donc être touchée par ce phénomène.

3.2.6.2 LANCEMENT DE NOUVEAUX LOGICIELS OU MODULES

IGE+XAO prévoit de mettre sur le marché de nouveaux modules et logiciels. Il est impossible d'affirmer que les nouvelles technologies mises en oeuvre dans ces logiciels le seront avec succès. Ils peuvent même contenir des erreurs non détectées avant leur mise sur le marché et ce malgré les contrôles opérés par le Groupe.

De plus, même un développement réussi ne peut garantir l'acceptation des logiciels par les utilisateurs finaux et que par conséquent son impact sur l'évolution du chiffre d'affaires soit conforme aux prévisions.

3.2.7 AUTRES RISQUES

3.2.7.1 RETARD DANS LA PENETRATION DE NOUVEAUX PAYS

Les prévisions de croissance d'IGE+XAO reposent essentiellement sur la pénétration de nouveaux marchés.

Des difficultés non prévues, pouvant survenir dans certains pays, sont susceptibles de retarder la pénétration et d'avoir ainsi une incidence négative sur le résultat d'exploitation du Groupe.

3.2.7.2 ARRIVEE DE NOUVEAUX CONCURRENTS

L'importance de l'investissement nécessaire à la mise au point et au lancement d'une technologie concurrente, ainsi que la connaissance intime de ce secteur par IGE+XAO, constituent des barrières à l'entrée très significatives.

Il est cependant impossible d'exclure l'arrivée de nouveaux entrants sur les marchés servis par IGE+XAO qui se traduirait éventuellement par une incidence défavorable sur les prix pratiqués.

3.2.7.3 DIFFICULTES A GERER LA CROISSANCE

Comme indiqué ci-dessus, IGE+XAO prévoit une phase de croissance dans les années à venir. Des difficultés liées à cette croissance sont susceptibles de survenir, que ce soit dans le domaine commercial, technique ou administratif.

Par le passé, IGE+XAO a fait face avec succès à ce type de difficultés. Cependant, il est impossible d'affirmer qu'il en sera de même à l'avenir.

3.2.7.4 ALEAS DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

IGE+XAO prévoit de développer ses activités dans divers pays étrangers, s'exposant ainsi à divers risques inhérents aux facteurs économiques et politiques desdits pays susceptibles d'affecter sa situation financière.

3.2.7.5 VOLATILITE POSSIBLE DU COURS DES ACTIONS

IGE+XAO faisant partie des sociétés de haute technologie, les cours des actions sont très volatiles et sont sujets à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Plusieurs facteurs peuvent avoir un impact significatif sur le cours des actions :

- la fluctuation saisonnière des résultats financiers,
- les annonces de nouveaux produits ou d'améliorations des produits existants par IGE+XAO ou par ses concurrents,
- les conditions du marché dans le secteur technologique.

3.2.7.6 DEPENDANCE VIS -A-VIS DE FOURNISSEURS

Voir 3.1.12. : Les fournisseurs.

3.2.7.7 DEPENDANCE VIS -A-VIS DES CLIENTS

Voir 3.1.8.3. Concentration, dépendance et récurrence des relations commerciales.

3.2.7.8 DEPENDANCE A L'EGARD DU PERSONNEL CLEF

La Société est largement dépendante de ses principaux dirigeants et des membres de l'équipe de recherche dont le départ pourrait affecter de manière significative les perspectives du Groupe. La plupart de ces personnes ne sont pas liées par une clause de non concurrence.

3.2.7.9 RISQUES INHERENTS AU METIER DE L'EDITION DE LOGICIEL

La plupart des logiciels existant dans le monde contiennent des anomalies qui peuvent nuire à leur fonctionnement. Bien qu'il ait mis en place des dispositions pour y remédier, IGE+XAO n'échappe pas à cet état de fait. De ce fait, il n'est pas possible d'affirmer que des litiges ne surviendront pas avec des clients mécontents.

3.3 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

3.3.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS DE REALISATION

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel de dépenses consacrées au développement de nouveaux logiciels, à l'amélioration des produits existants pour le marché français et à l'adaptation de ces derniers aux marchés internationaux. Ces investissements réalisés sur les fonds propres de la Société (cf point 3.1.10 - recherche : conception des logiciels) sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Comme cela a été le cas par le passé, certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides ANVAR sous la forme d'avances remboursables.

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 500 euros (matériel informatique). Son obsolescence technologique étant rapide (2 à 3 ans), le besoin d'investissement se situe autour de 200 000 €/par an. Avec ce niveau, le parc d'ordinateurs est sans cesse renouvelé.

3.3.2 INVESTISSEMENTS FUTURS

Outre d'éventuelles opérations de croissance externe, IGE+XAO ne prévoit pas d'investissements significatifs à court terme.

3.4 EVOLUTION RECENTE

3.4.1 ACTIVITE COMMERCIALE : CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2003/2004 a été le suivant (publication BALO) :

EN EUROS	1 ^{ER} TRIMESTRE	1 ^{ER} TRIMESTRE	VARIATION
	2003/2004	2002/2003	
France	2 251 838	2 197 478	3%
Export	1 320 165	1 178 583	12%
TOTAL	3 572 003	3 376 061	6%

Après un exercice 2002/2003 réussi, IGE+XAO poursuit son développement sur le premier trimestre 2003/2004 avec un chiffre d'affaires en hausse de 6%. A l'international, principale cible du Groupe, IGE+XAO affiche une croissance de 12%. En France, où IGE+XAO détient plus de 60%** des parts de marché, l'activité progresse de 3%.

Pour IGE+XAO, ce nouvel exercice devrait être le plus intense depuis sa création, avec la mise sur le marché de la première solution intégrée à CATIA V5 de Dassault Systèmes et le lancement en production d'une nouvelle ligne de logiciels entièrement développée dans l'architecture CAA V5 de ce dernier. Ces nouvelles offres permettront au Groupe de renforcer sa position sur le marché de la CAO Electrique et aussi de s'affirmer sur celui de l'ingénierie des systèmes.

Sur l'exercice, IGE+XAO confirme la bonne poursuite de son plan de marche visant la croissance à la fois du chiffre d'affaires et de la rentabilité avec, notamment, une marge nette qui devrait être supérieure à 8% du chiffre d'affaires*.

* données correspondant aux objectifs de la Direction

** étude interne

3.4.2 PARTENARIAT AVEC DASSAULT SYSTEMES

IGE+XAO et Dassault Systèmes forment un partenariat stratégique
pour le développement de solutions électriques
Les solutions V5 couvriront l'ingénierie électrique
et complèteront l'offre PLM de Dassault Systèmes
de la conception jusqu'à la fabrication des systèmes électriques

Paris, le 30 septembre 2003 — Dassault Systèmes (Nasdaq : DASTY, Euronext Paris #13065, DSY, PA) et IGE+XAO (Euronext Paris, NextEconomy FR0000030827 FTSE977) annoncent la signature d'un accord de développement stratégique aux termes duquel IGE+XAO, en tant que « *Gold Software Partner* », développera, commercialisera et vendra des applications de modélisation électrique (fonctionnelle, topologique et logique) et de génération de schémas électriques basées sur l'architecture CAA V5. Par ce partenariat, IGE+XAO complètera les solutions actuelles électriques du portefeuille de solutions de gestion du cycle de vie des produits V5 (PLM – Product Lifecycle Management) de Dassault Systèmes.

Les solutions électriques PLM V5 de Dassault Systèmes définissent la mise en œuvre de faisceaux électriques dans la maquette numérique 3D en tenant compte des contraintes spatiales et des spécifications fonctionnelles électriques. L'automatisation de la conception des systèmes de câblage dans l'application *Electrical Wire Routing* de CATIA® V5 permet aux utilisateurs de capturer le savoir-faire de l'entreprise pour le processus de « routage » électrique. Les schémas 2D associatifs utilisés aux fins d'inspection et de documentation sont automatiquement générés avec le produit CATIA V5 *Electrical Harness Flattening*. Enfin, les solutions DELMIA™ V5 apportent aux utilisateurs toutes les fonctions nécessaires à la définition et à la simulation des procédés et ressources utilisés pour la fabrication du faisceau sur la planche de fabrication.

Grâce à ce partenariat, IGE+XAO, spécialiste du développement de logiciels de réalisation de schémas électriques, complètera l'offre de Dassault Systèmes en développant une suite de produits s'appuyant sur l'architecture CAA V5. IGE+XAO se concentrera initialement sur la réalisation d'applications V5 de modélisation électrique et de diagrammes électriques génératifs. Le portefeuille de produits IGE+XAO, développés sur l'architecture CAA V5, comprendra les modules dédiés à la conception fonctionnelle de systèmes (*Functional System Design*), à la schématisation des systèmes (*System Diagram*), à la topologie électrique (*Electrical Topology*) et à la génération de vues électriques (*Generative Electrical Views*) pour la maintenance et la revue de conception ainsi que pour la certification. Avec ces solutions, les utilisateurs disposeront de moyens hautement interactifs pour créer et revoir leurs modèles électriques d'un point de vue logique et fonctionnel. Le cycle de vie complet de ce produit est géré par les environnements d'ingénierie et de fabrication d'ENOVIA™ (*Engineering and Manufacturing Hubs*) grâce à un modèle de données unique.

Pour la première fois sur le marché, les industriels des domaines du câblage électrique et des transports, tout particulièrement dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, disposeront d'une solution complète englobant l'ingénierie électrique depuis les spécifications initiales et la conception de systèmes jusqu'à leur fabrication. Cette solution supportera l'intégration des normes et réglementations internationales, de sorte que les clients pourront réutiliser les conceptions de produits existantes. Cette approche originale permet aux utilisateurs de la V5 d'évaluer l'impact des modifications par le biais de scénarios de simulation par hypothèses, de la modélisation fonctionnelle à la fabrication, limitant les risques d'erreurs et réduisant considérablement les cycles de développement.

« Par ce partenariat, IGE+XAO et Dassault Systèmes renforcent leur leadership dans le domaine des solutions électriques PLM, » déclare Alain Di Crescenzo, Président de IGE+XAO. « Cette annonce marque une étape technologique et commerciale majeure pour notre entreprise : nous offrirons une

intégration transparente au portefeuille de produits de Dassault Systèmes, leader mondial sur le marché de la gestion du cycle de vie des produits. »

« IGE+XAO et Dassault Systèmes s'appuient sur leurs compétences respectives pour étendre considérablement leur présence sur le marché de l'ingénierie électrique, » a pour sa part souligné Dominique Florack, Directeur Général Adjoint en charge de la Recherche et du Développement de Dassault Systèmes. « L'engagement d'IGE+XAO marque une étape importante dans le déploiement de notre stratégie dans le domaine des solutions PLM V5 de développement de systèmes, en cohérence avec les solutions V5 développées par Dassault Systèmes et ses partenaires stratégiques. »

Les Echos – Le 30 septembre 2003

3.4.3 VENTE RECORD POUR IGE+XAO

Deux mois après la signature de son contrat de partenariat avec Dassault Systèmes, le Groupe IGE+XAO (Euronext Paris: NextEconomy FR0000030827 FTSE 977) annonce son premier grand contrat issu de cette collaboration. En effet, Boeing a décidé d'utiliser les logiciels de C.A.O (Conception Assistée par Ordinateur) du Groupe en vue de définir l'architecture des systèmes, la topologie et les plans électriques des avions commerciaux.

Cette nouvelle référence représente la plus importante opération jamais réalisée par IGE+XAO avec un potentiel de plus de 5 millions de dollars répartis sur 3 ans. Ainsi, IGE+XAO anticipe à la fois une forte augmentation des ses opérations commerciales en Amérique du Nord et une accélération importante de ses activités de recherche et développement autour des systèmes embarqués et de l'intégration de ses logiciels à l'offre Dassault Systèmes.

Deux ans après le contrat signé avec Airbus et Eurocopter, IGE+XAO devient aujourd'hui un acteur majeur dans le domaine des solutions logicielles dédiées à l'avionique.

Cette nouvelle référence qui s'ajoute aux noms les plus prestigieux de **l'automobile** (PSA Peugeot Citroën, Renault, Michelin, Valéo, Delphi, Faurecia,...), **des transports** (Airbus, Eurocopter, DCN, SNCF, Air France, Chantiers de l'Atlantique, Bombardier, Alstom...), **la chimie** (Solvay, Total Fina Elf, KodaK, Vivendi Environnement), **l'électrique et l'électronique** (Schneider Electric, Siemens, ABB, Motorola), **l'énergétique** (EDF, HydroQuebec, Cogema, Total Fina Elf), ... conforte la position du Groupe dans le domaine **des technologies avancées** et renforce sa stratégie : devenir **un standard industriel**.

Les Echos – Le 23 janvier 2004

3.4.4 ACTIVITE DE DEVELOPPEMENT

Aucun élément particulier est à signaler.

3.5 STRATEGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de s'établir comme le standard mondial du logiciels de CAO Electrique.

La stratégie définie pour atteindre cet objectif s'organise selon les deux axes qui suivent.

3.5.1 AXE TECHNIQUE

- Continuation du développement d'une large gamme de logiciels, modulaire et évolutive

IGE+XAO est l'un des seuls éditeurs proposant une gamme complète de logiciels, tous modulaires, adaptée à l'ensemble des segments du marché, ce qui lui permet de suivre l'évolution des besoins de ses clients en leur offrant la possibilité soit d'intégrer des modules complémentaires, soit d'évoluer vers des logiciels de gamme supérieure.

- Poursuite de l'internationalisation des logiciels

IGE+XAO poursuivra son effort dans ce domaine par :

- la prise en compte des spécificités locales dès la phase de conception,
- la localisation des produits,
- l'intégration des bases de données des constructeurs de matériels locaux (hors des grands internationaux).

- Lancement de nouveaux logiciels

Sur l'exercice 2003/2004, IGE+XAO prévoit notamment les lancements des produits suivants :

- SEE Functional, SEE Logical et SEE Topology intégrés à l'offre Dassault Systèmes,
- SEE Electrical Expert (Version 2004),

- Intégration des nouvelles technologies et des standards

Que ce soit dans le cadre de ses produits haut, moyen ou entrée de gamme, IGE+XAO s'attache en permanence à intégrer les nouvelles technologies (programmation orientée objet...) et les standards du marché (Windows®, AutoCAD®, Oracle, ODBC, Visual Basic, XML, offre Dassault Systèmes, ...).

Ainsi, dès leur sortie, IGE+XAO a intégré les solutions suivantes :

- La présence sur les grands systèmes d'exploitation et plates-formes informatiques du marché : Unix pour les stations de travail Hewlett Packard, Sun Microsystems, IBM et Windows pour les PC.
- Le standard du DAO en proposant d'une part en option sur sa nouvelle génération de logiciels (SEE 2000 et SEE Electrical Expert) un fonctionnement sous d'AutoCAD® et d'autre part des logiciels de communication au standard 'DXF' permettant d'échanger des informations graphiques avec d'autres systèmes.
- La prise en compte de Systèmes de Gestion de Bases de Données Relationnelles (SGBDR), pour la gestion des nomenclatures et des catalogues de matériels : les produits Xelec et SEE Electrical Expert ainsi que l'offre SEE Visio® utilisent les SGBDR Oracle® et Access®. L'offre SEE Visio® est aussi intégrée au logiciel Smarteam® de Dassault Systèmes.

- Continuation du développement des standards

Dans son rôle de leader, IGE+XAO a constamment participé à l'élaboration de normes professionnelles.

Ainsi, le Groupe IGE+XAO, après avoir développé la "Norme" FNES, a travaillé à la mise au point en collaboration avec la société Legrand, d'un standard d'échange entre une CAO Electrique et les systèmes de marquage du matériel.

De même, depuis plusieurs années, le Groupe IGE+XAO travaille à la définition d'un modèle permettant aux logiciels de CAO Electrique d'exploiter directement sous forme électronique les catalogues de matériels électriques. Actuellement, les grands constructeurs européens tels que Schneider Electric, ABB, Siemens, Legrand, Klockner-Möeller, Entrelec, Socomec, Weidmuller,... fournissent ou sont en passe de fournir leur catalogue électronique suivant ce modèle qui est parfaitement exploitable par les logiciels de CAO Electrique d'IGE+XAO.

3.5.2 AXE COMMERCIAL

■ En France : une stratégie commerciale adaptée à l'importance de la base installée

En France, compte tenu de la part importante du marché détenue par IGE+XAO et du nombre de licences installées, le Groupe consacre environ 50% de ses opérations commerciales aux clients déjà équipés de ses logiciels afin de pérenniser ce fonds de commerce qui représentait sur l'exercice clos au 31 juillet 2003 plus de la moitié ses revenus.

Ainsi, les équipes commerciales proposent aux clients équipés des solutions IGE+XAO, les prestations suivantes :

- une panoplie complète de services (conseils, formations et assistance téléphonique ou sur site),
- des modules complémentaires dans la gamme utilisée (stratégie d'Add On),
- des possibilités d'évolution vers des logiciels de gamme supérieure.

Cette stratégie d'optimisation de la rentabilité de la base installée s'appuie sur un réseau d'agences commerciales situées à Paris, Toulouse, Grenoble, Nantes et Marseille.

■ A l'international : une stratégie de développement volontariste

Depuis qu'il a commencé à exporter, IGE+XAO a toujours suivi la même démarche progressive :

- étude de marché validée par la réalisation de ventes directes depuis la France,
- implantation dans le pays par l'intermédiaire d'un bureau marketing, création d'une filiale locale.

● Le développement en Europe

IGE+XAO est déjà implanté en France, en Espagne, en Italie, au Benelux, en Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas, au Danemark, en Pologne et en Bulgarie. Afin d'accélérer sa croissance dans ces pays, le Groupe mettra en place les actions ci-dessous :

- mise en place d'une politique d'implantation grands comptes suivant le modèle développé en France,
- recherche d'opérations de croissance externe permettant d'acquérir plus rapidement les parts de marché escomptées,
- renforcement des actions de marketing et de communication notamment par une participation renforcée aux expositions, par des opérations de mailing et de phoning et une présence dans les différents médias,
- mise en place de partenariats stratégiques.

● Le développement en Amérique du Nord

Déjà implanté au Canada (à Montréal et Toronto) et afin d'accélérer sa croissance dans ce pays, IGE+XAO mettra en place des actions identiques à celles menées en Europe.

IGE+XAO prévoit de s'installer aux Etats-Unis. Cette nouvelle implantation associée à la référence Boeing permettra au Groupe d'accélérer sensiblement ses opérations sur le marché américain. Le Groupe prévoit aussi de mettre en place des partenariats stratégiques.

3.5.3 AXE FINANCIER

Depuis son admission à la cote du Nouveau Marché, IGE+XAO a toujours conduit une politique de communication volontariste et régulière envers ses actionnaires et les marchés financiers.

CALENDRIERS DES COMMUNICATIONS	DATES LIMITES
Assemblée générale annuelle – comptes clos au 31 juillet 2003	30/01/2004
Distribution de dividendes	13/02/2004
Chiffre d'affaires consolidé premier semestre 2004/2003	15/03/2004
Comptes consolidés du premier semestre 2004/2003	03/05/2004
Chiffre d'affaires consolidé du troisième trimestre 2004/2003	14/06/2004
Chiffre d'affaires consolidé 2004/2003	13/09/2004
Comptes consolidés 2004/2003	01/11/2004
Assemblée générale annuelle – comptes clos au 31 juillet 2004	28/01/2004

4 RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2004 (exercice clos au 31 juillet 2003)

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, dont l'ordre du jour est le suivant :

- lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et présentation par le conseil d'administration des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2003;
- lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2003;
- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2003;
- approbation des conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce;
- dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts;
- quitus aux administrateurs;
- affectation des résultats;
- renouvellement du mandat d'un administrateur;
- pouvoirs en vue des formalités légales.

Par ailleurs, il vous sera donné lecture des rapports établis par les commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles de l'année précédente.

Vous trouverez dans l'annexe toute explication complémentaire.

4.1.1 ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Les faits marquants de l'exercice ont été les suivants :

- Le 2 juin 2003, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée des actionnaires en date du 2 décembre 2002 en vue de déterminer les conditions et modalités d'un plan d'options d'achats d'actions.
- La participation de IGE+XAO dans la filiale SEE PLANET est passée de 90% à 93% suite à l'acquisition de titres auprès des actionnaires minoritaires.
- La filiale néerlandaise du Groupe a changé de dénomination sociale en décembre 2002 et s'appelle désormais IGE+XAO Netherlands BV (ex Tessdata BV).

L'exercice n'appelle pas d'autre commentaire.

Le compte de résultat du Groupe se présente comme suit au 31 juillet 2003 :

(en milliers d'euros)	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
	31 juillet 2003 12 mois	31 juillet 2002 12 mois	31 juillet 2001 12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	16 068	15 411	13 554
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	374	256	422
Produits d'exploitation	16 442	15 667	13 976
Achats de Mses et autres approvision.	(709)	(860)	(645)
Autres services extérieurs	(4 746)	(4 570)	(4 163)
Charges de personnel	(7 651)	(7 135)	(6 335)
Impôts et taxes	(273)	(252)	(307)
Dotations aux amort. et provisions	(689)	(625)	(520)
Autres charges d'exploitation	(37)	(245)	(251)
CHARGES D'EXPLOITATION	(14 105)	(13 687)	(12 221)
Résultat d'exploitation	2 337	1 980	1 755
Résultat financier	(21)	32	56
Résultat courant des sociétés intégrées	2 316	2 012	1 811
Résultat exceptionnel	(95)	(46)	(2)
Impôts sur les résultats	(872)	(659)	(687)
Résultat net des sociétés intégrées	1 349	1 307	1 122
Dotation aux amort. des écarts d'acquisition	(70)	(70)	(56)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 279	1 237	1 066
Part des minoritaires	(57)	(100)	(10)
Résultat net - part du Groupe	1 222	1 137	1 056
NOMBRE D' ACTIONS EMISES	1 754 000	1 754 000	1 754 000
Résultat par action en €	0,70	0,65	0,60

L'exercice clos le 31 juillet 2003 s'analyse comme suit :

Le chiffre d'affaires s'établit à 16 068 K€ contre 15 411 K€ en 2001/2002, soit une croissance de 4,3%. Cette progression se décompose comme suit :

? L'activité du Groupe IGE+XAO est stable sur le marché national (10 561 K€ en 2002/2003 contre 10 571 K€ en 2001/2002).

? Le Groupe IGE+XAO connaît une progression de 14% à l'international (5 505 K€ en 2002/2003 contre 4 840 K€ en 2001/2002).

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 2 337 K€ contre 1 980 K€ en 2000/2001, soit une progression de 18%.

Le résultat financier est une perte de 21 K€ contre un bénéfice de 32 K€ en 2001/2002.

Le résultat avant impôts est un bénéfice de 2 221 K€ contre 1 966 K€ en 2001/2002, soit une progression de 13%.

Le résultat net part du Groupe est un bénéfice de 1 222 K€ contre 1 137 K€ en 2001/2002 soit une progression de 7%.

La situation financière du Groupe s'est sensiblement améliorée avec notamment :

- ? une progression de 14 % des capitaux propres à 7 845 K€
- ? une progression de 7 % de la trésorerie à 4 084K€
- ? une diminution 24 % de l'endettement qui s'éleve à 434 K€contre 568 K€au 31 juillet 2002.

4.1.2 ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE IGE+XAO

La Société IGE+XAO exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Le compte de résultat de la Société se présente comme suit au 31 juillet 2003 :

(en milliers d'euros)	COMPTE DE RESULTAT		
	31 juillet 2003 12 mois	31 juillet 2002 12 mois	31 juillet 2001 12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	1 632	1 997	2 007
Subvention d'exploitation	--	--	457
Autres produits d'exploitation	201	42	47
Produits d'exploitation	1 833	2 039	2 511
Autres services extérieurs	(1 037)	(1 196)	(1 296)
Charges de personnel	(647)	(697)	(611)
Impôts et taxes	(53)	(46)	(43)
Dotations aux amort. et provisions	(73)	(94)	(99)
Autres charges d'exploitation	(4)	(6)	(2)
Charges d'exploitation	(1 814)	(2 039)	(2 051)
Résultat d'exploitation	19	0	460
Résultat financier	896	117	(340)
Résultat exceptionnel	1	24	13
Impôts sur les résultats	(14)	(37)	130
Participation	(14)	(27)	(23)
Résultat net	888	77	240

Commentaires :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 1 632 K€ contre 1 997 K€ pour 2001/2002, il est principalement constitué de prestations intra-groupe facturées sans marge.

Le résultat d'exploitation correspond à un bénéfice de 19 K€; il était à l'équilibre lors de l'exercice précédent.

Le résultat financier est un bénéfice de 896 K€ contre 117 K€ pour l'exercice précédent. Cette évolution sensible résulte principalement du versement de dividendes en provenance de la Société IGE SA. Les postes qui interviennent dans la composition du résultat financier sont indiqués dans le tableau ci-après :

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES EN K€	31/07/03	31/07/02
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	(124)	(79)
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	(26)	(11)
- risques financiers sur Mayridis Voyage	--	(103)
TOTAL DES DOTATIONS	(151)	(193)
Reprises de provisions	155	38
TOTAL DES REPRISES	155	38
Abandons de créances aux filiales		
- Canadienne	--	--
- Allemande	--	--
- Anglaise	--	(47)
- Mayridis Voyage	--	(85)
TOTAL DES ABANDONS	--	(132)
Dividendes reçus	788	270
Autres charges et produits financiers	104	134
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS	892	404
TOTAL	896	117

Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 1 K€ contre 24 K€ sur l'exercice 2001/2002.

Le résultat net est un bénéfice de 888 K€ contre 77 K€ pour l'exercice précédent, cette différence trouve son explication dans l'encaissement de dividendes (cf ci-avant).

4.1.3 ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT ET INVESTISSEMENTS

Les coûts de recherche et développement sont intégralement comptabilisés en charge dès leur exercice d'engagement. Ces derniers s'élèvent à 3 108 K€ contre 2 899 K€ en 2001/2002, soit respectivement 19,3% du chiffre d'affaires contre 18,8% en 2001/2002, et traduisent ainsi l'important effort consacré au développement et à l'industrialisation des produits.

Les coûts de recherche et développement augmentent de 7,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par de nombreux développements autour de SEE Electrical Expert et de l'offre produit développée sur Visio © de Microsoft ©.

4.1.4 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Dassault Systèmes (Nasdaq : DASTY, Euronext Paris #13065, DSY, PA) et IGE+XAO (Euronext Paris, NextEconomy FR0000030827 FTSE977) ont annoncé le 30 septembre 2003 la signature d'un accord de développement stratégique aux termes duquel IGE+XAO, en tant que «*Gold Software Partner*», développera, commercialisera et vendra des applications de modélisation électrique (fonctionnelle, topologique et logique) et de génération de schémas électriques basées sur l'architecture CAA V5. Par ce partenariat, IGE+XAO complétera les solutions actuelles

électriques du portefeuille de solutions de gestion du cycle de vie des produits V5 (PLM – Product Lifecycle Management) de Dassault Systèmes.

« Par ce partenariat, IGE+XAO et Dassault Systèmes renforcent leur leadership dans le domaine des solutions électriques PLM, » déclare Alain Di Crescenzo, Président de IGE+XAO. « Cette annonce marque une étape technologique et commerciale majeure pour notre entreprise : nous offrirons une intégration transparente au portefeuille de produits de Dassault Systèmes, leader mondial sur le marché de la gestion du cycle de vie des produits. »

« IGE+XAO et Dassault Systèmes s'appuient sur leurs compétences respectives pour étendre considérablement leur présence sur le marché de l'ingénierie électrique, » a pour sa part souligné Dominique Florack, Directeur Général Adjoint en charge de la Recherche et du Développement de Dassault Systèmes. « L'engagement d'IGE+XAO marque une étape importante dans le déploiement de notre stratégie dans le domaine des solutions PLM V5 de développement de systèmes, en cohérence avec les solutions V5 développées par Dassault Systèmes et ses partenaires stratégiques. »

Les Echos, le 30 septembre 2003

4.1.5 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE – PERSPECTIVES D'AVENIR

Sur les trois premiers mois de l'exercice 2003/2004, le Groupe a enregistré, par rapport à 2002/2003, une croissance du chiffre d'affaires en France de 3 % et à l'international de 12% ; soit au total une progression de l'activité de 6%.

Pour l'exercice en cours et à périmètre constant, le Groupe prévoit une croissance de son chiffre d'affaires* qui devrait se situer entre :

- 3% et 5% en l'absence d'amélioration de la conjoncture économique internationale,
- 6% et 10% dans le cas d'une amélioration de la conjoncture économique internationale et de la concrétisation de négociations commerciales en cours.

Ces deux scénarios d'évolution, associés à une bonne maîtrise des coûts devraient permettre au Groupe de clôturer l'exercice 2003/2004 avec un résultat net se situant entre de 8% et 9% du chiffre d'affaires*.

* données correspondant aux objectifs de la Direction

4.1.6 PASSAGE AUX NORMES IAS/IFRS

Le Groupe a engagé les premiers travaux préparatoires (pré-diagnostic) relatifs au passage aux normes comptables IAS/IFRS applicables aux comptes consolidés de IGE+XAO à compter de l'exercice ouvert au 1^{er} août 2005. Sont notamment en cours de recensement les principales divergences entre ces nouvelles normes comptables et celles appliquées jusqu'alors ainsi que les conséquences qui en découleront tant sur les plans comptables et financiers qu'en matière d'organisation interne et de systèmes d'information.

4.1.7 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2003 de la Société IGE+XAO s'établit à 888 345 €

Après affectation à la réserve légale d'un montant de 44 417 € correspondant au minimum légal de 5% du bénéfice, le solde représente un bénéfice disponible de 843 928 €

Compte tenu de la bonne performance de l'exercice qui s'est soldé par un résultat net consolidé s'élevant à 1 221 957 € soit une progression de 7,5% par rapport à l'exercice précédent, et tout en ne nous départant pas de notre politique de prudence, nous voulons marquer notre confiance dans l'avenir en proposant la distribution d'une somme globale de 280 640 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice.

Cette somme globale permettra le paiement d'un dividende de 16 centimes d'euro par action. Ce dividende bénéficiera d'un avoir fiscal de 8 centimes d'euro par action formant ainsi pour les actionnaires pouvant bénéficier de cet avoir fiscal, un revenu total de 24 centimes d'euro.

Ce dividende sera mis en paiement le 13 février 2004.

Par ailleurs, les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau".

Le Conseil demande à l'Assemblée d'approuver par ailleurs le montant des dépenses et des charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Leur montant s'élève à 11 747 € et l'impôt correspondant est de 4 031 €

4.1.8 DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2000	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2001	0,15 €	0,075 €
Exercice clos le 31 juillet 2002	0,15 €	0,075 €

4.1.9 FILIALES ET PARTICIPATIONS EN FRANCE ET A L'ETRANGER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2003, les changements dans les détentions de IGE+XAO ont été les suivantes :

- La participation de IGE+XAO dans la filiale SEE PLANET est passée de 90% à 93% suite à l'acquisition de titres auprès des actionnaires minoritaires.
- La participation de IGE+XAO dans la filiale MAYRIDIS VOYAGE est passée de 99,7% à 99,9% suite à une augmentation de capital par incorporation de créances en compte-courant.

Le tableau des filiales et participations de la Société IGE+XAO au 31 juillet 2003 figure en annexe du bilan. Il est rappelé ci-après :

En France :

- 99,6 % du capital social d'IGE SA,
- 100 % du capital social de WINSOFT ELEC DIFFUSION,
- 93% du capital social de SEE [PL@NET](#),
- 99,7 % du capital social de MAYRIDIS VOYAGE,
- 19% du capital social de Anyware Technologies

o A l'étranger :

- 100 % du capital social de IGE+XAO Balkan,
- 49% du capital social de IGE+XAO Denmark A/S,
- 99 % du capital social de IGE+XAO Iberica,
- 95 % du capital social de IGE+XAO Italie,
- 100 % du capital social de IGE+XAO Limited,

- 100 % du capital social de IGE+XAO Netherlands,
- 99,9 % du capital social de IGE+XAO North America,
- 51,1 % du capital social de IGE+XAO Pologne,
- 100 % du capital social de IGE+XAO Software Vertrieb GmbH,
- 51% du capital social de CAE DEVELOPMENT APS.

4.1.10 INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LE CAPITAL

4.1.10.1 IDENTITE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la Société en application de l'article L 233-7 du Code de commerce.

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières ODYSSEE VENTURE	Société de Participations Techniques et Financières ODYSSEE Venture
5 à 10 %	--	--
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	IRDI Midi-Pyrénées
20 à 33 1/3 %	Financelec	Financelec
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

Les fonds gérés par Odyssee Venture ont franchi en hausse le seuil de 2% des actions.

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

4.1.10.2 MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE DANS LA DETENTION DU CAPITAL SOCIAL OU DES DROITS DE VOTE VISEE CI-DESSUS

Au premier jour de l'ouverture de l'exercice social (1^{er} août 2002), la situation était la suivante :

TRANCHES DE DETENTION	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	Société de Participations Techniques et Financières	Société de Participations Techniques et Financières
5 à 10 %	--	--
10 à 20 %	IRDI Midi-Pyrénées	IRDI Midi-Pyrénées
20 à 33 1/3 %	Financelec	Financelec
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
Plus de 66 2/3 %	--	--

4.1.10.3 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale a autorisé, pour une durée de 38 mois, le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être

inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'administration qui les a attribuées.

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS	PLAN N°1
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'administration	2 juin 2003
Date d'échéance du Plan	2 juin 2009
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	8 164
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exerçables	0
Prix de souscription en euros	9,80

4.1.11 CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune convention n'a donné lieu à application de l'article L225.38 du Code de Commerce et qu'ont fait l'objet d'une autorisation, les conventions qui ont été conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

4.1.12 RENOUELEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le mandat d'administrateur de Monsieur Alain Di Crescenzo venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée à tenir dans l'année 2010 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2009.

4.1.13 AUTRES INFORMATIONS

4.1.13.1 EVOLUTION DU COURS DU TITRE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au titre de l'exercice 2002/2003, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES ECHANGES	CAPITAUX EN MILLIERS €	COURS LE PLUS	COURS LE PLUS	COURS MOYEN EN €
			BAS EN €	HAUT EN €	
08/02	5 224	55	10,00	11,37	10,66
09/02	7 332	72	9,00	11,07	10,25
10/02	11 231	97	8,00	8,46	8,94
11/02	16 999	153	8,00	9,80	9,16
12/02	43 428	429	9,01	11,00	9,89
01/03	8 601	83	9,50	10,75	9,83
02/03	6 048	57	9,20	9,70	9,46
03/03	7 337	69	9,19	9,99	9,52
04/03	3 861	36	9,16	9,90	9,59
05/03	13 208	129	9,27	10,00	9,73
06/03	34 473	386	9,97	12,47	11,13
07/03	13 159	153	11,20	12,00	11,73

4.1.13.2 ACTIONS PROPRES DETENUES PAR LA SOCIETE IGE + XAO

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce et dans le cadre de l'autorisation que vous nous avez donnée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 janvier 1998, du 25 janvier 2000, du 31 janvier 2001 et du 2 décembre 2002, d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue de la régularisation des cours, nous vous informons que sur l'exercice 2002/2003, la Société n'a pas procédé à l'acquisition d'actions. Pendant la même période, la Société a cédé 2 000 actions générant un profit de 6 038,88 €

Le nombre total d'actions propres détenues par la Société au 31 juillet 2003 s'établit à 90 331 actions, soit 5,15 % du capital. La valeur de marché de ces actions, déterminée sur la base du cours moyen du mois de juillet 2003, s'élève à 1 059 583 €

L'assemblée générale du 2 décembre 2002 a décidé d'affecter les actions propres de la Société comme suit :

- en valeurs mobilières de placement, les actions dédiées au plan d'options de souscription d'actions et à la régulation du cours de bourse soit respectivement 33 685 et 11 010 actions pour un prix d'achat moyen de 5,18 €,
- en déduction des capitaux propres : le solde des actions, soit 45 636, acquises à un prix d'achat moyen de 16,02 €

4.1.13.3 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

Sociétés du Groupe :

A. Di Crescenzo :

Président du Conseil d'Administration : IGE+XAO.

Administrateur : IGE.

Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO Softwaren Vertriebs GmbH, IGE+XAO North America et IGE+XAO UK Limited.

C. Baudron

Président du Conseil d'Administration : IGE.

Administrateur : IGE+XAO et SEE PI@net.

Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO UK Limited et IGE+XAO Iberica.

J. Baudron

Administrateur : IGE+XAO.

R. Grezes

Gérant : Winsoft Electric et Mayridis Voyages

Président du Conseil d'Administration : SEE PI@net

Administrateur : IGE

Sociétés hors Groupe :

A. Di Crescenzo :

Administrateur : Financelec et Memo Page.

Conseil de surveillance : Access Commerce.

C. Baudron

Président du Conseil d'Administration : Financelec.

Gérant : CAOUEC.

Conseil de surveillance : SOCRI.

J. Baudron

Administrateur : BEHI et SUD Sondage.

4.1.13.4 REMUNERATIONS ET AVANTAGES REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIO NS BRUTES (fixe+variable)	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	136	8	--	--	144
Charles Baudron *	103	7	--	--	110
JEAN BAUDRON	--	--	--	--	--
REMUNERATIONS	239	15			254

* Monsieur Charles Baudron est rémunéré par la société Financelec qui facture ses prestations à l'euro l'euro au Groupe IGE+XAO et qui détient 31% du capital de cette dernière.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons également le montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu, durant l'exercice, de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce :

Néant.

4.1.13.5 AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 29 janvier 2002 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, une caution de 121 959,21 € au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme.

4.1.13.6 OBSERVATION DU COMITE D'ENTREPRISE

En application des dispositions de l'article L. 432-4 du Code du travail, le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

4.1.13.6.1 Conséquences environnementales et sociales de l'activité (L225.102.1 du Code de Commerce)

4.1.13.6.2 Conséquences environnementales

Non significatif.

4.1.13.6.3 Conséquences sociales

○ **Effectif total**

SOCIÉTÉS	31/07/2002	31/07/2003	EVOLUTION
IGE+XAO	17	13	-4
Ensemble des sociétés françaises	116	113	-3

○ **Embauches, licenciements, motifs**

La Société IGE+XAO a procédé à :

- l'arrêt d'un contrat de qualification,
 - la fin d'un contrat à durée déterminée,
 - un licenciement,
 - le transfert de 2 salariés dans la Société IGE SA,
 - l'embauche d'une standardiste.
- **Organisation du temps de travail, durée :**

La Société IGE+XAO ainsi que l'ensemble des sociétés françaises du Groupe ont appliqué la loi sur la réduction du temps de travail (35 heures) dès décembre 1999.

- **Rémunérations et leurs évolutions**

Société IGE+XAO :

La masse des salaires bruts est de 455 756 euros contre 496 433 en 2001/2002 soit une diminution 8,2%.

Ensemble des sociétés françaises du Groupe

La masse des salaires bruts est de 3 149 930 euros contre 3 024 449 euros en 2001/2002 soit une augmentation 4,2%.

- **Relations professionnelles et bilan des accords collectifs**

Le Groupe a mis en place une Unité Economique et Sociale ainsi qu'un accord de participation qui sont toujours en vigueur.

* * *

Nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions que nous allons soumettre à votre vote.

Au présent rapport est joint, en exécution de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, un tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun de ces cinq derniers exercices sociaux.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

INDICATIONS EN EUROS	31/07/99	31/07/00	31/07/01	31/07/02	31/07/03
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	6 684 889	6 684 889	6 752 900	6 752 900	6 752 900
Nombre d'actions émises	1 754 000	1 754 000	1 754 000	1 754 000	1 754 000
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	--
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 230 249	2 263 2989	2 006 668	1 996 399	1 632 253
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	487 406	9 687	148 799	390 650	983 059
Impôts sur les bénéficiaires	24 087	(174 236)	130 199	36 442	14 233
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	684 802	837 780	241 107	76 933	888 345
Résultat distribué	--	267 396	267 396	* 271 870	* 280 640
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,264	0,091	0,146	0,186	0,544
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	0,390	0,478	0,137	0,044	0,506
Dividendes distribués par action	--	0,152	0,152	0,155	0,16
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	17	17	18	17	13
Montant de la masse salariale de l'exercice	435 600	462 881	449 067	496 433	455 756
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, ...)	168 487	174 948	162 425	200 737	190 988

* soumis à l'approbation préalable de l'Assemblée générale des actionnaires de IGE+XAO

4.2 PROJET DES RESOLUTIONS PROPOSEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels et le bilan de l'exercice clos le 31 juillet 2003, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent, et desquels il ressort un bénéfice net comptable de 888 345 euros.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale constate que les comptes consolidés au 31 juillet 2003 lui ont été présentés et que le rapport de gestion du Conseil d'Administration inclut le rapport de gestion du groupe. L'assemblée générale approuve les comptes consolidés qui lui ont été présentés.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce approuve ledit rapport et les conventions qui y sont visées.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement d'un montant global de 11 747 euros pour l'exercice clos le 31 juillet 2003 et prend acte que ces dépenses ont généré un impôt sur les sociétés d'un montant de 4 031 euros.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne en conséquence et sans réserve, quitus entier aux administrateurs pour leur gestion et l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2003.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, constatant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2003 s'élève à 888 345 euros, décide sur proposition du conseil d'administration, de lui donner l'affectation suivante :

Dotation à la réserve légale soit 44 417 euros qui est ainsi portée à :	199 761
Distribution d'un dividende de 0,16 euros pour chacune des 1 754 000 actions composant le capital de la Société, prélevé sur le résultat de la Société soit un montant global maximum 280 640 euros	280 640
Inscription du solde au poste "Autres réserves", pour un montant de 563 228 euros	1 025 610

Etant entendu que les actions IGE+XAO qui seraient détenues par la société elle-même, à la date de mise en paiement du dividende n'ayant pas droit à celui-ci, la somme non distribuée de ce fait sera en

conséquence portée au poste de "report à nouveau", après constatation de son montant par le conseil d'administration.

Le dividende de 0,16 euros par action sera assorti d'un avoir fiscal de 0,08 euros portant le revenu total à 0,24 euros par action. Il sera mis en paiement le 13 février 2004.

Il est rappelé, conformément à la loi, les dividendes versés au cours des trois exercices précédents.

	Dividende par action	Avoir fiscal par action
Exercice clos le 31 juillet 2000	0,15 euros	0,075 euros
Exercice clos le 31 juillet 2001	0,15 euros	0,075 euros
Exercice clos le 31 juillet 2002	0,15 euros	0,075 euros

Septième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Alain DI CRESCENZO, né le 20 janvier 1962 MARSEILLE, demeurant Avenue Blanc Peyrard à MARSEILLE (13012) est arrivé à son terme, décide de le renouveler pour une période 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2009.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer tous les dépôts, publications et formalités légales ou autres.

4.3 RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous informer des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options d'achat d'actions.

Nous vous rendons compte ci-après du nombre, des dates d'échéance et du prix des options d'achat d'actions qui, durant l'année écoulée et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été consenties à chacun des mandataires sociaux par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du Code de commerce :

Options d'achat d'actions consenties à chaque dirigeant et options levées au cours de l'exercice	Nombre d'options attribuées et nombre d'actions souscrites	Prix des options de souscription	Dates d'échéance
OPTIONS CONSENTIES A :	NEANT	NEANT	NEANT

OPTIONS LEVEES	NEANT	NEANT	NEANT
----------------	-------	-------	-------

Options d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés et options levées au cours de l'exercice	Nombre d'options attribuées et nombre d'actions achetées	Prix des options d'achat	Dates d'échéance
OPTIONS CONSENTIES A :	Montant maximum : 628 options d'achat d'actions	9,80 euros par action	Entre le 3 juin 2007 et le 3 juin 2009

Monsieur Benassac, salarié
Monsieur Dulong, salarié
Monsieur Epis, salarié
Monsieur Ianotto, salarié
Monsieur Jardiné, salarié
Monsieur Kumka, salarié
Monsieur Krustec, salarié
Monsieur Mathis, salarié
Monsieur Olives, salarié
Monsieur Portel, salarié
Monsieur Sabot, salarié
Monsieur Tomasik, salarié

OPTIONS LEVEES	NEANT	NEANT	NEANT
----------------	-------	-------	-------

FAIT A COLOMIERS
LE 30 JANVIER 2004

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT

5.1 COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2003

BILAN ACTIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2003	31 juillet 2002	31 juillet 2001
ECARTS D'ACQUISITION	536	606	676
Immobilisations incorporelles nettes	1 299	1 399	1 470
Immobilisations corporelles nettes	1 021	1 007	1 062
Immobilisations financières nettes	269	312	93
Actif immobilisé	3 125	3 324	3 301
Stocks et en-cours	147	127	156
Clients et comptes rattachés	6 281	5 871	4 935
Autres créances	732	804	866
Charges constatées d'avance	217	248	233
Impôts différés actifs	110	62	32
Valeurs mobilières de placement	747	761	3 112
Disponibilités	4 084	3 829	1 865
Actif circulant	12 318	11 702	11 199
ACTIF	15 443	15 026	14 500
BILAN PASSIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2003	31 juillet 2002	31 juillet 2001
Capital	6 753	6 753	6 753
Prime d'émission	1 910	1 911	1 911
Actions propres	(731)	(731)	--
Réserves consolidées	(1 297)	(2 146)	(2 943)
Résultat consolidé	1 222	1 137	1 056
Subvention d'investissement	4	5	--
Ecart de conversion	(16)	(58)	(37)
Capitaux propres	7 845	6 871	6 740
Intérêts minoritaires	657	627	601
Provisions pour risques et charges	121	83	145
Emprunts et dettes financières	434	568	690
Fournisseurs et comptes rattachés	690	651	712
Dettes fiscales et sociales	2 066	2 109	2 445
Autres dettes	391	966	447
Produits constatés d'avance	3 239	3 151	2 720
Dettes	6 820	7 445	7 014
PASSIF	15 443	15 026	14 500

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2003 12 mois	31 juillet 2002 12 mois	31 juillet 2001 12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	16 068	15 411	13 554
Autres produits d'exploitation	374	256	422
Produits d'exploitation	16 442	15 667	13 976
Achats de Mses et autres approvision.	(709)	(860)	(645)
Autres services extérieurs	(4 746)	(4 570)	(4 163)
Charges de personnel	(7 651)	(7 135)	(6 335)
Impôts et taxes	(273)	(252)	(307)
Dotations aux amort. et provisions	(689)	(625)	(520)
Autres charges d'exploitation	(37)	(245)	(251)
CHARGES D'EXPLOITATION	(14 105)	(13 687)	(12 221)
Résultat d'exploitation	2 337	1 980	1 755
Résultat financier	(21)	32	56
Résultat courant des sociétés intégrées	2 316	2 012	1 811
Résultat exceptionnel	(95)	(46)	(2)
Impôts sur les résultats	(872)	(659)	(687)
Résultat net des sociétés intégrées	1 349	1 307	1 122
Dotations aux amort. des écarts d'acquisition	(70)	(70)	(56)
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 279	1 237	1 066
Part des minoritaires	(57)	(100)	(10)
Résultat net - part du Groupe	1 222	1 137	1 056
Nombre d'actions émises	1 754 000	1 754 000	1 754 000
Nombre d'actions après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres	1 708 364	1 708 364	1 754 000
Résultat par action en €	0,72	0,67	0,60

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE		
(en milliers d'euros)	31 juillet 2003	31 juillet 2002
Résultat net du Groupe	1 222	1 137
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	57	100
Ecart conversion	(20)	(36)
Amortissements et provisions nettes des reprises	610	491
Plus et moins values de cession des immobilisations	(9)	(47)
Subventions d'investissement virées au résultat	--	--
Charges/produits impôts différés	(36)	(30)
Capacité d'autofinancement	1 824	1 615
Variation des actifs circulants exploitation	(397)	(902)
Variation des actifs circulants hors exploitation	--	124
Variation des passifs exploitation	76	412
Variation des passifs hors exploitation	(407)	163
Variation du besoin en fond de roulement	(728)	(203)
Trésorerie provenant de l'exploitation	1 096	1 412
Acquisitions d'immobilisations	(453)	(576)
Cessions d'immobilisations	14	224
Cessions de titres	--	--
Subvention d'investissement encaissée	--	5
Variation nette des autres immobilisations financières	11	(298)
Trésorerie nette sur variation de périmètre	--	(40)
Trésorerie affectée aux investissements	(428)	(685)
Augmentation des capitaux propres	--	--
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(274)	(254)
Dividendes versés aux minoritaires	14	(28)
Souscription d'emprunts et dettes financières	--	153
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(167)	(256)
Trésorerie provenant des opérations de financement	(427)	(385)
Variation de trésorerie brute	241	342
Trésorerie en début d'exercice	4 588	4 977
Trésorerie en fin d'exercice	4 829	4 588
Variation de trésorerie nette	241	(389)
Impact du reclassement des actions propres		(731)

5.2 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

5.2.1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Le 2 juin 2003, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée des actionnaires en date du 2 décembre 2002 en vue de déterminer les conditions et modalités d'un plan d'options d'achat d'actions. Ces conditions et modalités sont décrites dans la note 1.4.4.
- La filiale néerlandaise du Groupe a changé de dénomination sociale en décembre 2002 et s'appelle désormais IGE+XAO Netherlands BV (ex Tessdata BV).

L'exercice n'appelle pas d'autre commentaire.

5.2.2 PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés ont été établis selon les règles de consolidation énoncées par le règlement n°99-02 du CRC, publié par arrêté en date du 22 juin 1999. Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les comptes arrêtés au 31 juillet 2003 sont identiques à celles utilisées dans les comptes clos au 31 juillet 2002.

Les comptes individuels des sociétés du Groupe IGE+XAO, arrêtés au 31 juillet 2003, sont établis selon les principes comptables en vigueur en France et ont été retraités afin d'être en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis avant affectation du résultat.

5.2.2.1 CONSOLIDATION

La monnaie de reporting de la société mère est l'Euro.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles IGE+XAO exerce de façon durable, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les titres de filiales non significatives et des autres participations figurent dans la rubrique "Immobilisations financières" pour leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, d'une provision.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes au Groupe sont éliminés.

5.2.2.2 CONVERSION DES COMPTES DES FILIALES ETRANGERES

Chaque filiale étrangère détermine son résultat dans la monnaie de son environnement économique, la devise fonctionnelle. La monnaie locale est la devise fonctionnelle des filiales étrangères du Groupe. Les bilans des filiales étrangères sont convertis en euros en utilisant les taux de change à la clôture de l'exercice, à l'exception des composantes des capitaux propres, qui sont converties au cours historique. Les comptes de résultat sont convertis en utilisant les taux de change moyens annuels. L'écart de conversion qui en résulte est porté dans un poste distinct parmi les capitaux propres. Les pertes et gains de change en devises sont comptabilisés en résultat.

Les pertes et profits de change résultant des transactions intra-groupe en devises considérées comme des investissements à long terme ne sont pas inscrits au compte de résultat mais traités comme des écarts de conversion et inscrits dans les capitaux propres. Les charges ou déductions fiscales afférentes à ces profits sont traitées de façon similaire.

5.2.2.3 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe IGE+XAO se compose principalement de ventes de logiciels, de prestations de formation et de ventes de contrats de maintenance couvrant généralement une période de douze mois.

- La reconnaissance du chiffre d'affaires s'effectue comme suit :
- les ventes de licences sont facturées et comptabilisées lors de la mise à disposition des supports,
- les prestations de formation sont facturées et comptabilisées lors de la réalisation des prestations sur la base des récapitulatifs de l'activité écoulée,
- les contrats de maintenance sont établis annuellement, facturés d'avance et comptabilisés au prorata temporis.

5.2.2.4 IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage entre les exercices où certaines charges et certains produits sont comptabilisés dans les comptes consolidés et les exercices où ils interviennent dans la détermination du résultat fiscal.

En application de la méthode dite du report variable, l'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés constatés antérieurement est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

5.2.2.5 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période comprise entre 5 et 10 ans.

5.2.2.6 ECARTS D'EVALUATION

Les écarts d'évaluation correspondent à la différence entre la valeur d'entrée d'un élément dans le bilan consolidé et la valeur comptable de ce même élément dans le bilan de l'entreprise contrôlée.

Dans la mesure où les écarts d'évaluation constatés lors d'acquisition sont relatifs à des fonds de commerce qui ne pourront être cédés de manière séparée, aucun impôt différé passif n'est constaté dans les comptes consolidés.

5.2.2.7 FONDS DE COMMERCE

Les fonds de commerce inscrits à l'actif du bilan sont des fonds de commerce acquis par le Groupe.

A chaque arrêté, le Groupe procède à une estimation de la valeur de ces fonds assise sur tout ou partie du chiffre d'affaires généré directement, voire induit sur l'ensemble des sociétés du Groupe.

Dans l'hypothèse où l'évaluation effectuée fait ressortir une valeur du fonds inférieure à la valeur brute comptable après prise en compte d'éventuels amortissements, il est procédé à une dépréciation du fonds à concurrence.

5.2.2.8 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés.

5.2.2.9 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Les marques acquises sont enregistrées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.2.2.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- constructions	20 ans
- matériel industriel	4 ans
- matériel de bureau	4 ans
- mobilier de bureau	10 ans
- agencements, aménagements, installations	10 ans
- matériel de transport	5 ans

5.2.2.11 TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES NON CONSOLIDEES

Les titres de participation des sociétés non consolidées figurant au bilan sont inscrits à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le Groupe : elle est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de développement et de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.2.2.12 CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

5.2.2.13 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

5.2.2.14 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les contrats de maintenance conclus avec les clients du Groupe sont des contrats annuels.

La totalité du contrat est enregistrée dans le chiffre d'affaires dès la signature du contrat. En conséquence, lors de chaque arrêté comptable, les revenus relatifs à la période non courue du contrat sont neutralisés par le biais du compte produits constatés d'avance.

5.2.2.15 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite. Conformément au règlement 99-02, les engagements de retraite des sociétés françaises sont constatés sous forme de provisions dans les comptes consolidés. Les engagements de retraite de la filiale polonaise le sont également. Ceux des autres filiales ne le sont pas eu égard à leur montant non significatif.

5.2.3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

5.2.3.1 EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- La société D&D détenue à 100% par la filiale SEE PLANET a été dissoute sans liquidation avec transmission universelle de son patrimoine au profit de la société SEE PLANET. La société D&D n'avait plus d'activité.
- La participation de IGE+XAO dans la filiale SEE PLANET est passée de 90% à 93% suite à l'acquisition de titres auprès des actionnaires minoritaires.
- La participation de IGE+XAO dans la filiale MAYRIDIS est passée de 99,7% à 99,9% suite à une augmentation de capital par incorporation de créances en compte-courant.

5.2.3.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

RAISON SOCIALE	FORME	SIREN	CAPITAL (EN MONNAIE LOCALE)	SIEGE	% DE CONTROLE	% D'INTERET	MÉTHODE (1)
IGE+XAO France	SA	338 514 987	6 752 900 €	Colomiers(31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 €	Colomiers(31)	99,3 %	99,3 %	IG
Mayridis Voyages	SARL	340 364 843	222 650 €	Toulouse (31)	99,9 %	99,9%	IG
Winsoft Elec	SNC	338 514 987	1 524 €	Paris (75)	100,0 %	99,9%	IG
Diffusion IGE+XAO	Ltd	--	1 100 000 sloties	Cracovie (Pologne)	56,6 %	56,6 %	IG
IGE+XAO	SARL	--	90 300 levas	Sofia (Bulgarie)	100,0 %	100 %	IG
IGE+XAO Italy	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	100,0 %	100,0 %	IG
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Barcelona (Espagne)	99,0 %	99,0 %	IG
IGE + XAO UK	Ltd	--	100 livres	Londres (Angleterre)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Montréal (Canada)	99,9 %	99,9 %	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	--	18 141 €	Hoensbrock (Pays-Bas)	100,0 %	100,0 %	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerod (Danemark)	51,0 %	51,0 %	IG
IGE+XAO Danmark	A/S	--	500 000 DKK	Birkerod (Danemark)	49,0 %	49,0 %	IG
IGE + XAO GMBH	GmbH	--	25 000 €	Radstatt (Allemagne)	100,0 %	100,0 %	IG
SEE PLANET	SA	432 699 965	300 000 €	Colomiers(31)	93,0 %	93,0 %	IG

(1) IG : Intégration Globale

5.2.4 COMPLEMENTS D'INFORMATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (EN MILLIERS D'EUROS)

5.2.4.1 ECARTS D'ACQUISITION

ECARTS D'ACQUISITION VALEURS BRUTES EN K€	31/07/02	VARIATIONS DE LA PERIODE	31/07/03
IGE SA (Ingedata)	113	--	113
IGE+XAO Danemark	289	--	289
IGE+XAO Netherlands	295	--	295
Valeurs brutes	697	--	697

AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION EN K€	31/07/02	DOTATIONS	REPRISES	31/07/03
Amortissements IGE SA (Ingedata)	(22)	(11)	--	(33)
Amortissements IGE+XAO Danemark	(34)	(29)	--	(63)
Amortissements IGE+XAO Netherlands	(35)	(30)	--	(65)
Amortissements	(91)	(70)	--	(161)
Valeurs nettes	606	--	--	536

Dans le cadre des prises de participation relatives aux sociétés Ingedata, CAE Development, IGE+XAO Danemark et IGE+XAO Netherlands, les différences de première consolidation ont été affectées de la manière suivante :

En K€	INGEDATA	IX Danemark	IX Netherlands	TOTAL
Fonds de commerce	112	589	295	996
Ecart d'acquisition	113	289	295	697
TOTAL	225	878	590	1 693

La juste valeur des écarts d'acquisition appréciée par rapport à l'activité des sociétés concernées et à ses impacts financiers sur le Groupe est en accord avec la valeur nette comptable de ces écarts d'acquisition.

5.2.4.2 VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/02	AUGMENTATION DE LA PERIODE	DIMINUTIONS DE LA PERIODE	31/07/03
Frais d'établissement	45	2	--	47
Fonds de commerce	1 412	--	--	1 412
Licences	350	6	--	356
Marques	88	14	--	102
Logiciels	365	36	(1)	400
Autres immobilisations incorporelles	20	9	--	29
Valeurs brutes	2 280	67	(1)	2 346

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN K€	31/07/02	DOTATIONS	REPRISES	31/07/03
Amortissements frais d'établissement	(36)	(9)	--	(45)
Amortissements fonds de Commerce	(247)	(74)	--	(321)
Amortissements des licences	(296)	(13)	--	(309)
Amortissements des marques	(49)	(6)	--	(55)
Amortissements des logiciels	(241)	(61)		(302)
Amortissements autres	(12)	(3)		(15)
immobilisations incorporelles				
Amortissements	(881)	(166)	--	(1 047)
Valeurs nettes	1 399	--	--	1 299

La juste valeur des fonds de commerce appréciée par rapport à l'activité des sociétés concernées et à ses impacts financiers sur le Groupe est en accord avec la valeur nette comptable de ces fonds de commerce.

5.2.4.3 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/02	AUGMENT ^o DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	AUTRES MOUVEMENTS* DE LA PERIODE	31/07/03
Constructions	99			(13)	86
Installations techniques, matériel et outillage	987	165	(30)	(51)	1 071
Autres immobilisations corporelles	1 299	208	(34)	34	1 507
Valeurs brutes	2 385	373	(64)	(30)	2 664

* écarts de conversion nets des reclassements

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN K€	31/07/02	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES MOUVEMENTS *	31/07/03
Amortissements Constructions	(27)	--	--	2	(25)
Amortissements Installations	(688)	(85)	4		(769)
Amortissements autres immobilisations corporelles	(663)	(219)	33		(849)
Amortissements	(1 378)	(304)	37	2	(1 643)
Valeurs nettes	1 007				1 021

* écarts de conversion

5.2.4.4 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET PROVISIONS

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/02	AUGMENTATION DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/03
Titres de filiales et participation	305	--	--	305
Dépôts et cautionnements	85	5	(29)	61
Prêts et autres immobilisations financières	2	1	--	3
Valeurs brutes	392	6	(29)	369

DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN K€	31/07/02	DOTATIONS	REPRISES	31/07/03
Provisions sur titres filiales et participations	(80)	(20)	--	(100)
Autres provisions	--	--	--	--
Amortissements	(80)	(20)	--	(100)
Valeurs nettes	312	--	--	269

Les titres immobilisés correspondent à la participation de 19% acquise dans la Société Anyware Technologies en 2002. Ces titres ont fait l'objet d'une dépréciation compte tenu des pertes cumulées par cette société à la date d'arrêt.

5.2.4.5 ECHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ECHEANCE DES CREANCES EN K€	MONTANT BRUT 31/07/02	MONTANT BRUT 31/07/03	CREANCES A MOINS D'UN AN	CREANCES A + D'UN AN
Prêts	--	--	--	--
Immobilisations financières	393	369	64	305
Créances de l'actif immobilisé	393	369	64	305
Stocks et en-cours	127	147	147	--
Clients et comptes rattachés	6 127	6 640	6 282	358
Avances et acomptes	22	46	46	--
Etats, impôts et taxes	618	473	473	--
Créances sociales	35	95	95	--
Débiteurs divers	115	108	108	--
Impôts différés	62	120	120	--
Charges constatées d'avance et charges à répartir	262	226	226	--
Actif circulant	7 368	7 855	7 497	358
Total	7 761	8 224	7 561	663

5.2.4.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2003 :

PROVISIONS EN K€	31/07/03
Parts de SICAV	516
Actions propres	231

Au 31 juillet 2003, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

Les actions propres sont affectées pour partie à un plan d'options de souscription d'actions et pour partie à la régulation du cours de bourse soit respectivement 33 685 et 11 010 actions pour un prix d'achat moyen de 5,18 €

Le cours moyen des actions IGE+XAO au cours du mois de juillet 2003 s'est élevé à 11,73 €; les actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement ne font donc pas l'objet de dépréciation au 31 juillet 2003.

5.2.4.7 ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS EN K€	31/07/02	DOTATIONS	REPRISES	31/07/03
Provisions pour impôts différés	6	6	--	12
Provisions pour dépréciation des créances clients douteuses	257	164	(63)	358
Provision pour indemnités de départ en retraite	45	7	(1)	51
Provisions pour risques et charges	38	24	(5)	57
Provisions	346	201	(69)	481

Les engagements de retraite des sociétés françaises (40% des effectifs du Groupe – 48 K€) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 6%
- Taux de progression des salaires : 3%
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : de 5 à 20%

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (30% des effectifs du Groupe – 3 K€) ont également été pris en compte au 31 juillet 2003 en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de progression des salaires : 6%
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : 0%

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision au 31 juillet 2003 car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Les provisions pour risques et charges correspondent principalement à des litiges prud'homaux.

5.2.4.8 COMPTE DE REGULARISATION ACTIF ET ASSIMILES

COMPTES DE REGULARISATION ACTIFS EN K€	31/07/02	VARIATIONS NETTES	31/07/03
Charges constatées d'avance	248	(51)	217
Charges à répartir	13	(4)	9
Total	261	(55)	226

5.2.4.9 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

CAPITAUX PROPRES EN K€	CAPITAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES ET RESULTAT	ECART DE CONVERSION ET AUTRES	TOTAL
Capitaux propres au 31 juillet 2001	6 753	1 911	(1 887)	(37)	6 740
Distribution de dividendes			(284)		(284)
Résultat net			1 137		1 137
Variation de l'écart de conversion				(21)	(21)
Impact des changements de méthode					--
Variations de périmètre			25		25
Subvention d'investissement				5	5
Reclassement des actions propres			(731)		(731)
Capitaux propres au 31 juillet 2002	6 753	1 911	(1 740)	(53)	6 871
Distribution de dividendes			(245)		(245)
Résultat net			1 222		1 222
Variation de l'écart de conversion				(13)	(13)
Impact des changements de méthode					--
Boni de fusion			21		21
Subvention d'investissement				(1)	(1)
Autres variations				(10)	(10)
Capitaux propres au 31 juillet 2003	6 753	1 911	(742)	(77)	7 845

- La variation de périmètre enregistrée en 2001/2002 est engendrée par une prise de participation complémentaire de la société SEE PLANET dans la société D&D (de 74,6% à 100%).
- En 2001/2002, IGE+XAO a émis une note d'information relative à des opérations de rachat d'actions dans laquelle est précisée la destination des titres déjà acquis. Cette note d'information a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse le 14 novembre 2002 et a été soumise à l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 2 décembre 2002. Consécutivement, les actions propres détenues par la Société mère et inscrites dans les comptes sociaux de cette dernière en titres immobilisés (45 636) ont été portées en diminution des capitaux propres.
- Le boni de fusion dégagé en 2002/2003 provient de l'opération de transmission universelle du patrimoine de la société D&D au profit de la société SEE PLANET.

5.2.4.10 VARIATION DES INTERETS MINORITAIRES

INTERETS MINORITAIRES EN K€	EN MILLIERS D'EUROS
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2001	601
Variation de périmètre	(56)
Résultat – part des minoritaires	100
Autres variations	(18)
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2002	627
Variation de périmètre	(7)
Résultat – part des minoritaires	57
Autres variations	(20)
Intérêts minoritaires au 31 juillet 2003	657

5.2.4.11 IMPOTS

5.2.4.11.1 Ventilation de l'impôt

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2003 à 872 K€

Elle se ventile de la manière suivante :

IMPOTS EN K€	EXIGIBLES	DIFFERES
En milliers d'euros	908	(36)

5.2.4.11.2 Preuve de l'impôt

CHARGE D'IMPOT EN K€	EN MILLIERS D'EUROS
Résultat avant impôts (en base)	2 151
Charge d'impôt théorique	738
Charge d'impôt réelle	872
Ecart sur l'impôt	134
Différence d'imposition à l'étranger	1
Amortissement de l'écart d'acquisition	22
Imputation déficits antérieurs et ARD	43
Autres différences permanentes	68
TOTAL	134

5.2.4.11.3 Impôts différés

L'impôt différé net correspond à un actif à court terme et s'élève à 98 K€

Il s'analyse comme suit au 31 juillet 2003 :

NATURE EN K€	BASE	TAUX	IDA	IDP
Participation	179	34,33%	61	--
Autres décalages social / fiscal France	26	34,33%	9	--
Autres décalages social / fiscal Etranger	40	23%	--	12
Provision retraite	51	34,33%	18	--
Provisions sur titres	100	19,00%	19	--
Autres			3	
TOTAL	//////	////////	110	12

5.2.4.12 INTEGRATION FISCALE

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA

IGE, SA

Mayridis Voyages, SARL

5.2.4.13 DEFICITS FISCAUX

Les amortissements réputés différés de la société Mayridis, acquis préalablement à son intégration dans le groupe fiscal, s'élèvent à 22 K€

5.2.4.14 ECHEANCES ET DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ECHEANCE DES DETTES EN K€	MONTANT	MONTANT	DETTES A	DETTES A +
	BRUT	BRUT	MOINS D'UN	D'UN AN
	31/07/02	31/07/03	AN	
Emprunts – établissement de crédit	568	412	159	253
Autres dettes financières	15	22	22	
Fournisseurs et comptes rattachés	651	690	690	--
Dettes fiscales et sociales	2 109	2 066	2 066	--
Autres dettes	951	391	391	--
Produits constatés d'avance	3 151	3 239	3 239	--
Total	7 445	6 820	6 567	253

Le Groupe n'a pas contracté d'emprunt au cours de l'exercice. Les emprunts existants sont à taux fixes et ne comportent pas de clause de défaut.

5.2.4.15 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

COMPTES DE REGULARISATION PASSIFS EN K€	31/07/02	VARIATIONS NETTES	31/07/03
Produits d'exploitation	3 151	88	3 239
Produits financiers	--	--	--
Produits exceptionnels	--	--	--
Total	3 151	88	3 239

Les produits d'exploitation constatés d'avance correspondent essentiellement à la partie non courue des contrats de maintenance annuels.

5.2.4.16 INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, le Groupe ne distingue pas dans son mode d'organisation interne de secteur d'activité.

Le Groupe distingue deux zones géographiques eu égard à son organisation interne et à son analyse de la rentabilité.

ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT EN K€	ZONES GEOGRAPHQUES	31/07/03 12 MOIS	31/07/02 12 MOIS
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés françaises	16 466	16 842
Flux internes	Sociétés françaises	(4 888)	(5 473)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	11 578	11 379
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés étrangères	6 687	6 100
Flux internes	Sociétés étrangères	(2 197)	(2 058)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	4 490	4 042
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	16 068	15 411
Résultat d'exploitation contributif*	Sociétés françaises	1 909	1 600
Résultat d'exploitation contributif*	Sociétés étrangères	428	380
Résultat d'exploitation consolidé	Groupe	2 337	1 980

* avant retraitement des soldes et transactions entre sociétés du Groupe

ELEMENTS DU BILAN EN K€	ZONES GEOGRAPHQUES	31/07/03 12 MOIS	31/07/02 12 MOIS
Actif net immobilisé	Sociétés françaises	1 416	1 401
Actif net immobilisé	Sociétés étrangères	1 830	1 923
Flux internes		(121)	--
Actif net immobilisé consolidé	Groupe	3 125	3 324

5.2.4.17 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste s'analyse comme suit au 31 juillet 2003 :

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION EN K€	31/07/03 12 MOIS	31/07/02 12 MOIS
Reprises de provisions clients	57	64
Reprises de provisions exploitation	--	35
Transferts de charges	276	42
Autres produits d'exploitation	41	115
Total	374	256

5.2.4.18 ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit au 31 juillet 2003 :

Résultat exceptionnel en K€	En milliers d'euros
Impact des réorganisations	(113)
Produits de cession d'actifs	9
Charges et produits exceptionnels divers	9
Total	(95)

5.2.4.19 PARTICIPATION

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2002 et le 31 juillet 2003, le montant de la provision pour participation s'élève à 179 K€

5.2.4.20 RESULTAT NET CONSOLIDE PAR ACTION

EN €	31/07/03	31/07/02
Résultat net part du Groupe consolidé par action en euros	0,72	0,67

Le résultat par action est calculé sur le nombre total d'actions émises après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres consolidés.

Le plan d'options d'achat d'actions n'entraîne pas d'effet de dilution.

5.2.5 AUTRES INFORMATIONS

5.2.5.1 REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des dirigeants de IGE+XAO pour l'exercice 2002/2003 se présente de la façon suivante :

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIONS BRUTES (fixe+variable)	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	136	8	--	--	144
Charles Baudron	103	7	--	--	110
Robert Grezes	66	4	--	--	70
REMUNERATIONS	305	19			324

5.2.5.2 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges dans les comptes consolidés.

Le montant global des charges enregistrées au cours de l'exercice s'élève à 3 108 K€ contre 2 899 K€ pour l'exercice précédent.

5.2.5.3 ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES EN K€	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Remboursements d'emprunts	412	159	253
Intérêts des emprunts	32	17	15
TOTAL	444	176	268

ENGAGEMENTS REÇUS EN K€	MONTANT	MONTANT
Engagements reçus :	--	--
TOTAL	--	--
Engagements réciproques	--	--
TOTAL	--	--

Par ailleurs, dans le cadre de la prise de participation effectuée durant la période précédente dans la société IGE+XAO Netherland située aux Pays-Bas, une clause de complément de prix avait été signée subordonnée à la réalisation par la filiale néerlandaise des objectifs suivants :

- Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2001 et le 31 juillet 2002 :
 - o chiffre d'affaires supérieur à 1 089 073 euros ;
 - o résultat avant impôts supérieur à 163 361 €
- Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2002 et le 31 juillet 2003 :
 - o chiffre d'affaires supérieur à 1 361 341 euros ;
 - o résultat avant impôts supérieur à 245 041 €

Suite à la non réalisation de ces objectifs, les modalités d'exécution de la clause de complément de prix restent en cours de discussion au terme de l'exercice 2002/2003.

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession du Groupe.

La présentation qui en est faite n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

5.2.5.4 PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale a autorisé, pour une durée de 38 mois, le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'administration qui les a attribuées.

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS	PLAN N°1
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'administration	2 juin 2003
Date d'échéance du Plan	2 juin 2009
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	8 164
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercables	0
Prix de souscription en euros	9,80

5.2.5.5 EFFECTIF MOYEN (ETP SUR L'EXERCICE 2002/2003)

EFFECTIF MOYEN	31/07/03	31/07/02
France	108	108
Etranger	155	135
Total	263	243

5.2.5.6 CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE

EN MILLIERS D'EUROS EN K€	31/07/03 12 MOIS	31/07/02 12 MOIS
Chiffre d'affaires	1 632	2 039
Résultat d'exploitation	19	0
Résultat courant	915	117
Résultat net	888	77

5.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2003

Roger DAILHE
1, Impasse de Touraine
31100 TOULOUSE

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
4 rue Auber
75009 PARIS

S.A. au capital de 3 044 220 €
R.C.S. PARIS B 344 366 315

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société IGE+XAO relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

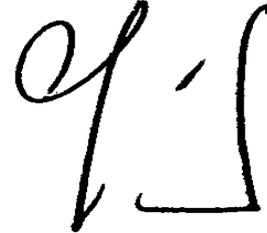
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Le 15 janvier 2004

Les Commissaires aux Comptes



Roger DAILHE



ERNST & YOUNG Audit

Jérôme GUIRAUDEN

5.4 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE IGE+XAO AU 31 JUILLET 2003

BILAN ACTIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2003	31 juillet 2002	31 juillet 2001
Immobilisations incorporelles nettes	25	50	79
Immobilisations corporelles nettes	125	158	161
Immobilisations financières nettes	7 730	7 652	6 687
Actif immobilisé	7 880	7 860	6 927
Stocks et en-cours	--	--	--
Clients et comptes rattachés	47	802	384
Autres créances	2 973	2 939	1 875
Charges constatées d'avance	94	70	74
Valeurs mobilières de placement	747	761	2 863
Disponibilités	789	728	203
Actif circulant	4 650	5 300	5 399
ACTIF	12 530	13 160	12 326

BILAN PASSIF			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002	31 juillet 2001	31 juillet 2000
Capital	6 753	6 753	6 753
Prime d'émission	1 911	1 911	1 911
Réserve légale	155	151	139
Autres réserves	557	755	794
Report à nouveau	40	26	12
Résultat de l'exercice	888	77	241
Capitaux propres	10 304	9 673	9 850
Provisions pour risques et charges	26	53	42
Emprunts et dettes financières	388	519	661
Dettes en compte courants	1 106	2 236	410
Fournisseurs et comptes rattachés	155	198	188
Dettes fiscales et sociales	246	373	690
Autres dettes	305	108	485
Produits constatés d'avance	--	--	--
Dettes	2 200	3 434	2 434
PASSIF	12 530	13 160	12 326

COMPTE DE RESULTAT			
(en milliers d'euros)	31 juillet 2002 12 mois	31 juillet 2001 12 mois	31 juillet 2000 12 mois
Chiffre d'affaires net France et export	1 632	1 997	2 007
Subvention d'exploitation	--	--	457
Autres produits d'exploitation	201	42	47
Produits d'exploitation	1 833	2 039	2 511
Autres services extérieurs	(1 037)	(1 196)	(1 296)
Charges de personnel	(647)	(697)	(611)
Impôts et taxes	(53)	(46)	(43)
Dotations aux amort. et provisions	(73)	(94)	(99)
Autres charges d'exploitation	(4)	(6)	(2)
Charges d'exploitation	(1 814)	(2 039)	(2 051)
Résultat d'exploitation	19	0	460
Résultat financier	896	117	(340)
Résultat exceptionnel	1	24	13
Impôts sur les résultats	(14)	(37)	130
Participation	(14)	(27)	(23)
Résultat net	888	77	240

TABLEAU DE FINANCEMENT		
(en milliers d'euros)	31 juillet 2003	31 juillet 2002
Résultat net	888	77
Ecart conversion	(42)	45
Amortissements et provisions nettes des reprises	50	180
Plus et moins values de cession des immobilisations	--	24
Subventions d'investissement virées au résultat	--	--
Capacité d'autofinancement	896	326
Variation des actifs circulants exploitation	689	(399)
Variation des actifs circulants hors exploitation	(11)	(412)
Variation des passifs exploitation	197	(30)
Variation des passifs hors exploitation	(127)	(318)
Variation du besoin en fond de roulement	748	(1 159)
Trésorerie provenant de l'exploitation	1 644	(857)
Acquisitions d'immobilisations	(31)	(3)
Cessions d'immobilisations	--	24
Acquisition de titres	--	(315)
Reclassement des actions propres	--	(731)
Variation nette des autres immobilisations financières	--	--
Trésorerie affectée aux investissements	(31)	(1 025)
Augmentation des capitaux propres	--	--
Dividendes versés	(257)	(257)
Souscription d'emprunts et dettes financières	--	686
Remboursement d'emprunts et dettes financières	(1 309)	(142)
Trésorerie provenant des opérations de financement	(1 566)	287
Variation de trésorerie brute	47	(1 619)
Trésorerie en début d'exercice	1 489	3 108
Trésorerie en fin d'exercice	1 536	1 489

5.5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX (EN MILLIERS D'EUROS SAUF INDICATION EXPRESSE)

5.5.1 PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

5.5.2 FAITS CARACTERISTIQUES DE L EXERCICE

- IGE+XAO a souscrit à une augmentation de capital (10 K€) par incorporation de créances en compte-courant auprès de sa filiale bulgare qu'elle détenait déjà à 100%.
- IGE+XAO a accru sa participation dans la société SEE PLANET (93% contre 90% auparavant) suite à des rachats d'actions auprès des actionnaires minoritaires.
- IGE+XAO a accru sa participation dans la société MAYRIDIS (99,7% à 99,9%) suite à une augmentation de capital par incorporation de créances en compte-courant (176 K€) en date du 28 juillet 2003.
- Le 2 juin 2003, le Conseil d'administration a fait usage de l'autorisation que lui avait conférée l'Assemblée des actionnaires en date du 2 décembre 2002 en vue de déterminer les conditions et modalités d'un plan d'options d'achat d'actions. Ces conditions et modalités sont décrites ci-après.

L'exercice n'appelle pas d'autre commentaire.

5.5.3 PRINCIPES COMPTABLES

5.5.3.1 CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Néant.

5.5.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux conventions comptables généralement applicables, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses suivantes de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

Les principes comptables appliqués par la société sont essentiellement les suivants :

5.5.3.3 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des marques, sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Les marques acquises sont enregistrées au coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.5.3.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

5.5.3.5 TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES

Les titres de participation des sociétés figurant au bilan sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour le Groupe : elle est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité et en particulier après analyse conjointe de l'évolution du chiffre d'affaires et du nombre de licences distribuées, des résultats dégagés et prévus et de la situation nette de la société concernée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

5.5.3.6 ACTIONS PROPRES ENREGISTREES EN TITRES IMMOBILISES

Les actions propres destinées à être remises en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou le cas échéant, à être annulées dans les conditions légales, en fonction de la situation de marché ou des opportunités de la société, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

5.5.3.7 CREANCES CLIENTS

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

5.5.3.8 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins value latente.

5.5.3.9 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

5.6 COMPLEMENTS D'INFORMATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT (EN MILLIERS D'EUROS SAUF INDICATION EXPRESSE)

5.6.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/02	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/03
Frais d'établissement, de recherche et dev.	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	185	3	--	188
TOTAL	185	3	--	188

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN K€	31/07/02	DOTATIONS DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/03
Frais d'établissement, de recherche et dev.	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	135	28	--	163
TOTAL	135	28	--	163
Valeurs nettes	50	--	--	25

5.6.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/02	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/03
Installations techniques, matériel et outillage	63	--	--	63
Installations générales, aménagements divers	140	--	--	140
Matériel de transport	53	3	--	56
Matériel divers	99	11	(3)	107
TOTAL	355	14	(3)	366

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN K€	31/07/02	DOTATIONS DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/03
Installations techniques, matériel et outillage	53	8	--	61
Installations générales, aménagements divers	70	10	--	80
Matériel de transport	6	19		25
Matériel divers	68	10	(3)	75
TOTAL	197	47	(3)	241
Valeurs nettes	158	--	-	125

5.6.3 VENTILATION DE LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES EN K€	DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS			PROVISIONS AMORT. DEROGATOIRE	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTIONNEL	DOTATION	REPRISE
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	--	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	28	--	--	--	--
TOTAL	28	--	--	--	--
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage	8	--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	10	--	--	--	--
Matériel de transport	19	--	--	--	--
Matériel divers	10	--	--	--	--
TOTAL	47	--	--	--	--
TOTAL GENERAL	75	--	--	--	--

5.6.4 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES EN K€	31/07/02	AUGMENTAT ^o DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/03
Titres de filiales et participations	7 262	200	--	7 462
Créances rattachées à des participations	--	3	--	3
Actions propres	731	--	--	731
Prêts et autres	3	--	--	3
TOTAL	7 996	202	--	8 199

L'augmentation de la valeur des titres de participation correspond à l'accroissement de la participation de IGE+XAO :

- dans la société MAYRIDIS suite à une augmentation de capital par incorporation de créances en compte-courant pour 176 K€;
- dans sa filiale bulgare (qu'elle détenait déjà à 100%) suite à une augmentation de capital par incorporation de créances en compte-courant pour 10K€;
- dans la société SEE PLANET (93% contre 90% auparavant) suite à des rachats d'actions auprès des actionnaires minoritaires.

DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES EN K€	31/07/02	DOTATIONS	REPRISES	31/07/03
Provision / titres Mayridis	(154)	(104)	--	(258)
Provision /titres IGE+XAO Pologne	(111)	--	--	(111)
Provision/ titres Anyware	(80)	(20)	--	(100)
TOTAL	(345)	(124)	--	(469)
VALEUR NETTE	7 651	--	--	7 730

Les titres acquis dans la société Anyware Technologies ont fait l'objet d'une dépréciation compte tenu des pertes cumulées par cette société à la date d'arrêté.

5.6.5 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ECHEANCE DES CREANCES EN K€	MONTANT BRUT 31/07/02	MONTANT BRUT 31/07/03	CREANCES A MOINS D'UN AN	CREANCES A + D'UN AN
Créances rattachées à des participations	--	3	3	--
Autres immobilisations financières	2	3	3	--
Créances de l'actif immobilisé	2	6	6	--
Stocks et en-cours	--	--	--	--
Avances et acomptes	1	44	44	--
Clients et comptes rattachés	804	47	47	--
Etats, impôts et taxes	34	74	74	--
Créances sociales	2	2	2	--
Groupe et associés	2 949	2 810	2 810	--
Débiteurs divers	46	16	16	--
Ecart de conversion actif	11	26	26	--
Charges constatées d'avance	70	94	94	--
Actif circulant	3 917	3 113	3 113	--
Total	3 919	3 119	3 119	--

ECHEANCE DES DETTES EN K€	MONTANT BRUT 31/07/02	MONTANT BRUT 31/07/03	DETTES A MOINS D'UN AN	DETTES A + D'UN AN
Emprunts – établissement de crédit	519	388	135	253
Avances et acomptes	60	300	300	--
Fournisseurs et comptes rattachés	198	155	155	--
Groupe et associés	2 236	1 106	1 106	--
Dettes fiscales et sociales	373	246	246	--
Autres dettes	2	2	2	--
Ecart de conversion passif	46	3	3	--
Produits constatés d'avance	--	--	--	--
Total	3 434	2 200	1 947	253

La Société n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice clos.

Les remboursements d'emprunt se sont élevés à 131 K€ sur la même période.

5.6.6 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN EN K€	les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT	
		les entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation	dettes et créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations corporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations financières	--	--	--
Participations	7 156	305	--
Créances rattachées à des participations	--	--	--
Prêts	--	--	--
Autres titres immobilisés	--	--	--
Autres immobilisations financières	--	--	--
TOTAL IMMOBILISATIONS	7 156	305	--
Avances et acomptes versés sur commandes	--	--	--
Créances	--	--	--
Créances clients et comptes rattachés	55	--	--
Autres créances	2 810	--	--
Capital souscrit appelé non versé	--	--	--
TOTAL CREANCES	2 865	--	--
Valeurs mobilières de placement	--	--	--
Disponibilités	--	--	--
TOTAL DISPONIBILITES	--	--	--
Emprunts obligataires convertibles	--	--	--
Autres emprunts convertibles	--	--	--
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--
Emprunts et dettes financières divers	1 102	--	--
Avances et acomptes reçus	300	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7	--	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	--	--	--
Autres dettes	--	--	--
TOTAL DETTES	1 409	--	--

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT EN K€	les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT	
		Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan	les entreprises liées
Chiffre d'affaires	1 512	--	--
Autres achats et charges externes	3	--	--
Dividendes reçus	788	--	--
Autres produits financiers	188	--	--
Autres charges financières	131	--	--

5.6.7 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2003 :

PROVISIONS EN K€	31/07/03
Parts de SICAV	516
Actions propres	231

Au 31 juillet 2003, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

Les actions propres sont affectées pour partie à un plan d'options de souscription d'actions et pour partie à la régulation du cours de bourse soit respectivement 33 685 et 11 010 actions pour un prix d'achat moyen de 5,18 €

Le cours moyen des actions IGE+XAO au cours du mois de juillet 2003 s'est élevé à 11,73 €; les actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement ne font donc pas l'objet de dépréciation au 31 juillet 2003.

5.6.8 ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS EN K€	31/07/02	DOTATIONS	REPRISES	31/07/03
Provision pour dépréciation de titres	344	125	--	469
Provisions pour dépréciation des créances clients douteuses	2	--	(2)	--
Provisions pour dépréciation des comptes courants (Mayridis)	103	--	(103)	--
Provision pour pertes de change	11	26	(11)	26
Provisions pour risques et charges (Mayridis)	42	--	(42)	--
PROVISIONS	502	151	(158)	495

5.6.9 ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR EN K€	31/07/03	31/07/02
Créances clients et comptes rattachés :		
Clients factures à établir	22	247
TOTAL	22	247
Autres créances :		
Créances à recevoir	2	24
TOTAL	2	24
Disponibilités :		
Intérêts compte à terme à recevoir	2	--
TOTAL	2	--
TOTAL GENERAL	26	271

5.6.10 ETAT DES CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER EN K€	31/07/03	31/07/02
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit :		
Intérêts courus sur emprunt	1	1
Intérêts courus à payer	1	1
TOTAL	2	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues	91	80
TOTAL	91	80
Dettes fiscales et sociales :		
Provision congés payés	28	38
Personnel autres charges	11	10
Organismes Sociaux à payer	17	20
Etat charges à payer	20	18
TOTAL	76	86
Autres dettes :		
Divers charges à payer	2	1
TOTAL	2	1
TOTAL GENERAL	171	169

5.6.11 ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE EN K€	31/07/03	31/07/02
Produits d'exploitation	--	--
Produits financiers	--	--
Produits exceptionnels	--	--
TOTAL	--	--

Charges constatées d'avance	31/07/03	31/07/02
Charges constatées d'avance	94	70
TOTAL	94	70

5.6.12 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE ENTRE ACTIVITE OPERATIONNELLE ET PRESTATIONS ADMINISTRATIVES

CHIFFRE D'AFFAIRES EN K€	31/07/03	31/07/02
Activité opérationnelle	1	2
Prestations administratives	1 631	1 995
TOTAL	1 632	1 997

5.6.13 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES EN K€	31/07/03	31/07/02
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	(124)	(79)
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	(26)	(11)
- risques financiers sur Mayridis	--	(103)
TOTAL DES DOTATIONS	(151)	(193)
Reprises de provisions	155	38
TOTAL DES REPRISES	155	38
Abandons de créances aux filiales		
- Canadienne	--	--
- Allemande	--	--
- Anglaise	--	(47)
- Mayridis	--	(85)
TOTAL DES ABANDONS	--	(132)
Dividendes reçus	788	270
Autres charges et produits financiers	104	134
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS	892	404
TOTAL	896	117

5.6.14 DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

CHARGES EXCEPTIONNELLES EN K€	31/07/03	31/07/02
Indemnités de départ versées	--	(164)
Régularisations sur exercices antérieurs	--	(20)
VNC des éléments d'actif cédés	(1)	(1)
TOTAL	(1)	(185)
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN K€	31/07/03	31/07/02
Régularisations sur exercices antérieurs	1	20
Produit de refacturation à IGE	--	164
Ventes d'actifs	1	25
TOTAL	2	209

5.6.15 PARTICIPATION DES SALARIES

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2002 et le 31 juillet 2003, le montant de la provision pour participation s'élève à 19 K€

5.6.16 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	VALEUR NOMINALE EN €	AU DEBUT DE L'EXERCICE EN €	NOMBRE DE TITRES		EN FIN D'EXERCICE EN €
			CREES OU REMBOURSEES PENDANT L'EXERCICE	CONVERTIES PENDANT L'EXERCICE	
Actions vote simple	3,85	859 476	--	--	859 476
Actions vote double	3,85	804 363	--	--	804 363
Sans droit de vote (actions propres)	3,85	90 161	--	--	90 161

IGE+XAO a émis une note d'information relative à des opérations de rachat d'actions dans laquelle est précisée la destination des titres déjà acquis. Cette note d'information a reçu le visa de la Commission des Opérations de Bourse le 14 novembre 2002 et a été approuvée par l'autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 2 décembre 2002. Au cours de cette même Assemblée, un reclassement des titres acquis depuis l'origine a été voté. Ce reclassement est pris en compte depuis le 31 juillet 2002.

5.6.17 ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES EN K€	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Effets escomptés non échus	--	--	--
Avals, cautions, garanties (Mayridis)	121	--	121
Engagements de crédit bail mobilier	--	--	--
Engagements de crédit bail immobilier	--	--	--
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	7	--	7
Caution donnée pour le compte d'IGE (en capital)	7	7	--
Remboursements d'emprunts	388	135	253
Intérêts des emprunts	31	16	15
TOTAL	554	158	396

ENGAGEMENTS RECUS EN K€	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale canadienne sur l'exercice 1999/2000	211	--	211
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale Canadienne sur l'exercice 2000/2001	183	--	183
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale anglaise sur l'exercice 2000/2001	84	--	84
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale anglaise sur l'exercice 2001/2002	47	--	47
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance consenti à la filiale Mayridis sur l'exercice 2001/2002	85	--	85
TOTAL	610	--	610
Engagements réciproques	--	--	--
TOTAL	--	--	--

Par ailleurs, dans le cadre de la prise de participation effectuée durant la période précédente dans la société IGE+XAO Netherlands située aux Pays-Bas, une clause de complément de prix avait été signée subordonnée à la réalisation par la filiale néerlandaise des objectifs suivants :

- Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2001 et le 31 juillet 2002 :
 - o chiffre d'affaires supérieur à 1 089 073 euros ;
 - o résultat avant impôts supérieur à 163 361 €
- Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2002 et le 31 juillet 2003 :
 - o chiffre d'affaires supérieur à 1 361 341 euros ;
 - o résultat avant impôts supérieur à 245 041 €

Suite à la non réalisation de ces objectifs, les modalités d'exécution de la clause de complément de prix restent en cours de discussion au terme de l'exercice 2002/2003.

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société.

La présentation qui en est faite n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

5.6.18 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2002/2003 se présente de la façon suivante (en K€) :

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIONS BRUTES (fixe+variable)	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	136	8	--	--	144
Charles Baudron*	103	7	--	--	110
Jean Baudron	--	--	--	--	--

* Monsieur Baudron est rémunéré par la société Financelec qui facture ses prestations à l'euro l'euro au Groupe IGE+XAO et qui détient 31% du capital de cette dernière.

5.6.19 PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale a autorisé, pour une durée de 38 mois, le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'administration qui les a attribuées.

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS	PLAN N°1
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'administration	2 juin 2003
Date d'échéance du Plan	2 juin 2009
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	8 164
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercables	0
Prix de souscription en euros	9,80

5.6.20 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN €

Filiales (+ 50%)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% de détention	Valeur comptable brute titres	Valeur comptable nettes titres	Prêts et avances	Avals et caut°	CA	Résultat	Dividendes	Observations
IGE SA	4 619 205	245 942	99,60	4 798 247	4 798 247	--	--	12 431 197	1 060 524	768 566	
WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC	1 524	2 404	90,00	1 372	1 372	2 383 124	--	2 349 391	(10)	--	
SEE PLANET SARL	300 020	39 415	93,00	283 239	283 239	--	--	110 593	5 231	--	
MAYRIDIS SARL	222 650	(110 133)	99,66	153 565	49	--	121 000	52 076	(41 816)	--	Caution donnée / APS
IGE+XAO POLOGNE	304 136	34 463	50,80	321 934	211 103	--	--	1 523 096	38 716	--	
IGE+XAO BALKAN	46 346	4 605	100,00	28 667	28 667	--	--	299 396	17 511	--	
CAE DEVPT ApS	16 769	113 125	51,00	51 129	51 129	--	--	357 066	23 258	3 911	
IGE+XAO DENMARK A/S	67 285	73 905	49,00	587 986	587 986	--	--	366 606	(2 049)	15 831	
IGE+XAO ALLEMAGNE GMBH	25 001	62 059	100,00	25 001	25 001	--	--	881 660	(18 988)	--	
IGE+XAO IBERICA	3 005	(58 072)	99,00	3 049	3 049	--	--	534 787	31 841	--	
IGE+XAO ITALIE	36 400	57 103	95,00	33 234	33 234	--	--	863 867	(467)	--	
IGE+XAO UK LTD	142	52	100,00	152	152	133 505	--	175 581	(3 770)	--	
IGE+XAO NORTH AMERICA	63	8 388	99,90	56	56	267 611	--	664 313	69 849	--	
IGE+XAO NETHERLANDS	18 151	97 527	100,00	691 475	691 475	--	--	865 378	25 444	--	
TOTAL	////////		////////	6 979 106	6 714 759	2 784 240	121 000	////////	////////	788 308	
ANYWARE TECNOLOGIES	177 240	38 062	19,00	304 920	205 379	--	--	698 440	(91 160)	--	Dernier exercice clos : 31 décembre 2002

5.6.21 AUTRES INFORMATIONS

- Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA
IGE, SA
Mayridis Voyages, SARL

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2003, le résultat fiscal du Groupe s'élève à 2 103 K€ A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

- Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO.

- Effectif

EFFECTIF MOYEN	31/07/03	31/07/02
France	13	16
Total	13	16

5.7 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 JUILLET 2003

Roger DAILHE
1, Impasse de Touraine
31100 TOULOUSE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
4 rue Auber
75009 PARIS
S.A. au capital de 3 044 220 €
R.C.S. PARIS B 344 366 315
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société IGE+XAO, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

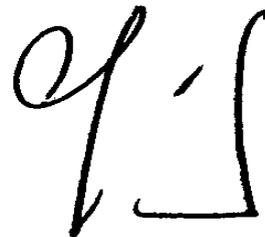
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le 15 janvier 2004

Les Commissaires aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DAILHE', written over a horizontal line.

Roger DAILHE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'GUIRAUDEN', written over a horizontal line.

ERNST & YOUNG Audit

Jérôme GUIRAUDEN

5.8 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2003

Roger DAILHE
1, Impasse de Touraine
31100 TOULOUSE

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
4 rue Auber
75009 PARIS

S.A. au capital de 3 044 220 €
R.C.S. PARIS B 344 366 315
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du nouveau code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 225-38 du nouveau code de commerce.

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'UN EXERCICE ANTERIEUR ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :

1 - AVEC LA SOCIETE MAYRIDIS VOYAGES

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
 Monsieur BAUDRON Charles

Caution et compte-courant

La S.A. IGE + XAO s'est engagée en qualité de caution vis à vis de sa filiale MAYRIDIS VOYAGES au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (A.P.S.) à hauteur de 121 959.21 €

La S.A. IGE + XAO a décidé de bloquer son compte-courant d'associé dans la société MAYRIDIS VOYAGES pour un montant de 83 278.17 € au profit du Bureau IATA d'Administration des Agences France.

Ces engagements ont fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 29 janvier 2002.

2 - AVEC LA SOCIETE FINANCELEC

Administrateur concerné : Monsieur BAUDRON Charles

Convention de management

La S.A. IGE + XAO verse des redevances à la S.A. FINANCELEC en contrepartie des prestations de management rendues par cette dernière.

A compter du 1^{er} août 1998, la part des prestations facturées à la société IGE+XAO a été fixée à 10 % du montant total des redevances facturées au franc le franc (sans marge) par la société FINANCELEC.

Un avenant à la convention de management a été établi entre les sociétés IGE+XAO et FINANCELEC le 2 février 1999 avec effet rétroactif au 1^{er} août 1998.

Montant pris en charge dans l'exercice : 38 954.75 €

Autorisation du conseil d'administration du 2 février 1999.

3 - AVEC LA SOCIETE I.G.E.

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles

Convention d'assistance

Le 3 janvier 1991, la Société IGE + XAO a signé avec la S.A. IGE, une convention d'assistance en matière administrative et de communication.

Un avenant N° 1 à la convention, a été signé à compter du 1^{er} janvier 1996.

Aux termes de deux avenants du 23 juillet 1997 et du 31 juillet 1998, la clé de répartition des prestations a été modifiée.

Un avenant N° 4 a été signé le 2 février 1999.

Un nouvel avenant N° 5 a été signé le 4 janvier 2000. La Société IGE+XAO refacture à la Société IGE le montant des charges effectivement supportées par la S.A. IGE+XAO, au titre de l'accomplissement des prestations d'assistance.

La SA IGE + XAO a facturé à la S.A. IGE des frais administratifs pour : 1 511 750 €

4 - AVEC LES SOCIETES DU GROUPE IGE + XAO

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
Monsieur BAUDRON Charles

Convention d'avance de trésorerie

La S.A. IGE+ XAO a signé la convention de gestion de trésorerie entre les différentes sociétés faisant partie du Groupe IGE+XAO le 27 juillet 1994, à effet rétroactif au 1^{er} août 1993, et pour une durée de deux ans, avec tacite reconduction par périodes annuelles.

Les avances en trésorerie sont rémunérées au taux de 4 % l'an. Les intérêts sont calculés dans la devise ayant servi les avances en trésorerie et réglés annuellement le 31 juillet de chaque année, au plus tard.

L'adhésion à la convention de gestion de trésorerie inter groupe a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 27 juillet 1994.

5 - AVEC LES FILIALES DU GROUPE IGE + XAO

Administrateurs concernés : Monsieur DI CRESCENZO Alain
 Monsieur BAUDRON Charles

Régime de l'intégration fiscale

La S.A. IGE+ XAO a opté pour le régime de l'intégration fiscale pour le paiement de l'impôt sur les sociétés pour les filiales détenues à plus de 95 %.

Sociétés intégrées :

IGE + XAO SA (société mère) 25 boulevard Victor Hugo à COLOMIERS

IGE SA 25 boulevard Victor Hugo à COLOMIERS

MAYRIDIS VOYAGES SARL 30 boulevard d'Arcole à TOULOUSE

L'option au régime de l'intégration fiscale a fait l'objet d'une autorisation du conseil d'administration du 14 avril 1994.

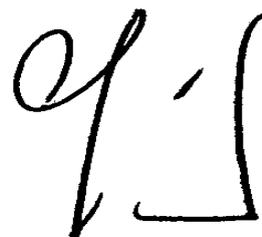
Cette option a été renouvelée par la SA IGE+XAO au 1^{er} août 1999.

Fait à TOULOUSE, le 15 janvier 2004

Les Commissaires aux Comptes



Roger DAILHE



ERNST & YOUNG Audit

Jérôme GUIRAUDEN

6 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dans un premier temps, eu égard à la taille du Groupe, IGE+XAO n'a pas appliqué l'ensemble des recommandations du rapport Bouton. Toutefois, IGE+XAO introduit progressivement les modes d'organisation, de contrôles et de formalisme préconisés par le dit rapport.

6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL

MEMBRES	MANDATS	MANDATS		FONCTIONS PRINCIPALES EXERCEES		AUTRES FONCTIONS
		PREMIERE NOMINATION	ECHEANCE AG STATUANT SUR LES COMPTES CLOS AU	DANS LA SOCIETE	EN DEHORS DE LA SOCIETE	
A. Di Crescenzo	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	29/01/1998	31/07/2009	Directions administrative et financière / filiales commerciales	--	--
C. Baudron	Directeur Général Délégué et administrateur	Depuis la création de la Société en 1986	31/07/2006	Directeur Technique	--	--
J. Baudron	Administrateur	Depuis la création de la Société en 1986	31/07/2006	--	--	--

Les autres mandats des administrateurs exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux sont énumérés ci-après :

Sociétés du Groupe :

A. Di Crescenzo :

Président du Conseil d'Administration : IGE+XAO.

Administrateur : IGE.

Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO Softwaren Vertriebs GmbH, IGE+XAO North America et IGE+XAO UK Limited.

C. Baudron

Président du Conseil d'Administration : IGE.

Administrateur : IGE+XAO et SEE PI@net.

Autres mandats à l'étranger : IGE+XAO UK Limited et IGE+XAO Iberica.

J. Baudron

Administrateur : IGE+XAO.

R. Grezes

Gérant : Winsoft Electric et Mayridis Voyages

Président du Conseil d'Administration : SEE PI@net
Administrateur : IGE

Sociétés hors Groupe :

A. Di Crescenzo :

Administrateur : Financelec et Memo Page.
Conseil de surveillance : Access Commerce.

C. Baudron

Président du Conseil d'Administration : Financelec.
Gérant : CAOUEC.
Conseil de surveillance : SOCRI.

J. Baudron

Administrateur : BEHI et SUD Sondage.

6.1.2 MEMBRES DU CONSEIL

Pendant la durée de son mandat, chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la société.

Il n'existe pas d'administrateur indépendant au sens défini dans le rapport Bouton, à savoir en particulier: administrateur non salarié ou mandataire social de la Société, administrateur sans lien familial proche avec un mandataire social, administrateur exerçant son mandat depuis moins de 12 ans dans la Société.

La Société n'a versé aucun jeton de présence aux administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2003.

A notre connaissance, aucun actif n'appartient directement ou indirectement aux mandataires sociaux, aux dirigeants ou aux membres de leurs familles.

Il n'y a pas de prêt ou garantie accordés ou constitué en faveur des membres des organes d'administration ou de direction .

6.1.3 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Un règlement intérieur - destiné à régir le fonctionnement du Conseil d'administration et à définir les mesures à prendre pour évaluer ses performances ainsi que les règles à instituer en matière d'information à lui transmettre - demeure en cours de rédaction. Toutefois, la Société s'est fixée comme règle de ne pas tenir de conseil d'administration sans la présence de tous les administrateurs, que ce soit par présence physique, par téléphone ou par visioconférence.

Le Conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2003/2002.

La constitution de comités spécifiques (de rémunération,...) est en cours de réflexion.

6.1.4 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUDITEURS

6.1.4.1 AUDITEURS EXTERNES

Le conseil d'administration n'a pas constitué de comité d'audit.

Des réunions (de pré-audit, de suivi en cours d'audit et de synthèse en fin de mission) sont régulièrement organisées en présence du Président et des Commissaires aux comptes ; les

rapports des commissaires aux comptes (rapports sur la consolidation des comptes, rapports général et spécial, rapport sur le contrôle interne) sont soumis conseil d'administration.

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes est discuté annuellement en fonction notamment de l'évolution du Groupe (périmètre,...).

HONORAIRES EN K€(HT)	CABINET DAILHÉ	ERNST&YOUNG AUDIT
	2002/2003	2002/2003
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	26 136	42 450
Missions accessoires	--	
Autres prestations	--	800

6.1.4.2 AUDIT ET CONTROLE INTERNES

La Société étudie sous forme de projet les principes d'évaluation de son contrôle interne (place du contrôle interne, diagnostic sur la partie descriptive des procédures, modalités d'élaboration du rapport du Président,...) conformément aux dispositions de la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003.

6.2 ORGANES DE DIRECTION

6.2.1 COMPOSITION DE L'EQUIPE DIRIGEANTS

EQUIPE DIRIGEANTE	TITRES	HISTORIQUE	FORMATION
A. Di Crescenzo	Président Directeur Général	1988 : intègre la société XAO Industrie 1991 : entrée de XAO Industrie dans le Groupe 1998 : nomination en qualité de Président Directeur Général	Ingénieur Arts et Métiers, en charge de la Direction administrative et financière ainsi que des filiales commerciales
C. Baudron	Directeur Général Délégué	1986 : fondateur de IGE+XAO	Informaticien chevronné, Directeur Technique du Groupe
R. Grézes	Directeur Général Délégué	1988 : intègre IGE+XAO après avoir été responsable informatique dans une entreprise de textile	Informaticien de formation, Directeur des Services

6.2.2 REMUNERATION DES DIRIGEANTS ET AVANTAGES EN NATURE

Deux des trois principaux dirigeants de la Société, Messieurs Baudron et Grézes sont salariés de Financelec (société hors périmètre de consolidation) tandis que Monsieur Di Crescenzo est rémunéré en sa qualité de mandataire social par la Société IGE+XAO. Une convention de management a été signée entre la société Financelec et IGE+XAO.

Les rémunérations versées aux dirigeants du Groupe au cours de l'exercice 2002/2003 ont été les suivantes :

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIONS BRUTES (fixe+variable)	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	136	8	--	--	144
Charles Baudron	103	7	--	--	110
Robert Grezes	66	4	--	--	70
REMUNERATIONS	305	19			324

Les rémunérations versées aux dirigeants du Groupe au cours de l'exercice 2001/2002 ont été les suivantes :

REMUNERATIONS EN K€	REMUNERATIONS BRUTES (fixe+variable)	INDEMNITES DE LICENCIEMENT	AVANTAGES EN NATURES	JETONS DE PRESENCE	STOCK OPTIONS	TOTAL
Alain Di Crescenzo	132	--	7	--	--	139
Charles Baudron	99	--	7	--	--	106
Robert Grezes	63	--	4	--	--	67
J.-Marc Lalane**	12	153	1			166
REMUNERATIONS	306	153	19	--	-	478

** Monsieur Lalane a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la Société IGE+XAO le 5 octobre 2001. Il était jusqu'alors rémunéré par la société Financelec.

La partie variable de la rémunération des dirigeants est assise sur la notion de rentabilité du Groupe.

En cas de cessation de son mandat social, le contrat de travail de Monsieur Alain Di Crescenzo suspendu depuis le 15 janvier 1998, devra revivre le jour de la cessation du mandat, quel que soit l'auteur à l'initiative de la cessation du mandat et ce quelle qu'en soit la cause, dans les conditions sociales. En cas de licenciement pour quelque motif que ce soit, autre que faute grave ou lourde, il bénéficiera d'une clause d'indemnité contractuelle de licenciement égale :

- à 18 mois de rémunération brute si le licenciement est prononcé durant la première année de reprise de son contrat de travail ;
- à 15 mois si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou les années suivantes.

Cette indemnité contractuelle de licenciement sera calculée sur la base de la moyenne des six derniers mois de salaire brut, primes comprises, perçus antérieurement à la notification de licenciement.

Les trois dirigeants bénéficient d'un régime complémentaire de retraite spécifique à la charge de la Société .

6.3 UTILISATION D'INFORMATION PRIVILEGIEE

En leur qualité de membres des organes d'administration et/ou de direction ou en raison des fonctions qu'elles exercent au sein du Groupe, les personnes disposant d'une information privilégiée non encore rendue publique sont soumises à des règles strictes en matière d'utilisation de ces informations privilégiées dans le cadre d'opérations sur les titres de IGE+XAO ; elles doivent notamment s'abstenir de les exploiter sur le marché, pour compte propre ou pour compte d'autrui, soit directement soit par personne interposée, en achetant ou vendant des titres de IGE+XAO ou des produits financiers liés à ces titres.

6.4 OPTIONS

6.4.1 MANDATAIRES SOCIAUX

Néant.

6.4.2 SALARIES DU GROUPE : PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

En application des dispositions des articles L225.179 et suivants du Code de Commerce, l'assemblée générale a autorisé, pour une durée de 38 mois, le Conseil d'administration à consentir au profit des salariés du Groupe des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société IGE+XAO provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi et dans la limite de 3% du capital social actuel, soit un maximum d'actions de 52 620 actions. Le prix d'exercice des options ne peut être inférieur à la double limite suivante: 95% du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société et 95% de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse précédant le jour où l'option est consentie. Les options ne peuvent être exercées qu'au terme d'une période de 4 ans suivant la date du Conseil d'administration qui les a attribuées.

Dans le cadre du premier plan ouvert par le Conseil d'administration en date du 2 juin 2003, 8 164 options ont été attribuées à 12 salariés :

CARACTERISTIQUES DU PLAN D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS	PLAN N°1
Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	2 décembre 2002
Date du Conseil d'administration	2 juin 2003
Date d'échéance du Plan	2 juin 2009
Nombre d'options d'achat d'actions attribuées	8 164
Nombre d'options d'achat d'actions annulées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercées	0
Nombre d'options d'achat d'actions exercables	0
Prix de souscription en euros	9,80

6.5 PARTICIPATION DES SALARIES

Un accord de participation a été signé le 2 mars 2001 entre les sociétés membres de l'Unité Economique et Sociale (reconnue par un accord du 03 Août 2000) et la direction de la Société. Les sociétés du Groupe visées par cet accord sont :

IGE+XAO
IGE SA
WINSOFT ELEC DIFFUSION
MAYRIDIS VOYAGE

Cet accord a été appliqué pour la première fois aux résultats de l'exercice clos le 31 Juillet 2000 et pour trois exercices. Un avenant a été signé le 28 janvier 2003.

Les bénéficiaires de cet accord sont les salariés de droit français justifiant d'au moins trois mois de présence sur l'une des sociétés de l'Unité Economique et Sociale. Le montant total alloué aux 116 salariés bénéficiaires s'est élevé pour l'exercice clos le 31 Juillet 2003 à 179 K€

EN K€	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003
Participation	--	195	152	163	179